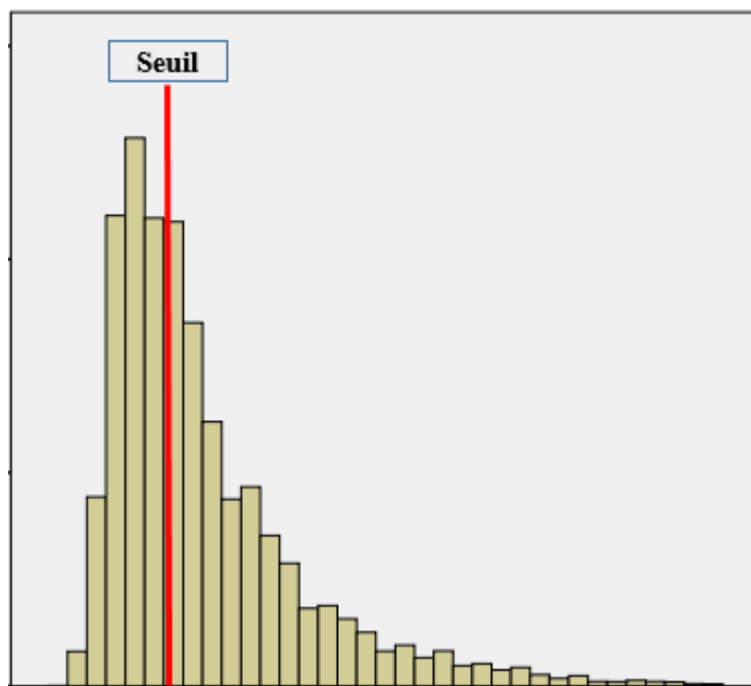


INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU MALI



CONSOMMATION PAUVRETE BIEN-ETRE DES MENAGES

Avril 2017 – Mars 2018



Mai 2018

**ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE
AUPRES
DES MENAGES (EMOP)**



**RAPPORT D'ANALYSE
PASSAGES 1 - 4 (avril 2017 – mars 2018)**

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES FIGURES.....	6
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	7
DEFINITION DES CONCEPTS CLES.....	11
CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU MALI.....	16
RESUME.....	17
INTRODUCTION.....	19
BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP.....	21
1. DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES.....	22
1.1 La consommation des ménages.....	22
1.2 Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation.....	24
1.3 Le poids des principaux produits alimentaires consommés.....	26
2. MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE.....	29
2.1. Concepts et mesures de la pauvreté.....	29
2.2. Détermination des seuils de pauvreté.....	30
2.3. Unité d'analyse.....	31
3. CARACTERISATION DE LA PAUVRETE.....	32
3.1. Analyse régionale et spatiale de la pauvreté.....	32
3.2. L'effort d'investissement.....	35
3.3. Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté.....	36
3.4. Caractéristiques socioculturelles et pauvreté.....	38
3.5. Pauvreté et part de consommation alimentaire.....	41
3.6. La distribution des ménages selon les dépenses par tête.....	43
4. ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION, ACTIVITÉ ET PAUVRETÉ.....	45
4.1. Santé et pauvreté.....	45
4.2. Pauvreté selon l'activité.....	47
4.3. L'occupation non rémunérée des chefs de ménages pauvres.....	49
5. AUTRES ASPECTS DU BIEN ETRE.....	51
5.1. Dynamique de la possession des biens durables.....	51
5.1.1. Possession de téléphone mobile.....	51
5.1.2. Possession du téléviseur.....	54

5.1.3.	Possession de la moto.....	55
5.2.1.	Accès à l'eau potable.....	59
5.2.2.	Accès à l'électricité	60
5.2.3.	Hygiène	62
5.2.4.	Source d'énergie pour la cuisson	64
5.3.	Distance et temps mis pour atteindre les services ou infrastructures sociales de base.....	66
5.3.1.	Distance et temps mis pour atteindre la source d'eau potable la plus proche	67
5.3.2.	Distance et temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche	68
5.3.3.	Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches .	70
5.3.4.	Distance et temps mis pour atteindre la maternité la plus proche	72
5.3.5.	Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être.....	73
6.	ANALYSE DE L'INEGALITE	75
	CONCLUSION	78
	ANNEXES	80
	ANNEXE 1 : METHODOLOGIE	81
	ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES	85
	ANNEXE 3 : TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE	87

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1-1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage	22
Tableau 1-2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%)	23
Tableau 1-3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région (%)	24
Tableau 1-4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%)	25
Tableau 1-5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%)	25
Tableau 1-6: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages (%)	26
Tableau 1-7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés	27
Tableau 1-8: Les dix produits non-alimentaires les plus achetés par milieu	28
Tableau 2-1: Evolution des seuils et incidences de pauvreté	31
Tableau 3-1: Indices de pauvreté par région (%)	33
Tableau 3-2: Evolution de l'incidence de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	35
Tableau 3-3: Effort d'investissement (en millions de FCFA) par région et par milieu de résidence	36
Tableau 3-4: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%).....	38
Tableau 3-5: Evolution du taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus par sexe (%).....	39
Tableau 3-6: Alphabétisation parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, par sexe et selon le niveau de pauvreté et le milieu (%)	41
Tableau 4-1: Les activités non rémunérées des ménages pauvres selon le milieu (%)	50
Tableau 5-1: Evolution de la possession de téléphone mobile selon la région (%)	52
Tableau 5-2: Evolution de la possession de téléviseur selon la région (%).....	54
Tableau 5-3: Evolution de la possession de moto selon région (%).....	56
Tableau 5-4: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%).....	60
Tableau 5-5: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%).....	62
Tableau 5-6: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine selon la région.....	63
Tableau 5-7: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%)....	65
Tableau 5-8: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)	68
Tableau 5-9 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)	69
Tableau 5-10 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%).....	71
Tableau 5-11 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%).....	73
Tableau 6-1: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques	76

LISTE DES FIGURES

Figure 1-1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%)	23
Figure 3-1: Indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	32
Figure 3-2: Incidence de la pauvreté selon la région (%)	34
Figure 3-3: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)	35
Figure 3-3: Indices de pauvreté selon la taille du ménage (%)	37
Figure 3-4: Répartition des ménages selon la taille et le statut de pauvreté (%)	37
Figure 3-5: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%)	39
Figure 3-6: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par région selon le niveau de pauvreté (%)	40
Figure 3-7: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%)	40
Figure 3-8: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par quintile selon le sexe (%)	41
Figure 3-9: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2011 et 2016 (%)	43
Figure 3-10: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako (Fcf)	44
Figure 3-11: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes (Fcf)	44
Figure 4-1: Incidence de la pauvreté selon le statut de morbidité sur les 4 passages (%)	45
Figure 4-2: Répartition de la population pauvre sur les types de service de santé consultés (%)	46
Figure 4-3: Les types de problèmes rencontrés au service de santé par la population pauvre (%)	46
Figure 4-4: Répartition de la population active selon la branche d'activité et le statut de pauvreté (%)	47
Figure 4-5: Taux de pauvreté des groupes socioéconomiques des individus (%)	48
Figure 4-6 Taux de pauvreté selon le secteur institutionnel (%)	48
Figure 4-7: Les activités non rémunérées réalisées par les chefs de ménage pauvres (%)	49
Figure 5-1: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	52
Figure 5-2: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles (%)	53
Figure 5-3: Evolution de la possession de certains biens possédés par le ménage (%)	53
Figure 5-4: Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	54
Figure 5-5: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles (%)	55
Figure 5-6: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	56
Figure 5-7: Evolution de la possession de moto par quintile selon les années (%)	57
Figure 5-8: Evolution de l'accès aux services de base (%)	58
Figure 5-9: Accès des ménages à l'eau potable par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	59
Figure 5-10 : Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%)	60
Figure 5-11: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	61
Figure 5-12: Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%)	62
Figure 5-13: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/laitrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%)	63
Figure 5-14: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine par quintile (%)	64
Figure 5-15: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)	65
Figure 5-16: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%)	66
Figure 5-17: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)	67
Figure 5-18: Proportion des ménages par milieu selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)	68
Figure 5-19 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)	69
Figure 5-20: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)	71
Figure 5-21: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)	72
Figure 5-22: Aspects du bien-être 2016	74
Figure 6-1: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2016 – coefficient de Gini	76
Figure 6-2: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe	77

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d’Afrique Subsaharienne
ANPE	Agence Nationale Pour l’Emploi
BM	Banque Mondiale
CREDD	Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSPRO	Census and Survey Processing System
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l’Informatique, de l’Aménagement du Territoire et de la Population
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne sur l’Evaluation de la Pauvreté
EMOP	Enquête modulaire et permanente auprès des ménages
EPAM	Enquête Permanente Auprès des Ménages
FGT	Foster, Greer et Thorbecke
GPS	Gouvernance, Paix et Sécurité
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
MICS-ELIM	Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples intégrée aux dépenses de consommation des ménages
ODD	Objectifs du Développement Durable
ORTM	Office de Radiodiffusion Télévision du Mali
SPSS	Statistical Package for Social Sciences
UP	Unité Primaire

PERSONNEL DE COORDINATION ET DE CONCEPTION DE L'EMOP

Prénoms et Noms

Titre

1. Management

Harouna KONE	Directeur Général de l'INSTAT, Chef du projet
Issa BOUARE	Directeur Général Adjoint de l'INSTAT, Assistant au Chef du projet
Bourema CISSE	Agent Comptable de l'INSTAT, Gestionnaire
Sidy BOUARE	Comptable INSTAT, Agent Administratif

2. Encadrement Technique

Zima DIALLO	Chef de Département DRNE, Directeur Technique
Aminata COULIBALY	Chef de Division des Enquêtes, Responsable Technique
Mamadou Founé TOUNKARA	Chargé d'Enquêtes, Responsable de l'analyse des données, appui à l'élaboration des outils
Idrissa DIABATE	Chef de Division de la Recherche, Responsable de l'exploitation
Amadou TRAORE	Chargé de recherche, Responsable de la conception des applications et de l'édition des données
Amadou KONE	Chargé d'Enquêtes, Appui à l'élaboration des outils et à l'analyse des résultats.

3. Appui Technique

Thomas POLFELDT, Expert commis par la Statistique Suède (SCB).

AVANT PROPOS

Depuis plus d'une décennie, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de toute politique de développement du pays. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent la disponibilité des données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population.

L'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, entend relever ce défi en mettant en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir, dans des délais courts, les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des populations et des ménages.

A terme, l'EMOP vise à fédérer les enquêtes auprès des ménages de même type dans le but de rendre l'utilisation plus efficiente des ressources humaines et financières, déjà insuffisantes, du Système Statistique National. L'enquête de 2017 est la sixième d'une série dont la première édition a démarré le 1^{er} avril 2011 et a pris fin le 31 mars 2012. Depuis l'avènement de la crise sécuritaire et institutionnelle en 2012, la région de Kidal n'est pas couverte par l'EMOP.

Le présent rapport découle de l'analyse des données consolidées des dépenses de consommation des ménages des quatre passages. Il expose le niveau des principaux indices de pauvreté enregistrés au niveau national, dans les régions ainsi que dans les deux milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse. La particularité du District de Bamako à absorber les résultats du milieu urbain a été jugulée en le faisant ressortir dans certains tableaux ou graphiques comme strate à part. Cette stratification n'affecte en rien la précision des résultats du District de Bamako en tant que région ou vu comme milieu de résidence.

Les indicateurs sectoriels relatifs à l'éducation, à l'emploi, etc. sont consignés dans les rapports de passage. Ils sont croisés avec les variables ou indices de pauvreté pour améliorer les connaissances dans le profilage des pauvres dans le présent rapport.

Je me félicite de la régularité et de la richesse des publications de l'EMOP, fruit d'une collaboration féconde entre l'INSTAT et ses partenaires.

C'est pourquoi, il me plaît de rendre un hommage mérité à la coopération suédoise pour son accompagnement technique à l'amélioration des rapports d'analyse et aux Directions régionales de

la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population pour le suivi rapproché des travaux de collecte. Enfin, je remercie tous ceux qui, de près ou de loin contribuent à la réussite de l'opération.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions pertinentes afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs de données statistiques.

Je vous remercie et vous souhaite bonne lecture.

Harouna KONE

DIRECTEUR GENERAL

DEFINITION DES CONCEPTS CLES

1. Effort d'investissement

L'effort d'investissement est la somme totale des différences entre le seuil de pauvreté annuel et la dépense par tête des individus pauvres. Il mesure le montant total qu'il faut donner aux pauvres pour atteindre le seuil de pauvreté.

$$N \times PG = \sum_{i=1}^Q (z - y_i)$$

où Q : est le nombre total de pauvres, PG : est le poverty gap c'est-à-dire la différence entre le seuil de pauvreté et la dépense par tête d'un individu pauvre, z : est le seuil de pauvreté et y_i : est la dépense par tête

2. Equivalents adultes

Dans les calculs de consommation, on considère souvent qu'un homme adulte consomme plus de comestibles qu'un enfant ou qu'une femme. La FAO a déterminé les échelles d'équivalence pour être utilisées en Afrique Subsaharienne. Celles-ci indiquent la consommation pour une personne définie par âge et sexe, exprimée comme proportion de la consommation d'un homme âgé de 20 – 50 ans. Par exemple, une femme âgée de 20 à 50 ans a un équivalent adulte qui correspond à 0,77. On estime qu'elle consomme, dans ce calcul, 77 % de ce que consomme un homme du même âge. Pour les calculs de pauvreté, la mesure de dépenses par équivalent adulte serait plus indiquée que les dépenses par tête. Néanmoins, dans plusieurs pays, on préfère utiliser la mesure des dépenses par tête, qui a une interprétation facile à comprendre. Aussi, les échelles d'équivalents adultes ne sont pas parfaites ; elles ne mesurent pas les avantages des opérations en grande échelle dont profitent les ménages d'un grand nombre de membres.

3. Indice de Développement Humain (IDH)

L'IDH est un indice statistique composite, créé par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1990 pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde. L'IDH se fonde sur trois critères majeurs : l'Espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie.

4. Indices FGT

La mesure de la pauvreté est en soi une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et le seuil de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures les plus couramment utilisées sont celles des indices FGT (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) : l'incidence, la profondeur et la sévérité.

La forme générale est

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^{\alpha},$$

où n = le nombre total des individus, q = le nombre des individus pauvres (c'est-à-dire, les individus des ménages avec les dépenses au-dessous du seuil), y_i = les dépenses par tête ou par équivalent adulte dans le ménage (pauvre) de l'individu i , et z = le seuil de pauvreté mesuré comme dépenses par tête ou par équivalent adulte.

a. *L'incidence de la pauvreté*

Nous l'obtenons pour $\alpha = 0$

$$P_0 = \frac{q}{n}$$

Cette mesure appelée aussi taux de pauvreté est l'indicateur standard le plus courant. Il correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire au pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base.

Cet indice a été critiqué, notamment par Sen (1976), parce qu'il n'indique que le nombre de pauvres, et non l'ampleur de la pauvreté. Ainsi, si les pauvres devenaient encore plus pauvres, l'indice P_0 ne changerait pas.

b. *Le gap ou profondeur de la pauvreté*

Il s'obtient pour $\alpha = 1$

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)$$

Le gap de la pauvreté mesure la gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel niveau au-dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. L'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui lui est apparenté, mesure le déficit total de tous les pauvres : leur insuffisance de ressources par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il correspond au montant nécessaire pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Cet écart est donc une mesure beaucoup plus parlante que la simple comptabilisation des pauvres parce qu'elle prend en compte la répartition des pauvres.

c. La sévérité de la pauvreté

Nous l'obtenons pour $\alpha = 2$

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^2$$

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté.

5. Objectifs de Développement Durable (ODD)

Egalement nommés Objectifs mondiaux, les ODD renvoient à un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.

Ces 17 Objectifs s'appuient sur les succès des Objectifs du Millénaire pour le Développement, tout en y intégrant de nouvelles préoccupations telles que les changements climatiques, la paix et la justice, entre autres priorités. Ces objectifs sont étroitement liés les uns aux autres, le succès de l'un dépendant souvent de la résolution de problématiques généralement associées à un autre objectif.

6. Quintiles

Le quintile, à l'instar de la notion plus générale de centile, renvoie à la position occupée dans la distribution des fréquences.

Dans ce rapport, la limite quintile est obtenue en rangeant d'abord les ménages selon toutes les dépenses par tête recueillies durant la période **avril 2017-mars 2018**, de la plus faible à la plus élevée, et ensuite, en choisissant la valeur de dépense par tête sous laquelle 20 % (limite inférieure), 40 % (deuxième limite), 60 % (troisième limite), 80 % (quatrième limite) et 100 % (limite supérieure) des ménages se trouvent respectivement.

Le quintile comme tel est associé au segment compris entre deux limites quintiles. Le premier segment (Quintile 1, les « **Moins nantis**¹ ») comprend les ménages pour lesquels les dépenses totales annuelles par tête sont inférieures à la limite quintile inférieure (138 790 FCFA) ;

Le Quintile 2 est composé de ménages pour lesquels les dépenses par tête sont comprises entre 138 790 FCFA et 193 212 FCFA ;

Le Quintile 3 est constitué de ménages dont les dépenses par tête sont comprises entre 193 212 FCFA et 265 817 FCFA ;

Le Quintile 4 est composé de ménages dont les dépenses par tête sont comprises entre 265 817 FCFA et 389 861 FCFA ;

Le Quintile 5, les « **Plus nantis** », regroupe les ménages dont les dépenses par tête sont supérieures à 389 841 FCFA.

7. Taux de couverture

Le taux de couverture est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones). Il peut être relatif à un produit ou à l'ensemble des échanges de produits (biens et services).

8. Taux de croissance réelle du PIB

Le taux de croissance d'une grandeur (PIB, chiffre d'affaires, salaire, etc.) mesure son évolution d'une période à l'autre (mois, trimestre, année). Il est très généralement exprimé en pourcentage. Ainsi, le taux de croissance du PIB entre l'année (n-1) et l'année n est donné par la formule :

$$((\text{PIB}_n - \text{PIB}_{n-1}) / \text{PIB}_{n-1}) * 100$$

9. Taux de pression fiscale

La pression fiscale constitue un contexte et un mécanisme permettant d'orienter l'affectation des ressources d'une économie, en particulier à travers des incitations fiscales, et de modifier la redistribution des revenus et des patrimoines.

Le taux de pression fiscale, représente le rapport entre le montant des recettes fiscales et le P.I.B dans une économie. Donc, il mesure le degré d'intervention, l'emprise de l'Etat sur les agents économiques.

¹ L'appréciation moins nantis ou plus nantis a été préférée à quintile plus pauvre ou quintile plus riche qui sont souvent fondés sur un jugement arbitraire.

10. Taux d'endettement extérieur

La dette extérieure c'est l'ensemble des dettes (emprunts à rembourser) de l'ensemble des agents d'une économie qu'ils soient publics ou privés contractées auprès des agents non-résidents. Dans le langage de la comptabilité nationale c'est la dette des agents des secteurs résidents (ménages, des sociétés financières et non financières, des administrations publiques et des institutions sans but lucratif rendant des services aux ménages) à l'égard des agents du reste du monde. Le taux d'endettement extérieur représente le rapport entre le montant des dettes extérieures et le P.I.B. dans une économie.

11. Taux d'inflation

Taux de perte du pouvoir d'achat de la monnaie se caractérisant par une augmentation générale et constante des prix. Pour calculer le taux d'inflation, on se sert de l'indice des prix à la consommation.

12. Taux d'investissement global

Le taux d'investissement est la part de l'investissement dans la valeur ajoutée. Il est défini par le rapport $(FBCF / VA) \times 100$ (pour les entreprises). Il permet les comparaisons internationales et temporaires (baisse, stagnation ou augmentation) contrairement au coefficient du capital (autre moyen de mesurer l'intensité capitalistique) qui n'est pas intéressant à l'échelle macroéconomique.

CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU MALI

Le Mali est un vaste pays saharo-sahélien de 1 241 238 km² enclavé au sein de l’Afrique de l’Ouest. En 2009, la population malienne était estimée à 14,5 millions d’habitants, dont 50,4 % de femmes et plus de 70% vivant en milieu rural [INSTAT, RGPH 2009]. Le Mali compte huit régions administratives, un district, 703 communes et 11 341 villages et fractions [INSTAT, RGPH 2009]. Une vingtaine de groupes ethniques y cohabitent et partagent une longue tradition de vie commune. L’islam est la religion la plus répandue. Environ 95 % de la population est musulmane, les autres 5% sont constitués de chrétiens et d’animistes.

Depuis la fin des années 1990, le Gouvernement du Mali, avec l’appui de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF), a orienté sa politique de développement sur la lutte contre la pauvreté. Cette volonté s’est manifestée par l’élaboration en 1998 de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) qui a ouvert la voie au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté dont la troisième génération a été adoptée en 2011 et couvre la période 2012-2017².

Le Mali a une économie à vocation essentiellement agropastorale avec plus de 2/3 de la population occupée dans le secteur. Depuis 2007, les performances macroéconomiques du pays ont été appréciables. Le tableau ci-dessous donne l’évolution de quelques indicateurs macroéconomiques.

Evolution de quelques indicateurs économiques clés (en %)

Indicateurs économiques	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de croissance réelle du PIB	3,5	4,8	4,7	5,4	3,2	-0,8	2,3	7,1	6,2	5,8	5,4
<i>dont secteur primaire</i>	3,6	11,9	3,1	10,6	-2,1	9,1	-3,4	10,1	6,4	7,5	5
<i>dont secteur secondaire</i>	-1,5	-1,2	2	-5	0,5	-8,6	-0,4	8,1	-0,4	0,3	6,6
<i>dont secteur tertiaire</i>	8,6	5,3	-0,5	10,9	8,2	-2,9	7,3	5,4	6,9	6,8	5,4
Taux d'inflation	1,4	9,2	2,2	1,2	3	5,9	-0,6	0,9	1,5	-1,8	1,8
Taux d'investissement global (en % du PIB)	20,5	23,1	20,2	20,8	18,7	14,8	17,1	17,9	18,4	19,3	20,3
Taux de pression fiscale (en % du PIB)	12,5	11,9	13	12,9	12	12,1	12,3	12,6	14	14,9	15,2
Taux de couverture (exportations/importations)	83,1	104	103,5	75,5	87,8	103,9	92	84,5	85,1	83	76,1
Taux d'endettement extérieur (en % du PIB)	18,9	19,2	22,2	25,7	23,9	24,3	26,4	27,4	30,7	36	35,4

Source : INSTAT "Comptes économiques du Mali" (2017)

² Depuis la deuxième génération, le CSLP est devenu Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRCP)

RESUME

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) a pour objectif de recueillir un large éventail d'indicateurs socio-économiques nécessaires pour suivre et évaluer les progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de vie des ménages. Plus précisément, l'EMOP a été conçue pour mettre à jour les indicateurs du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) arrimés aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et par la suite à ceux des Objectifs du développement durable (ODD) à partir de 2016 ainsi qu'à ceux des programmes sectoriels mis en œuvre par le gouvernement du Mali.

La phase de collecte des données de cette enquête s'est déroulée en quatre passages du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018. Les informations recueillies au cours de cette opération sont relatives à la démographie, au logement, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à la sécurité alimentaire, aux dépenses de consommation, à la Gouvernance, Paix et Sécurité, etc. Les résultats sont significatifs au niveau des régions enquêtées, du District de Bamako ainsi qu'au niveau des deux milieux de résidence.

Les principaux résultats obtenus à partir de ces informations sont présentés dans les rapports de passage. Le présent rapport, focalisé sur l'analyse de la pauvreté, résulte de l'exploitation des données consolidées des dépenses de consommation des différents passages.

Niveau de la pauvreté

L'incidence (taux) de la pauvreté c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 178 000 FCFA nécessaire pour satisfaire ses besoins de base, est estimée à 44,9 % en 2017 contre 46,8 % en 2016. Cette légère baisse est sûrement due à la bonne campagne agricole des productions céréalières de 2017-2018 qui ont été estimées à 9 295 974 tonnes, en hausse de 5% par rapport à la campagne passée³. On observe aussi dans la même période une remontée du taux d'inflation de -1,8 % en 2016 à 1,8% en 2017⁴.

La pauvreté est largement répandue en milieu rural, plus de la moitié d'entre eux sont pauvres (53,6 %). Les ménages dirigés par les hommes contiennent plus de pauvres que ceux dirigés par les femmes (45,8 % contre 27,8 %).

³ SUR LES PRODUCTIONS DES RECOLTES_ CAMPAGNE 2017/2018 de la CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE SECTEUR DEVELOPPEMENT RURAL

⁴ Comptes Nationaux, INSTAT

L'effort d'investissement nécessaire pour éradiquer la pauvreté, mesuré par sa profondeur, c'est-à-dire le déficit collectif moyen des dépenses des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population est estimé à 461 milliards de francs FCFA.

Possession de biens durables

L'enquête montre qu'un peu plus d'un ménage sur trois (36,0 %) possède un téléviseur. Le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a connu une augmentation significative entre 2001 et 2011 (passant de 14,1 à 37,1%), puis une stagnation de 2011 à 2017.

La possession du téléphone portable⁵ par les ménages a enregistré une progression significative entre 2011 et 2017, passant de 66,8 % à 83,6 %. La proportion la plus faible des ménages possédant ce moyen de communication est estimée à 78,4 % chez les pauvres en milieu rural en 2017.

Accès aux services de base

La proportion de ménages ayant accès à l'eau potable s'améliore sur la période 2006 – 2017. En effet de 78,7% des ménages en 2006, à 81,4% des ménages en 2016 puis à 83,6% des ménages en 2017. Selon le milieu de résidence, 96,3 % des ménages urbains ont accès à l'eau en 2016 contre 75,5 % en milieu rural.

Le taux d'accès des ménages à l'électricité, c'est-à-dire la proportion des ménages connecté au réseau électrique national, ou utilisant un panneau solaire ou groupe électrogène, est passé de 20,1% en 2006, à 34,3% en 2011 puis en 58,6% en 2017.

En termes d'hygiène, l'utilisation de types de toilettes « Fosses / Latrines » domine dans plus de 80% des ménages. Après avoir évolué en dents de scie sur la période 2006 – 2017, on note qu'en 2006, 80 % des ménages utilisaient les « Fosses / Latrines » contre 81,7 % en 2017.

L'enquête montre également que le bois reste la principale énergie utilisée par les ménages comme moyen de cuisson. La proportion des ménages ayant recours à ce combustible a connu une baisse passant de 83,8 % à 77,7 % entre 2006 et 2017. Ce sont les ménages ruraux qui sont les plus grands utilisateurs de ce moyen.

⁵ Le téléphone portable n'a pas été capté dans l'enquête de 2001.

INTRODUCTION

Depuis plus d'une décennie, conscient de la nécessité d'améliorer les conditions de vie de la population, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de sa politique de développement. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD), ex Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ayant pour objets entre autres, le suivi et l'évaluation des stratégies mises en œuvre pour la réduction de la pauvreté.

La formulation, la mise en œuvre, le suivi ainsi que l'évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent de disposer de données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population. Dès lors, la réalisation d'enquête d'envergure nationale comportant des modules qui offrent la possibilité d'avoir une image idoine de la pauvreté devient une exigence pour le pays.

C'est ainsi que l'Institut National de la Statistique a réalisé plusieurs enquêtes qui ont permis au pays de disposer d'un profil de pauvreté à partir duquel les différentes générations du CSCRIP se sont servies dans le cadre de leurs revues. Dans l'ordre chronologique, il s'agit principalement de l'Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté (EMEP-2001), de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM-2003 et 2006) et de l'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples et de dépenses des ménages (MICS-ELIM-2010).

Malgré cette production relativement abondante et régulière, la nécessité d'avoir une production annuelle en vue d'être en phase avec la tenue des revues du CREDD devenait de plus en plus une exigence. Quel dispositif faudrait-il mettre en place pour répondre aux besoins de production capable d'évaluer annuellement la mise en œuvre du CREDD ?

Pour satisfaire cette exigence, l'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, a mis en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir les informations susceptibles de renseigner les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des personnes et des ménages.

Le présent rapport résulte de l'analyse des données consolidées des dépenses de consommation des ménages de la sixième édition (EMOP-2017/2018) et expose le niveau des principaux indices de pauvreté enregistrés au niveau national, dans les régions et les milieux de résidence retenus en tant

que strates d'analyse (Bamako, Autres villes et Rural)⁶. Il est important de rappeler que depuis l'édition 2013/14, la région de Kidal n'est pas enquêtée et certaines zones d'insécurité.

Des analyses croisées plus détaillées faisant intervenir les caractéristiques socio démographiques de la population ainsi que le capital économique des ménages par rapport à la possession de biens d'équipements compléteront l'analyse.

Le document est structuré autour de six chapitres. Le premier est relatif à l'analyse des dépenses de consommation des ménages. Le second traite des concepts de la pauvreté. Les caractéristiques de la pauvreté, l'état sanitaire de la population, l'activité en lien avec la pauvreté et d'autres aspects du bien-être sont traités respectivement dans les chapitres trois, quatre et cinq. Le dernier chapitre analyse l'inégalité dans la distribution des dépenses de consommation.

⁶ La pertinence de cette stratification est justifiée par le fait que Bamako influence les résultats du milieu urbain s'il n'est pas traité à part.

BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP

La méthodologie de l'EMOP est présentée brièvement dans le tableau ci-dessous. Le développement se trouve dans l'Annexe 1.

Période	Avril 2017 – mars 2018. Quatre passages trimestriels
Echantillon	6 720 ménages dans 1120 sections d'énumération. Sondage stratifié à deux degrés
Echantillon enquêté avec succès	6 094 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation sur au moins trois passages
Taux de réponse	91 %
Imputation	Il a été retenu les ménages présents à au moins 3 passages sur 4. Les dépenses alimentaires, semi-durables et durables ont été estimées pour le passage manquant.
Période de référence	Pour chaque ménage, les dépenses alimentaires sont mesurées quatre fois avec référence aux 7 derniers jours. Les dépenses moins fréquentes sont mesurées quatre fois avec référence aux 3 derniers mois. Les dépenses des biens durables sont mesurées une fois avec référence aux 12 derniers mois.

1. DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

Dans ce chapitre, l'analyse porte sur les niveaux de consommation des ménages, les parts des dépenses des principaux produits consommés ainsi que sur les principales fonctions de consommation.

1.1 La consommation des ménages

La dépense de consommation est un bon indicateur de bien-être du ménage à cause de sa stabilité contrairement au revenu. En effet, plus la dépense de consommation par tête du ménage est élevée plus le ménage est supposé satisfaire ses besoins vitaux.

Les dépenses annuelles de consommation pour l'ensemble du pays sont estimées à **4 692** milliards de FCFA. Environ 60% des dépenses sont réalisées par les populations du milieu rural où résident 75 % de la population. Les résultats montrent également qu'en moyenne, un ménage dépense annuellement **1 931 694** FCFA. Quant à la dépense par tête, elle est estimée à **297 438** FCFA contre **390 073** FCFA en équivalent adulte.

Tableau 1-1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage

	Dépenses totales (Milliards de FCFA)	Dépenses par ménage (FCFA)	Dépenses par tête (FCFA)	Dépenses par équivalent adulte (FCFA)
Sexe du chef du ménage				
Masculin	4 357	1 935 768	289 349	379 739
Féminin	335	1 880 263	399 551	520 538
Niveau d'instruction du chef du ménage				
Sans instruction	3 121	1 744 718	253 711	335 757
Primaire	951	2 133 464	345 666	450 141
Secondaire	333	2 986 331	569 000	727 321
Supérieur	287	3 461 344	616 068	785 106
Quintile				
Moins nantis	607	1 248 509	113 635	155 422
Quintile 2	733	1 510 156	174 064	237 207
Quintile 3	861	1 772 589	235 022	316 058
Quintile 4	1 000	2 056 515	327 572	429 966
Plus nantis	1 492	3 071 074	636 978	811 826
Milieu				
Bamako	1 122	3 272 067	543 440	704 488
Autres villes	704	2 061 988	349 831	453 537
Rural	2 866	1 642 668	238 822	315 841
Ensemble	4 692	1 931 694	297 438	390 073

Source : EMOP-2017

La consommation alimentaire sans autoconsommation est la plus importante des dépenses de consommation quel que soit le niveau de richesse. Elle représente 45,4 % de l'ensemble des dépenses suivit par la consommation non alimentaire sans les loyers (31,1 %). La consommation

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

des biens alimentaires produits par le ménage (l'autoconsommation), est aussi importante, surtout dans les ménages moins nantis. En effet, elle représente 27,3 % de la dépense de consommation totale au sein du groupe des ménages moins nantis. La part de l'autoconsommation décroît du quintile inférieur (moins nantis) au quintile supérieur (plus nantis).

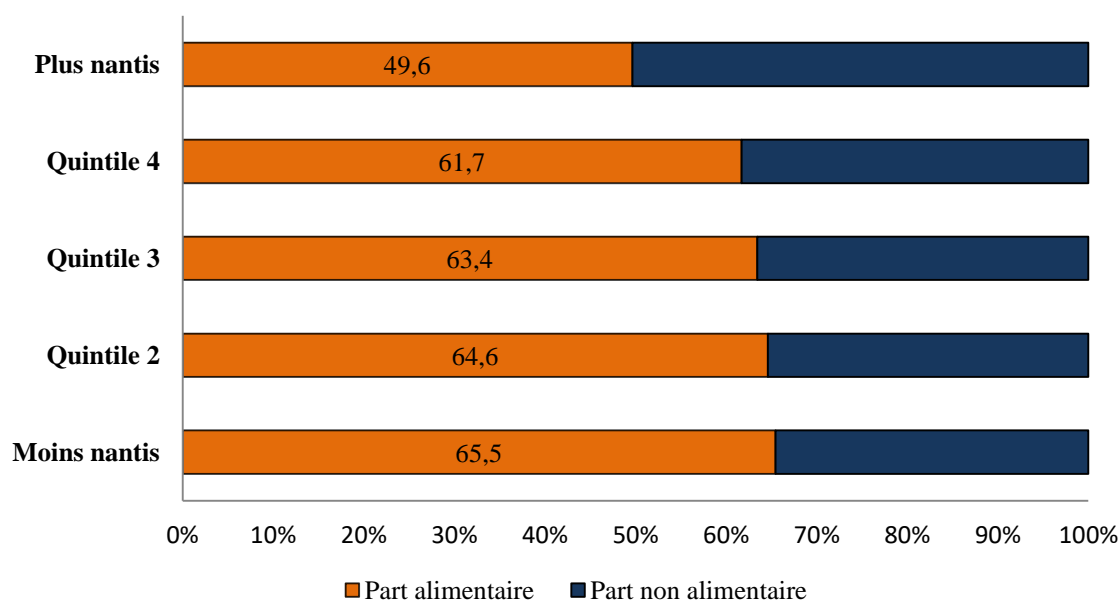
Tableau 1-2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%)

	Moins nantis	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Plus nantis	Ensemble
Consommation alimentaire sans autoconsommation	38,2	44,1	47,3	49,4	45,3	45,4
Autoconsommation alimentaire	27,3	20,6	16,1	12,3	4,3	13,7
Consommation non alimentaire sans les loyers	25	25,6	27,1	28,8	40,2	31,1
Loyer payé y compris les imputations	9,6	9,8	9,5	9,5	10,2	9,8
Consommation totale	100	100	100	100	100	100
Consommation totale en milliards de FCFA	607	733	861	1 000	1 492	4 692

Source : EMOP-2017

La part alimentaire des dépenses est un indicateur pertinent de l'état de bien-être du ménage. Il s'agit de la fonction « Alimentation et boissons non alcoolisées » au niveau du tableau 1-3. Elle s'obtient aussi comme la somme des deux premières lignes du tableau 1-2. Au niveau national, la part alimentaire est 59,1 %. Dans le chapitre 3, la part alimentaire s'analyse comme une mesure complémentaire de la pauvreté. La part des dépenses allouées à l'alimentation baisse du quintile le moins nanti au quintile le plus nanti.

Figure 1-1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%)



Source : EMOP-2017

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

1.2 Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation

De façon globale, les ménages maliens mettent un peu plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation (59,1 %). Cette part varie d'un maximum de 73,7 % dans la région de Kayes à un minimum de 40,9 % dans le district de Bamako. Autrement dit si les ménages de toutes les autres régions ont mis plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation, Bamako en a mis un peu plus du tiers. Ce résultat est d'autant plus plausible dans la mesure où la grande majorité des ménages aisés résident à Bamako et ces ménages, selon la théorie économique effectuent des dépenses de prestige qui se révèlent plus onéreuses que celles allouées à l'alimentation.

En ce qui concerne le logement, il ressort qu'environ 14,1 % des dépenses des ménages sont affectées au logement, suivit dans un ordre important par le transport (6,0%), les habillements (5,2%), les biens et services divers (4,4%) etc.

Tableau 1-3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région (%)

Fonction	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	73,7	62,8	55,6	66,6	63,4	68,8	54,2	40,9	59,1
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,1	0,2	0,6	0,3	0,2	0,5	0,5	0,3	0,3
Articles d'Habillement et Chaussures	4,3	5,8	5,4	6,1	4,3	5,6	4,2	5,2	5,2
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	8,0	16,8	9,7	5,1	16,6	12,3	31,8	21,3	14,1
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,1	1,9	4,3	3,5	2,2	1,8	1,5	2,3	2,6
Santé	3,4	2,8	3,7	2,9	2,9	1,9	1,6	2,0	2,7
Transport	3,0	3,7	10,2	5,1	4,0	1,1	2,4	10,4	6,0
Communication	2,1	2,1	3,5	3,2	2,7	1,9	1,5	4,6	3,1
Loisirs et Cultures	0,9	0,6	2,6	1,7	0,9	1,6	0,4	2,6	1,6
Enseignements	0,1	0,3	0,5	0,3	0,0	0,3	0,2	1,7	0,6
Restaurants et Hôtels	0,4	0,2	0,3	0,1	0,0	0,1	0,6	0,6	0,3
Biens et services divers	2,0	2,8	3,6	5,0	2,9	4,2	1,2	8,0	4,4
	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Montant total en milliards de FCFA	767	579	588	676	554	260	146	1122	4692

Source : EMOP-2017

Fonctions de consommation et niveau de pauvreté des ménages

Selon les théories économiques, la part des dépenses allouées à l'alimentation diminue lorsque le revenu du ménage croît. L'enquête de 2017, confirme une plus grande affectation des dépenses des ménages pauvres (65%) dans l'alimentation contre 57% pour les ménages non pauvres. La différence est observée sur un grand nombre de fonctions notamment les logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles (14,9 % pour les non pauvres contre 11,4% pour les pauvres) ; le transport (6,4% pour les non pauvres contre 4,7 % pour les pauvres).

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

Tableau 1-4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%)

Fonction	Non Pauvres	Pauvres	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	57,3	65,1	59,1
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,3	0,4	0,3
Articles d'Habillements et Chaussures	5,2	5,3	5,2
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	14,9	11,4	14,1
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,5	2,8	2,6
Santé	2,6	3,2	2,7
Transport	6,4	4,7	6,0
Communication	3,3	2,3	3,1
Loisirs et Cultures	1,8	1,1	1,6
Enseignements	0,7	0,2	0,6
Restaurants et Hôtels	0,4	0,3	0,3
Biens et services divers	4,7	3,3	4,4
	100	100	100
Montant total en milliards de FCFA	3 583	1 109	4 692

Source : EMOP-2017

Fonctions de consommation et niveau d'instruction du chef du ménage

Les résultats présentés dans le tableau 1-5 montre que la part des dépenses allouées à l'alimentation diminue lors que le niveau d'instruction du Chef de ménage augmente. Ainsi, les ménages qui ont un chef de ménage ayant un niveau d'instruction supérieur ont une part alimentaire plus faible (42,6 %) comparativement aux autres niveaux d'instruction. En effet, une grande partie des dépenses de ces ménages sont orientées vers le logement (20,0 %), les transports (11,0 %), articles d'habillement et de chaussures (5,8 %). Les ménages avec un chef sans niveau d'instruction ont des parts de dépenses toutes inférieures à 14 % pour toutes les autres fonctions.

Tableau 1-5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage(%)

Fonction	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	63,3	55,2	45,2	42,6	59,1
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,3	0,4	0,4	0,2	0,3
Articles d'Habillement et Chaussures	5,0	5,2	6,2	5,8	5,2
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	12,4	16,4	17,6	20,0	14,1
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,6	2,6	2,5	2,3	2,6
Santé	2,9	2,6	2,3	1,9	2,7
Transport	5,0	6,7	9,9	11,0	6,0
Communication	2,6	3,5	4,5	4,8	3,1
Loisirs et Cultures	1,5	1,6	2,2	2,4	1,6
Enseignements	0,3	0,9	1,4	1,6	0,6
Restaurants et Hôtels	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3
Biens et services divers	3,7	4,5	7,5	7,0	4,4
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant total en milliards de FCFA	3 121	951	333	287	4 692

Source : EMOP-2017

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

Fonctions de consommation et taille des ménages

Le tableau ci-dessous montre que la part des dépenses alimentation augmente avec la taille du ménage. Cette part est de 55,7 % pour les ménages d'une à 3 personnes et de 60,8 % pour les ménages de 16 personnes et plus.

En ce qui concerne les dépenses de logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles, leur part diminue avec la taille du ménage. C'est ainsi qu'elles sont estimées à 16,6 % pour les ménages de une à trois personnes et 10,0 % pour les ménages de 16 personnes et plus.

Tableau 1-6: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages(%)

Fonction	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16+ pers	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	55,7	59,9	57,8	59,5	60,8	59,1
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Articles d'Habillement et Chaussures	5,2	4,9	5,4	5,3	5,8	5,2
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	16,6	15,2	14,2	12,3	10,0	14,1
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,6	2,4	2,5	2,6	3,0	2,6
Santé	2,5	2,4	2,7	3,3	3,5	2,7
Transport	5,5	5,2	6,6	6,9	6,9	6,0
Communication	3,6	3,0	3,1	3,0	2,8	3,1
Loisirs et Cultures	1,6	1,6	1,6	1,7	1,8	1,6
Enseignements	0,2	0,6	0,7	0,6	0,6	0,6
Restaurants et Hôtels	0,9	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Biens et services divers	5,1	4,2	4,7	4,2	4,2	4,4
	100	100	100	100	100	100
Montant total en milliards de FCFA	324	1992	1116	769	490	4 692

Source : EMOP-2017

1.3 Le poids des principaux produits alimentaires consommés

De tous les produits alimentaires consommés, le riz coûterait plus cher aux ménages en termes de dépenses avec 18 % du poids des dépenses alimentaires totales. Le cumul des produits riz, mil, viande, sucre et poissons occupe près de la moitié des dépenses alimentaires (47,9%). Une politique des pouvoirs publics visant à réduire le coût de ces cinq (5) produits soulagerait les ménages.

Tableau 1-7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés

Produits alimentaires consommés	Montant (millions de FCFA)	Part alimentaire (%)	Part cumulée (%)
Riz	504 051	18,2	18,2
Mil	271 134	9,8	28,0
Sucre	172 243	6,2	34,2
Sorgho	90 749	3,3	37,5
Viande de bœuf fraîche	172 376	6,2	43,8
Thé	93 331	3,4	47,1
Maïs en grain crus	134 286	4,9	52,0
Beurre de karité	29 697	1,1	53,1
Poissons fumés, séchés, salés	132 105	4,8	57,8
Poissons frais	86 959	3,1	61,0
Huile d'arachide	88 274	3,2	64,2
Pain	79 727	2,9	67,0
Arachide décortiquée	39 498	1,4	68,5
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	130 344	4,7	73,2
Lait frais local	33 543	1,2	74,4
Tubercules et plantain	58 168	2,1	76,5
Oignon frais	71 904	2,6	79,1
Cube (Maggi, Jumbo etc.)	53 199	1,9	81,0
Lait en poudre	58 544	2,1	83,1
Haricots secs	47 175	1,7	84,8
Farine (maïs, mil, blé, sorgho...)	19 246	0,7	85,5
Pâtes alimentaires	37 250	1,3	86,9
Poulet	66 386	2,4	89,3
Pâte d'arachide	61 722	2,2	91,5
Œufs	11 378	0,4	91,9
Fruits (banane, orange, mangue....)	31 889	1,2	93,1
Sel	18 630	0,7	93,7
Ail	12 890	0,5	94,2
Autres produits alimentaires non cités	160 181	5,8	100,0
Ensemble	2 766 879	100,0	

Source : EMOP-2017

Tableau 1-8: Les dix produits non-alimentaires les plus achetés par milieu

Produits non-alimentaires	Dépenses totales (millions de FCFA)
Bamako	
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	134 218
Loyers	42 257
Funérailles et autres services n.c.a	38 697
Habillement	34 883
Approvisionnement en eau	14 642
Enseignement (frais de scolarité et de prise en charge de l'enfant)	12 015
Bus et taxi (tous les membres du ménage)	9 784
Services d'appel téléphonique (portable)	6 723
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	1 819
Électricité	317
Autres villes	
Loyers	66 671
Chaussures et réparation	14 140
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	14 074
Médicaments et produits et équipement thérapeutiques	13 588
Électricité	8 687
Habillement	5 719
Maintenance et réparation des véhicules, vélos, mc (incl. les pièces détachées)	2 716
Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	1 123
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	1 000
Services d'appel téléphonique (portable)	359
Rural	
Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	62 811
Services d'appel téléphonique (portable)	36 296
Nouvelle voiture, moto et minibus	25 995
Médicaments et produits et équipement thérapeutiques	24 877
Maintenance et réparation des véhicules, vélos, mc (incl. les pièces détachées)	11 299
Loyers	9 270
Chaussures et réparation	4 471
Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	2 344
Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	701
Habillement	235

Source : EMOP-2017

2. MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE

La notion de bien-être recouvre plusieurs définitions et concepts. Ce rapport traite d'abord de ce qui est généralement défini comme la pauvreté, à savoir le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer des ressources ou des compétences nécessaires pour satisfaire ses besoins essentiels (Aline Coudouel, Jesko S. Hentschel et Quentin T. Wodon ; 2002). Cette définition se fonde sur une comparaison des niveaux de revenus, de consommation, d'éducation et de certains autres attributs des personnes. Comme énoncé dans l'introduction, l'EMOP se réfère aux dépenses de consommation pour évaluer la pauvreté dans sa dimension monétaire. Certains autres aspects du bien-être en lien avec la pauvreté monétaire sont présentés dans le chapitre 4. D'autres aspects de la pauvreté liés aux conditions de vie des ménages tels que l'éducation, la santé, l'emploi ainsi que ceux relatifs à la pauvreté subjective ont été présentés dans les rapports de passage.

2.1. Concepts et mesures de la pauvreté

Dans la littérature, trois éléments sont requis dans le calcul d'une mesure de la pauvreté. De prime abord il y a lieu de choisir l'indicateur le mieux adapté à la mesure du bien-être qui peut être le revenu ou les dépenses de consommation. Ensuite, il convient de déterminer une ligne de pauvreté, c'est-à-dire un seuil en dessous duquel un ménage ou une personne déterminé(e) sera considéré(e) comme pauvre. En dernier lieu, il est nécessaire de sélectionner des indices en l'occurrence ceux de Foster, Greer et Thorbecke (FGT) (voir les Définitions des concepts clés, p.18) qui servent à mesurer la pauvreté.

L'EMOP en collectant les informations sur la consommation des ménages, s'est intéressée à trois types de dépenses qui couvraient pratiquement l'ensemble des mouvements pour lesquels les mêmes ménages étaient amenés à effectuer des dépenses sur les 4 passages. Il s'agissait essentiellement des dépenses rétrospectives sur :

- Les sept derniers jours en ce qui concerne les produits alimentaires de base ou essentiels ;
- Les trois derniers mois sur les produits non alimentaires dont les dépenses sont moins fréquentes (semi-durables);
- Les dépenses des douze derniers mois qui ont été captées seulement au premier et au dernier passage (biens durables).

La valeur de ces dépenses était captée sous forme **d'achat, d'autoconsommation** ou de **cadeaux reçus**.

- **L'incidence** est définie comme le pourcentage des individus pauvres, c'est-à-dire ceux pour lesquels les dépenses de consommation sont situés en dessous du seuil de pauvreté. C'est la mesure FGT avec $\alpha = 0$.
- **La profondeur** est la moyenne des montants qui manquent aux individus pour atteindre le seuil de pauvreté mesurée en pourcentage du seuil. Une faible profondeur indique que les individus pauvres ont des dépenses assez proches du seuil, mais toujours au-dessous du seuil. C'est la mesure FGT avec $\alpha = 1$.
- **La sévérité** est la mesure FGT avec $\alpha = 2$. Elle reflète la situation inégalitaire des pauvres et il est plus facile de l'interpréter dans les comparaisons. Une valeur faible de la sévérité indique non seulement qu'il y a peu d'individus pauvres qui ont des dépenses éloignées de la ligne de pauvreté, mais traduit également qu'il y a moins d'inégalité dans la distribution des dépenses des ménages pauvres. En revanche, une valeur élevée de la sévérité indiquerait le contraire.

2.2.Détermination des seuils de pauvreté

Dans la littérature, on retient qu'au Mali les estimations de la pauvreté en 2001 ont été construites selon une variante de la méthode dite de l'énergie nutritive (DNSI, 2004).

L'approche a consisté à calculer un seuil alimentaire de pauvreté selon cette méthode (en réalisant une correspondance statistique entre la consommation énergétique et la dépense alimentaire), et à rajouter au seuil de pauvreté alimentaire ainsi obtenu une estimation des besoins non-alimentaires. La Banque mondiale en utilisant les mêmes données de l'EMEP, a recalculé un autre seuil sur la base du coût des besoins de base.

En 2006, le seuil de pauvreté a tout simplement été obtenu en appliquant l'inflation (9,65 %) entre 2001 et 2006 au seuil de 2001 calculé par la BM. En 2010, le seuil de pauvreté a été estimé à nouveau en tenant compte de l'évolution du coût de la vie entre 2006 et 2010 sur la base de la ligne de pauvreté établie en 2006. En 2010, les taux d'inflation séparés pour le seuil alimentaire et le seuil non-alimentaire ont été calculés.

En 2011, pour rester cohérent dans l'application des approches méthodologiques afin d'assurer la comparabilité dans le temps entre les résultats de la série des opérations ayant servi à l'analyse de la pauvreté, la même démarche a été adoptée c'est-à-dire procéder à l'actualisation des deux composantes du seuil de pauvreté de 2010 pour déterminer celui de 2011. Ainsi, les calculs effectués ont permis d'avoir un seuil de pauvreté global estimé à 171 810 FCFA par tête et par an.

En adoptant la même approche technique d'actualisation des seuils, on est passé de 175 000 F CFA en 2016 à 178 000 F CFA en 2017.

Tableau 2-1: Evolution des seuils et incidences de pauvreté

	2001	2006	2009-10	2011	2013	2014	2015	2016	2017
Seuils de pauvreté (FCFA)	136 000	149 000	165 000	172 000	174 000	175 000	177 000	175 000	178 343
Incidence de la pauvreté (%)	55,6	47,6	43,7	45,6	47,1	46,9	47,2	46,8	44,9
Incidence de la pauvreté sans les régions du Nord	57,9	49,1	45,0	45,9	47,1	48,0	48,3	48,1	46,0

Source : EMOP-2017

2.3. Unité d'analyse

L'unité d'analyse la plus petite à laquelle s'applique la théorie de l'analyse de la pauvreté serait l'individu. Mais ce choix se révélerait peu pratique étant donné la nature contraignante des indicateurs de bien-être qui sont généralement admis pour mesurer la pauvreté (Angèle Soliz, Luis Alejandro, juin 1999). En effet, si la consommation est jugée adéquate pour mesurer le bien-être d'une personne puisque tous les individus effectuent des dépenses de consommation, cependant, force est de s'en convaincre qu'il y a des dépenses, comme celles du logement ou d'électricité qui sont difficiles à individualiser. Aussi, une des raisons déterminantes est peut-être le fait que des données sur la consommation individuelle ne sont pas toujours disponibles dans la plupart des cas ; les enquêtes sur la consommation se réalisant usuellement au niveau du ménage. En outre ces biens font l'objet d'économie d'échelle.

Il s'agit d'un choix pertinent, puisque des dépenses telles que le logement, l'alimentation, et les factures d'eau ou d'électricité sont communes au ménage tout entier étant donné qu'on ne dispose pas en général des données pour chaque individu composant le ménage.

Cependant, si le ménage est considéré comme unité d'analyse, les principaux résultats relatifs aux indices de pauvreté se réfèrent aux individus.

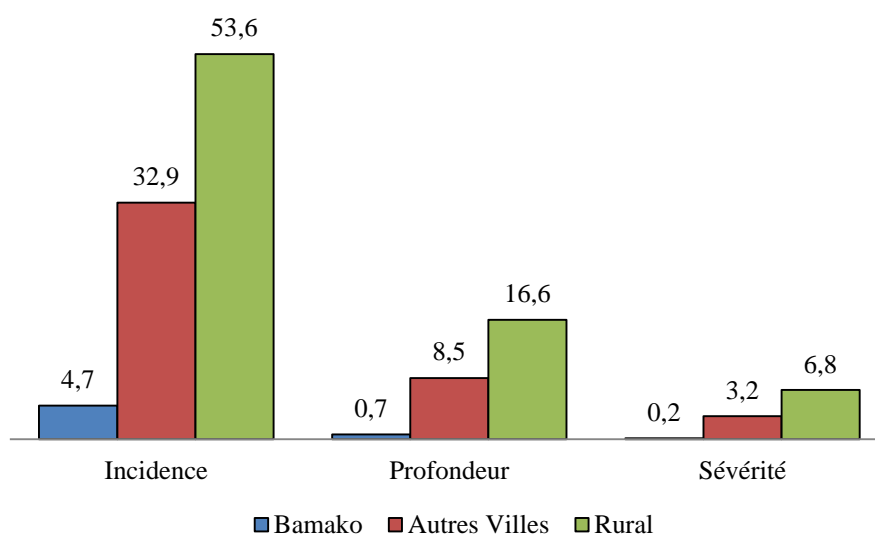
3. CARACTERISATION DE LA PAUVRETE

3.1. Analyse régionale et spatiale de la pauvreté

L'ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence c'est-à-dire la proportion d'individus pauvres dans la population, est estimée à 44,9 % au niveau national en 2017. Ce pourcentage correspond à 8 517 323 individus. Il est important d'apprécier la valeur de cette estimation entre 43,2 % et 46,6 % avec un niveau de confiance de 95 %.

Les résultats de l'enquête révèlent une incidence de la pauvreté estimée à 4,7 % à Bamako contre respectivement 32,9 % et 53,6 % dans les autres villes et en milieu rural. Ce faible taux à Bamako s'explique en général les opportunités d'emploi ainsi que le niveau de vie élevé dans cette zone. On observe la même tendance au niveau de la profondeur aussi bien que de la sévérité c'est-à-dire qu'il y a plus d'efforts à fournir en termes de ressources pour réduire la pauvreté dans les autres villes et en milieu rural qu'à Bamako.

Figure 3-1: Indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2017

La présentation des résultats par région montre que l'ampleur de la pauvreté est la plus élevée à Sikasso, Mopti et Koulikoro avec des incidences respectives de 67,8 %, 59,5 % et 52,2 %.

Concernant la profondeur et la sévérité, elles sont également plus élevées à Sikasso, Mopti, Ségou et Koulikoro traduisant ainsi une inégalité dans la distribution des dépenses de consommation qui servent à mesurer le niveau de bien-être.

Tableau 3-1: Indices de pauvreté par région (%)

Région	Incidence	Profondeur	Sévérité
Kayes	26,3	5,9	1,9
Koulikoro	52,2	15,1	5,6
Sikasso	67,8	24,9	11,8
Ségou	51,1	15,7	6,3
Mopti	59,5	17,6	6,8
Tombouctou	18,0	2,9	0,7
Gao	50,5	11,2	3,3
Bamako	4,7	0,7	0,2
Ensemble	44,9	13,6	5,6

Source : EMOP-2017

La profondeur, c'est-à-dire le déficit moyen des dépenses par tête des pauvres par rapport au seuil de pauvreté est estimé à 13,6 % pour l'ensemble du pays.

Les résultats montrent une corrélation positive entre l'incidence de la pauvreté et sa profondeur observées dans les régions.

La sévérité de la pauvreté qui tient compte non seulement de l'écart séparant les pauvres du seuil de pauvreté, mais aussi de l'inégalité entre les pauvres, s'élève à 5,6 %. Elle est plus prononcée à Sikasso, Mopti et Ségou.

Figure 3-2: Incidence de la pauvreté selon la région (%)

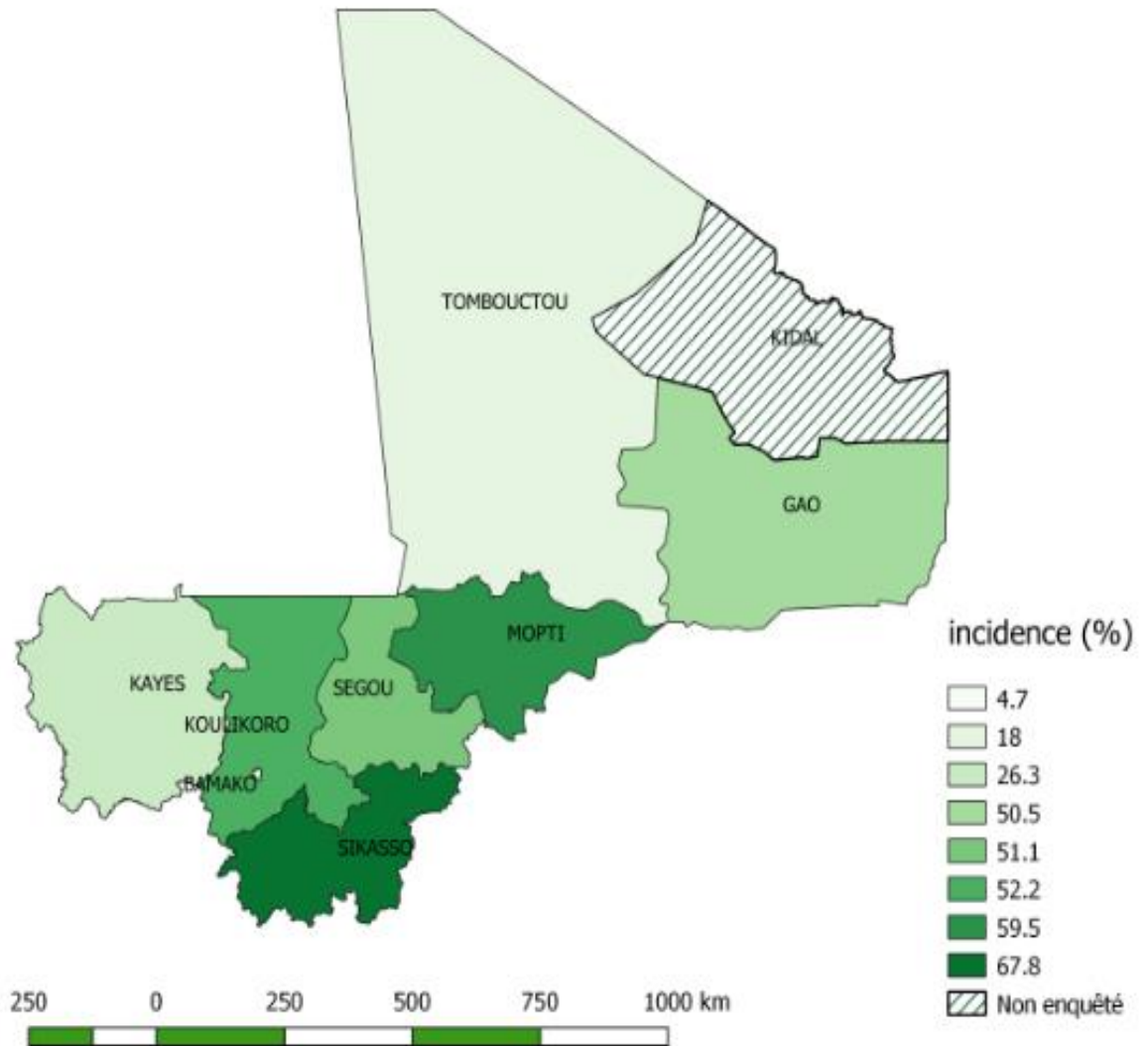
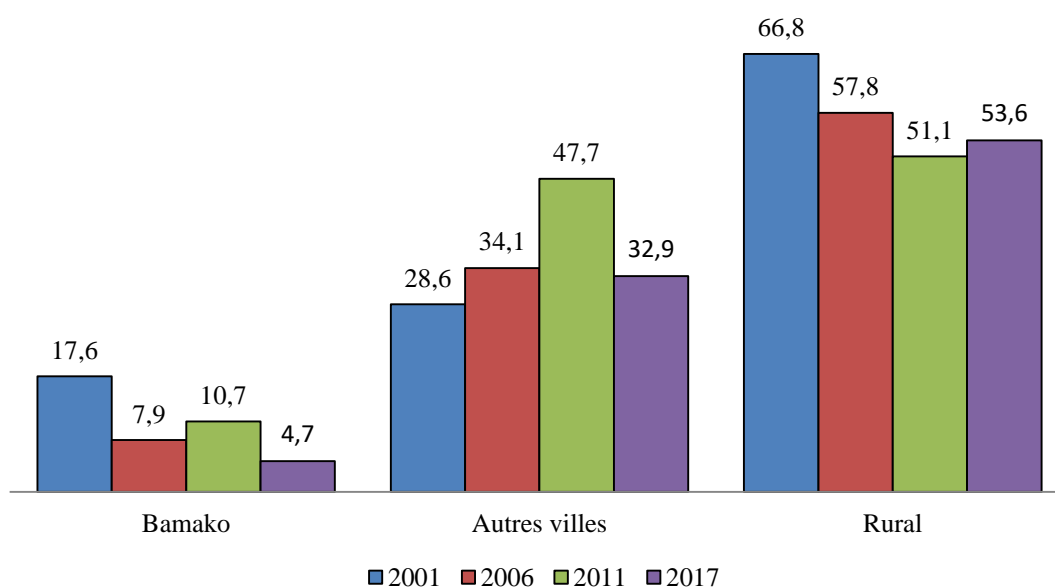


Figure 3-3: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Sources: EMEP-2001 ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2017

Tableau 3-2: Evolution de l'incidence de pauvreté selon le milieu de résidence (%)

Années	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
2001	17,6	28,6	66,8	55,6
2006	7,9	34,1	57,8	47,6
2009	9,6	32	51,2	43,7
2011	10,7	47,7	51,1	45,6
2014	11,1	46,6	52,8	46,9
2015	11,2	47,7	53,1	47,2
2016	7,4	36,9	55,2	46,8
2017	4,7	32,9	53,6	44,9

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS/ELIM 2009, EMOP-2011, 2014, 2015, 2016 et 2017

3.2.L'effort d'investissement

L'effort d'investissement est calculé pour appréhender l'écart entre la ligne de pauvreté et les dépenses par tête des pauvres. Il permet d'estimer l'aide financière à apporter aux pauvres pour sortir de leur situation de pauvreté. Le tableau 3-3 donne le montant moyen et total des aides par région et par milieu de résidence.

Tableau 3-3: Effort d'investissement (en millions de FCFA) par région et par milieu de résidence

Strate	Ecart total		Ecart moyen en FCFA
	Montant (en milliards de FCFA)	%	
Région			
Kayes	27,3	5,9	39 670
Koulikoro	82,9	18,0	51 695
Sikasso	156,4	33,9	65 554
Ségou	87,0	18,9	54 803
Mopti	85,9	18,6	52 731
Tombouctou	4,6	1,0	28 920
Gao	14,1	3,1	39 671
Bamako	2,8	0,6	25 523
Milieu de résidence			
Urbain	39,5	8,6	43 742
Rural	421,5	91,4	55 356
Total	461,0	100	54 124

Source : EMOP-2017

Dans l'ensemble l'effort d'investissement est estimé à 461 milliards de FCFA. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'effort est plus important à Sikasso (33,9 %) et plus faible à Bamako (0,6%). En général, plus le nombre de pauvre est important, l'investissement à apporter est conséquent.

L'écart moyen correspond au rapport entre somme des écarts et le nombre de pauvres. Dans l'ensemble, ce montant est estimé à 54 124 FCFA.

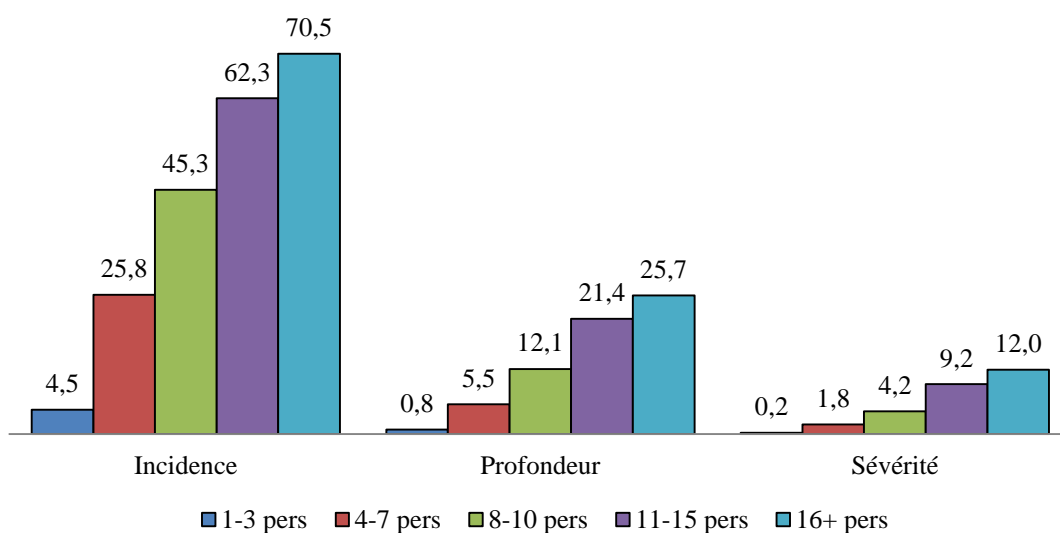
3.3.Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté

La pauvreté est le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer de ressources pour faire face à ses besoins essentiels. En effet, elle se caractérise par un manque d'utilité dans les divers domaines de la vie tels que l'éducation, la santé, le logement, l'emploi, etc. Pour bien cibler les pauvres, il est indispensable d'avoir une masse d'information à travers laquelle ils sont identifiés en fonction de certaines caractéristiques propres aux personnes et aux ménages telles que le sexe, le niveau d'éducation, le statut dans l'emploi et la taille du ménage. En outre si un ménage est pauvre, tous les individus de ce ménage sont pauvres. Les indices de pauvreté se réfèrent aux individus, et non au ménage. Le pourcentage de ménage pauvre peut donc être différent du pourcentage des individus pauvres dans chaque zone.

La taille du ménage c'est-à-dire le nombre de personnes vivant quotidiennement ensemble dans le ménage est un élément qui contribue à augmenter les besoins de consommation du ménage. Ainsi, si les ressources disponibles pour faire face aux besoins essentiels de tous les membres du ménage

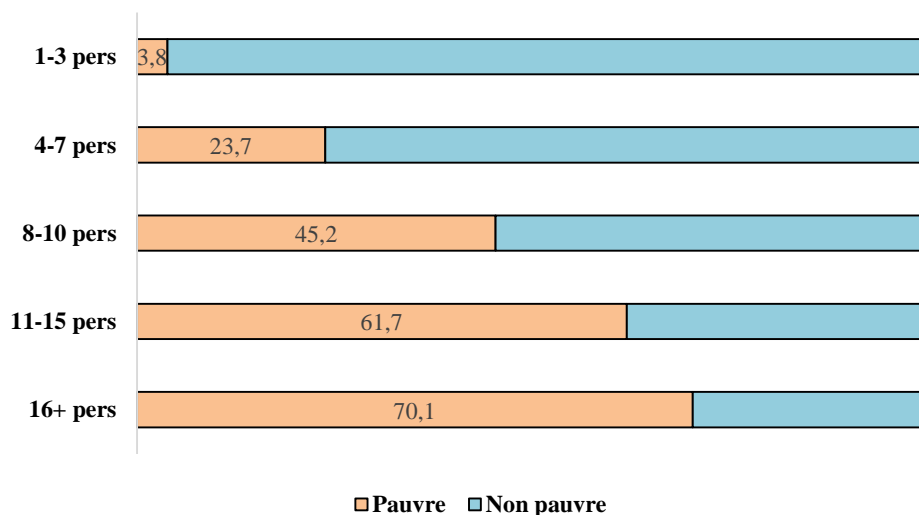
ne sont pas abondantes, alors le risque de basculer dans la pauvreté s'élève. L'enquête révèle une corrélation positive entre l'effectif du ménage en personnes et l'incidence de la pauvreté. L'analyse des résultats indique que l'ampleur de la pauvreté est plus élevée dans les ménages de plus de quinze (15) personnes contre ceux faiblement peuplés (1-3) personnes (70,5 % contre 4,1 % respectivement).

Figure 3-4: Indices de pauvreté selon la taille du ménage(%)



Source : EMOP-2017

Figure 3-5: Répartition des ménages selon la taille et le statut de pauvreté (%)



Source : EMOP-2017

L'analyse des résultats de l'EMOP-2017 montre que l'incidence de la pauvreté est moins élevée dans les ménages dirigés par les femmes. Parmi les individus qui vivent dans un ménage dirigé par un homme, 45,8 % d'entre eux sont pauvres et que parmi les individus dans un ménage dirigé par une femme, 27,8 % d'entre eux sont pauvres. Ces ménages dirigés par les femmes sont plus souvent localisés en milieu urbain par rapport à l'ensemble et la taille de ces ménages est plus petite que la taille moyenne.

Tableau 3-4: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%)

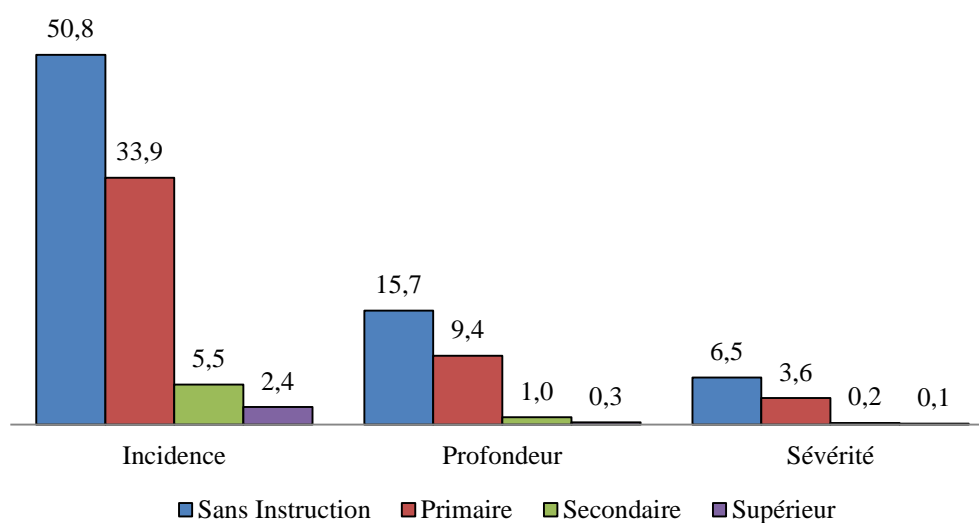
Sexe	Incidence	Profondeur	Sévérité
Masculin	45,8	14,1	5,8
Féminin	27,8	5,9	1,9
Ensemble	44,9	13,6	5,6

Source : EMOP-2017

3.4. Caractéristiques socioculturelles et pauvreté

Le niveau d'éducation d'un individu est une caractéristique fondamentale qui explique beaucoup de choses. Une bonne éducation donne la chance d'échapper à la pauvreté, de trouver un emploi, d'améliorer ses conditions de vie et de faire des choix. L'éducation est l'un des leviers les plus efficaces pour atteindre les Objectifs du Développement Durables (ODD). Le niveau de bien-être d'un ménage ou des individus qui y vivent peut donc à juste titre s'apprécier à travers celui de son chef. Contrairement à la taille, l'enquête révèle une corrélation négative entre le niveau d'instruction du chef de ménage et l'incidence de la pauvreté (2,4 % contre 50,8 %) respectivement pour un niveau d'éducation équivalent à celui du supérieur comparé à celui qui est sans niveau d'instruction au sens de l'enquête c'est-à-dire celui qui n'a jamais été à l'école ou qui s'est arrêté au niveau de la maternelle.

Figure 3-6: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage (%)



Source : EMOP-2017

Parmi les caractéristiques individuelles, l'alphabétisation est un des facteurs fortement liés à la pauvreté. Même si le taux d'alphabétisation n'est pas très élevé au Mali, force est de constater que le pays a connu une croissance considérable entre 2001 (21,3 %) et 2017 (34,3 %) soit une augmentation de 13 points de pourcentage entre les deux dates. Quel que soit l'année, l'alphabétisation est plus répandue chez les hommes comparativement aux femmes avec une forte diminution de l'écart entre les deux sexes en 2017.

Tableau 3-5: Evolution du taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus par sexe (%)

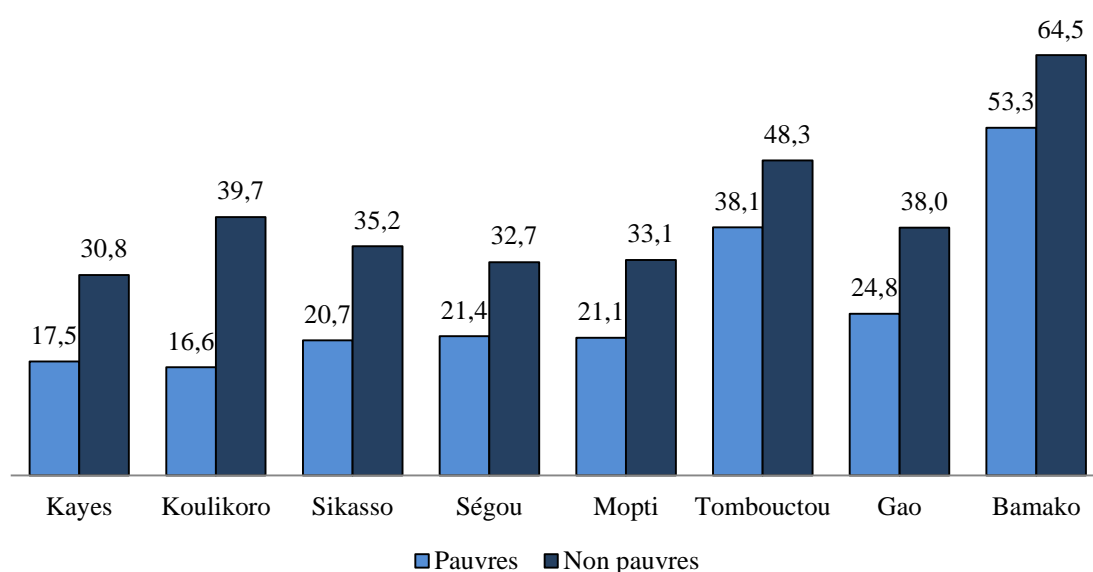
Année	Masculin	Féminin	Ecart	Ensemble
2001	30,7	12,7	18,0	21,3
2006	34,9	18,2	16,7	26,2
2009	41,6	18,8	22,8	29,4
2011	43,1	24,6	18,5	33,4
2013	47,5	24,1	23,4	35,2
2014	41,5	21,5	20,0	31,0
2015	45,1	22,2	22,9	33,1
2016	41,4	21,6	19,8	31,0
2017	44,8	24,6	20,2	34,3

Source: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017

On constate que les pauvres sont moins alphabétisés dans toutes les régions par rapport aux moins pauvres. L'écart est plus prononcé dans les régions de Koulikoro, Sikasso, Kayes et Gao avec respectivement 23,0 ; 14,5 ; 13,3 et 13,2 points de pourcentage.

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

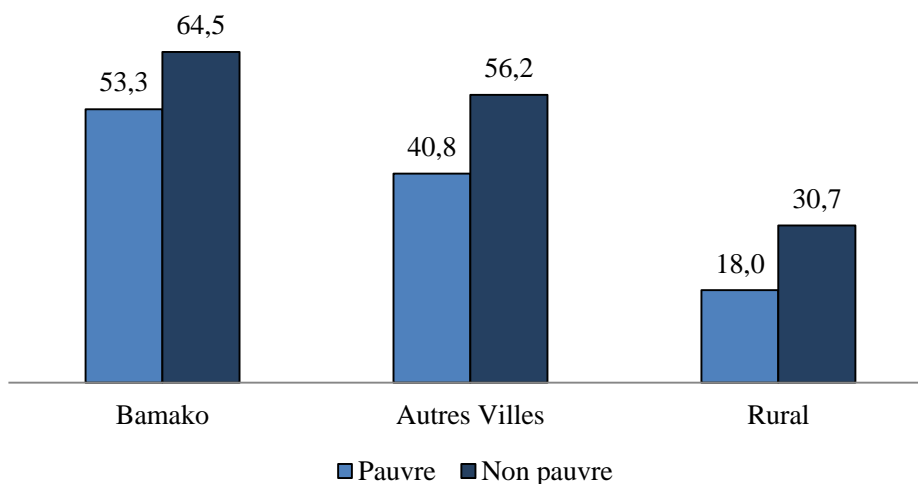
Figure 3-7: Taux d’alphabétisation des 15 ans et plus par région selon le niveau de pauvreté (%)



Source : EMOP-2017

Comme on pouvait s’y attendre, le taux d’alphabétisation est plus élevé dans les villes, et plus bas parmi les pauvres. Cependant, les pauvres de Bamako et des autres villes urbaines ont un taux d’alphabétisation dépassant celui de la moyenne nationale.

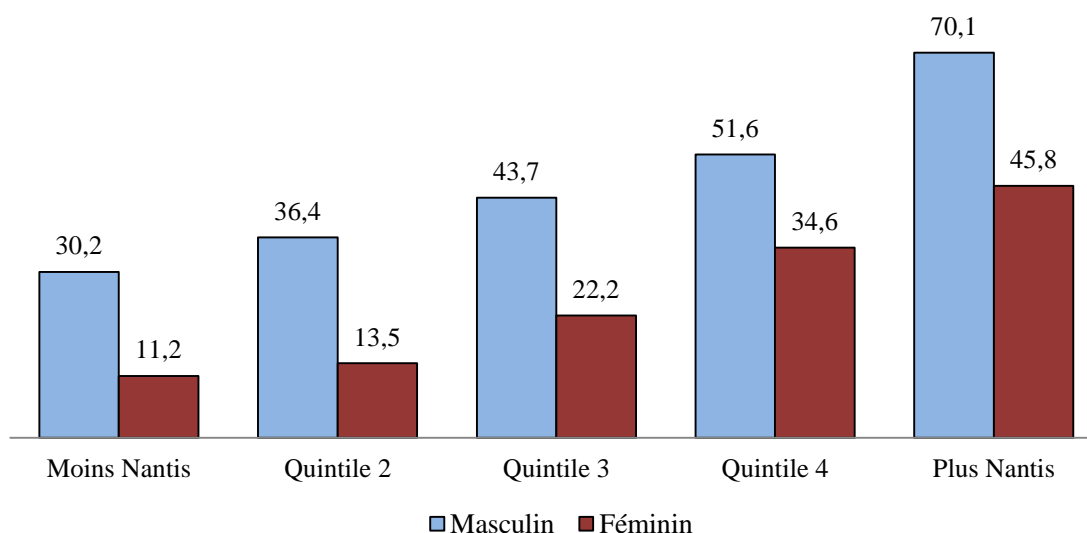
Figure 3-8: Taux d’alphabétisation des 15 ans et plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%)



Source : EMOP-2017

Le taux d’alphabétisation est élevé dans les ménages où la situation financière du ménage est meilleure. En effet, les ménages nantis ont plus de possibilités à supporter les coûts liés à la scolarisation.

Figure 3-9: Taux d’alphabétisation des 15 ans et plus par quintile selon le sexe (%)



Source : EMOP-2017

Parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, le taux d’alphabétisation des pauvres est estimé à 37,1 % soit 26,1 % chez les femmes contre 48,6 % pour les hommes. Cette disparité entre les hommes et les femmes pauvres doit inciter des actions pour réduire cet écart dans la mesure où le taux d’alphabétisation est considéré comme un indicateur stratégique de lutte pour la réduction de la pauvreté.

Tableau 3-6: Alphabétisation parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, par sexe et selon le niveau de pauvreté et le milieu (%)

Sexe	Pauvre				Non Pauvre			
	Bamako	Autres Villes	Rural	Ensemble	Bamako	Autres Villes	Rural	Ensemble
Masculin	87,9	73,1	44,5	48,6	90,7	83,5	54,0	67,4
Féminin	74,4	50,5	21,6	26,1	71,9	66,9	36,6	50,5
Total	80,0	61,5	32,7	37,1	80,2	74,6	44,8	58,4

Source : EMOP-2017

3.5.Pauvreté et part de consommation alimentaire

Traditionnellement, le bien-être et la pauvreté sont mesurés en termes de capacités financières à faire face aux besoins de base. L’approche la plus limitée est d’utiliser le revenu ou la consommation en espèces. Cependant, l’estimation à travers les dépenses de consommation est préférable à celle du revenu car elles sont plus stables avec moins d’omissions. Aussi, pour plusieurs raisons, certaines personnes rechignent de déclarer leurs revenus.

Résultats annuels de l’EMOP-2017/2018

Un nombre important de ménages, vivent totalement ou partiellement de leur propre production alimentaire (autoconsommation) et résident dans des logements dont ils sont les propriétaires. La valeur de cette consommation doit être incluse dans les dépenses des ménages lors de la comparaison du bien-être entre les groupes et au fil du temps.

Les deux mesures les plus courantes de bien-être et de la pauvreté sont le taux de pauvreté et la part de l'alimentation dans la consommation totale.

Lorsque les ménages obtiennent plus d'argent, ils dépensent aussi plus d'argent pour la nourriture, mais la part alimentaire dans le budget total descend (la loi d'Engel⁷). Engel a déclaré qu'un ménage est pauvre s'il utilise plus de 60 % du budget pour les produits alimentaires, et extrêmement pauvre s'il en affecte plus de 80 % dans l'alimentation.

En terme d'analyse, le taux de pauvreté renseigne sur l'ampleur de la pauvreté en indiquant la proportion d'individus pauvres qui vivent en dessous du minimum normatif requis pour satisfaire leurs besoins essentiels alors que la part alimentaire indique concrètement le niveau du bien-être d'un groupe de ménages. Ainsi, les deux mesures sont complémentaires et devraient normalement suivre la même tendance. En général, une part alimentaire faible devrait correspondre à un faible taux de pauvreté. Autrement, les perturbations observées dans cette corrélation positive, peuvent être expliquées par des choix méthodologiques différents.

La Figure 3.9 compare l'évolution du bien-être de 2011 à 2017 pour les deux approches. En effet, la situation s'avère similaire pour les deux méthodes. Dans l'ensemble, la part des dépenses totales consacrées à l'alimentation a connu une légère augmentation entre 2011 et 2016 (53,0 % contre 59,1 %). Selon la même figure, le taux de pauvreté a augmenté entre 2011 et 2016, passant de 45,6 % à 44,9 %.

⁷ H. Houthakker, « An International Comparison of Household Expenditure Patterns, Commemorating The Centenary of Engel's Law », *Econometrica*, vol. 25, 1957, pp. 532-551

Figure 3-10: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2011 et 2016 (%)

2017	Part alimentaire.	2011	2017	% pauvres	2011	
Secondeaire Bamako, Supérieur	0-5		Bamako, Supérieur	0-5	Kidal	
	6-10		Secondeaire	6-10	Bamako, secondaire, Supérieur	
	11-15			11-15		
	16-20		Tombouctou	16-20		
	21-25			21-25	Primaire	
	26-30		Kayes	26-30		
	31-35	Supérieur		Autres villes, Primaire	31-35	Gao
	36-40	Bamako, Secondeaire		Ensemble 2017	36-40	Kayes
	41-45	Primaire, Non Pauvres			41-45	Ensemble 2011
	46-50				46-50	Skoulikoro, Tombouctou, Autres villes, Rural
Sikasso Gao, Primaire	51-55	Koulikoro, Ensemble 2011	Koulikoro, Ségou, Gao, Sans instruction, Rural	51-55	Ségou, Sans Instruction	
	56-60	Kayes, Sikasso, Mopti, Gao, Rural, Sans Instr., Autres villes		Mopti	56-60	Sikasso, Mopti
Autres villes, Non Pauvres, Ensemble 2017 Koulikoro, Mopti, Rural, Pauvres, Sans Instr.	61-65	Ségou, Kidal		61-65		
	66-70	Tombouctou, Pauvres	Sikasso	66-70		
Segou, Rural, Tombouctou	71-75			71-75		
	76-80			76-80		
	81-85			81-85		
	86-90			86-90		
	91-95			91-95		
Kayes	96-100			96-100		

Sources : EMOP-2011, EMOP-2016

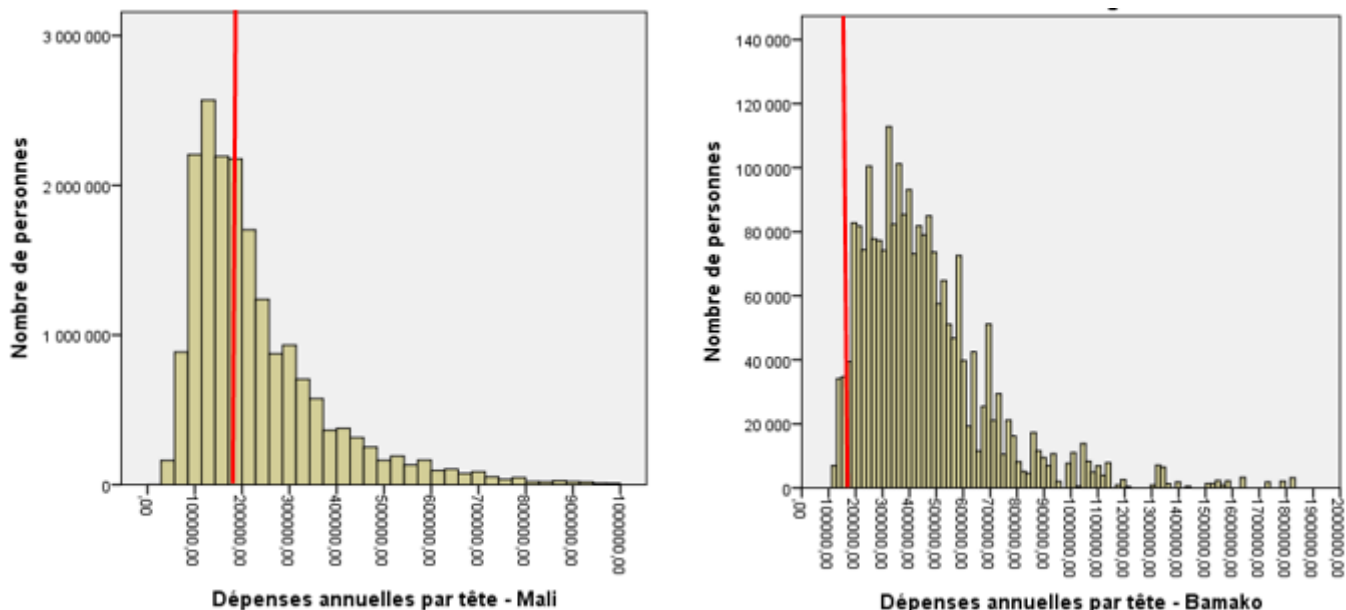
3.6. La distribution des ménages selon les dépenses par tête

Les graphiques dans les Figures 3-10 et 3-11 montrent que les distributions des dépenses par tête dans les milieux différents se distinguent très nettement. Dans le milieu rural, une grande partie des individus (53,6 %) se trouve dans des ménages pauvres. Dans les Autres villes, la distribution est plus étalée à droite du seuil.

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

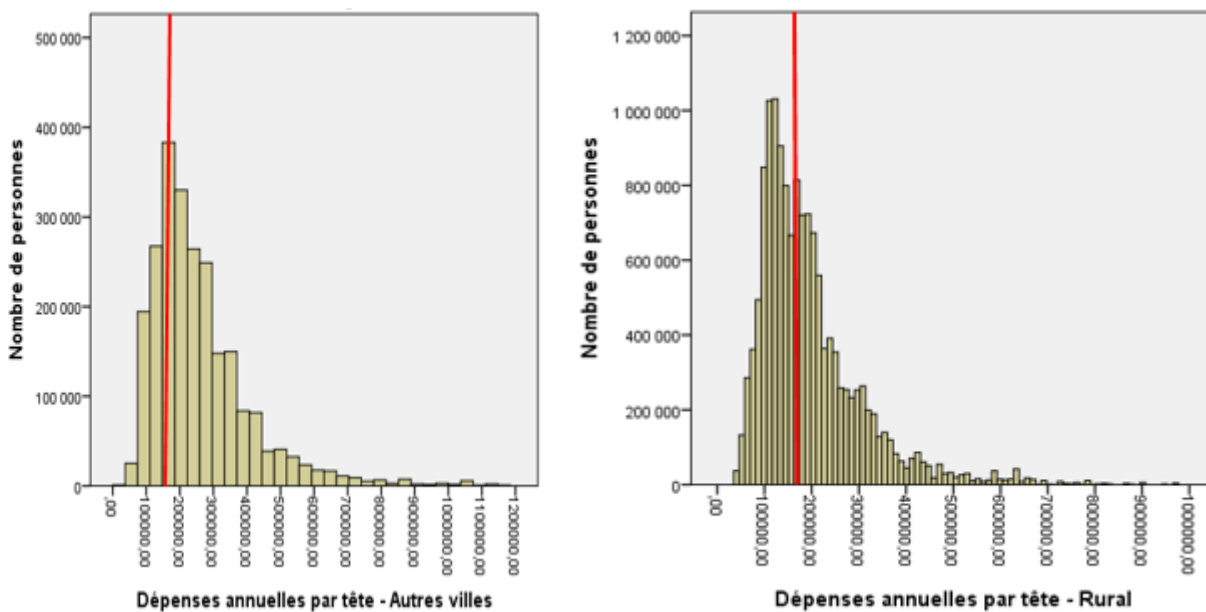
32,9 % d'entre eux sont pauvres. A Bamako, avec seulement 4,7 % de la population au-dessous du seuil, la distribution est beaucoup plus étendue à droite, ce qui signifie un grand nombre de ménages plus nantis.

Figure 3-11: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako (Fcfa)



Source : EMOP-2017

Figure 3-12: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes (Fcfa)



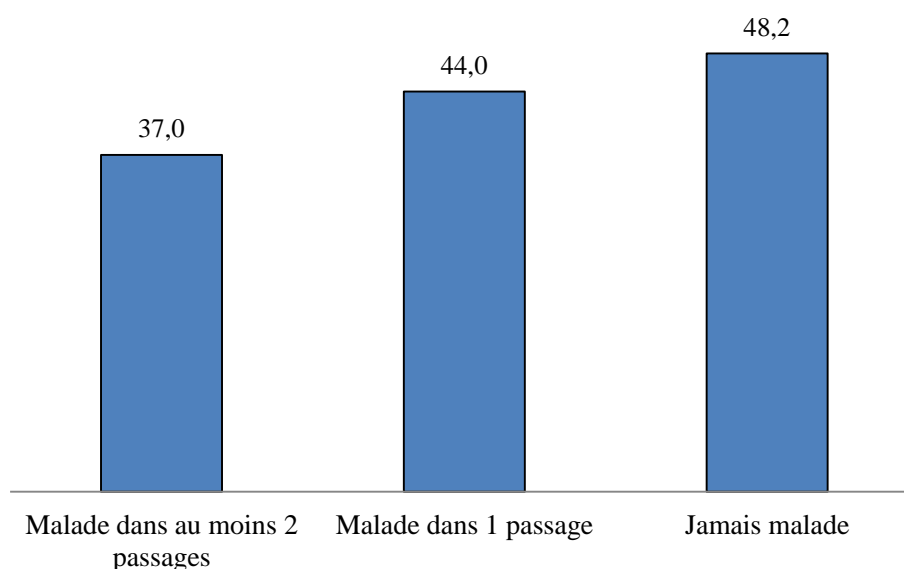
Source : EMOP-2017

4. ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION, ACTIVITÉ ET PAUVRETÉ

4.1.Santé et pauvreté

L'EMOP renseigne une série de questions qui informent sur l'état de santé de la population, les services de santé auxquels elle recourt en cas de nécessité et les difficultés rencontrées lors des consultations médicales. Ces informations sanitaires croisées avec le statut de pauvreté font ressortir que la maladie touche à peu près de la même proportion les pauvres et les non pauvres. Ce croisement montre que l'incidence de la pauvreté est plus faible chez les personnes malades dans au moins 2 passages (37,0 %).

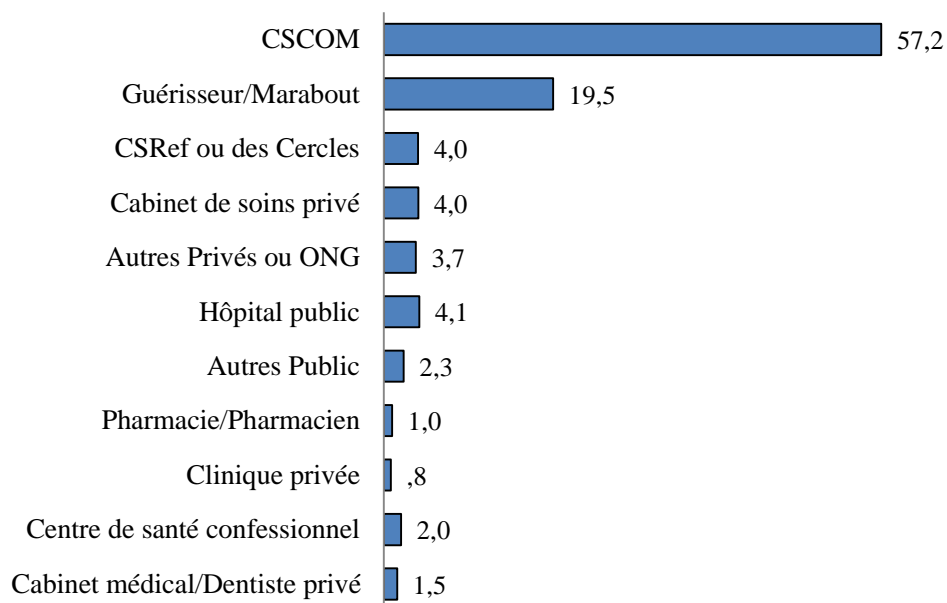
Figure 4-1: Incidence de la pauvreté selon le statut de morbidité sur les 4 passages (%)



Source : EMOP-2017

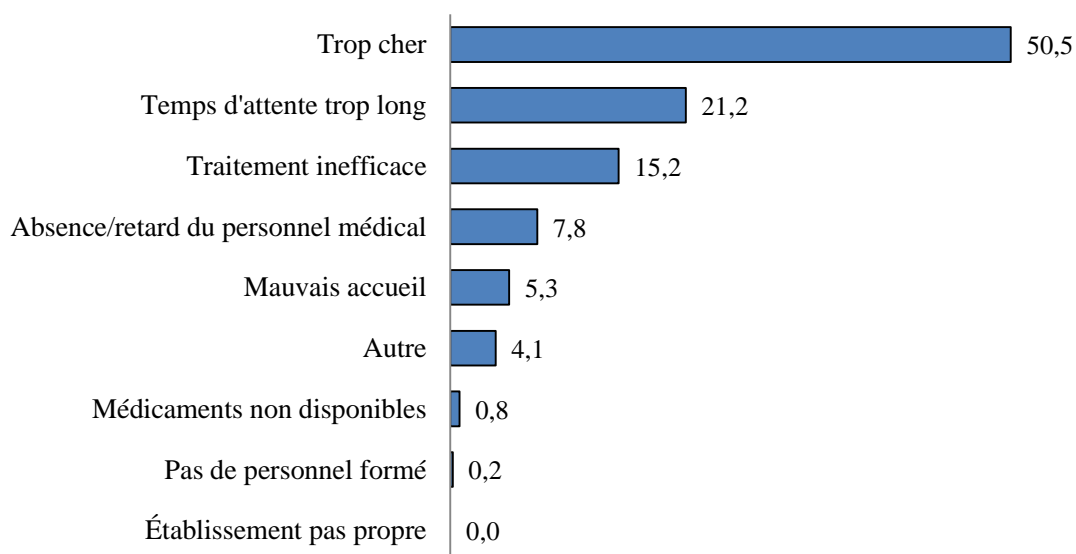
Les résultats montrent également que le service de santé auquel les pauvres ont recours est le CSCOM (57,2 %), suivi du Guérisseur ou marabout (19,5 %) et Csref ou cercles (4,0 %). L'ensemble des difficultés rencontrées par les pauvres lors des consultations se résument essentiellement aux coûts de consultation (50,5 %), le temps d'attente (21,2%), l'inefficacité des traitements (15,2 %) etc.

Figure 4-2: Répartition de la population pauvre sur les types de service de santé consultés (%)



Source : EMOP-2017

Figure 4-3: Les types de problèmes rencontrés au service de santé par la population pauvre (%)



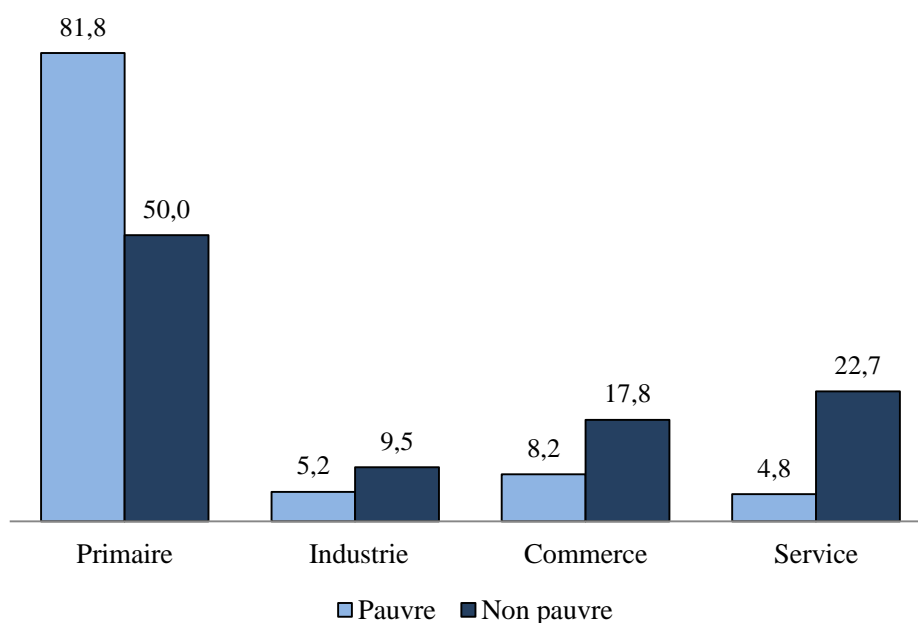
Source : EMOP-2017

4.2.Pauvreté selon l'activité

Les résultats indiquent qu'au sein des ménages pauvres, le secteur primaire (81,8 %) composé majoritairement d'agriculteurs est le plus dominant. Ce secteur est suivi du commerce (8,2 %), des l'industrie (5,2 %) et de services (4,8 %). Lorsqu'on s'intéresse aux non pauvres, le primaire reste dominant mais avec une proportion plus faible (environ une personne sur deux). La majorité des emplois occupés réside dans le secteur primaire.

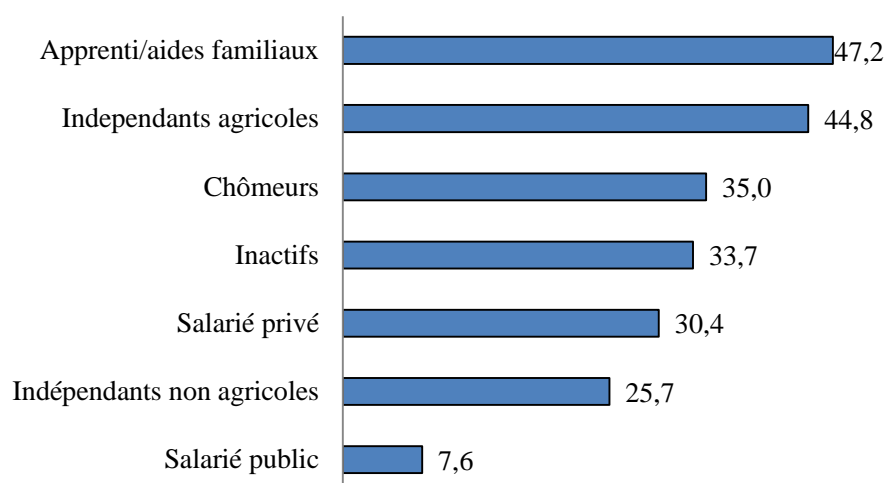
Par ailleurs, en distinguant les différents groupes socioéconomiques se présentant sur le marché du travail, les résultats montrent que 47,2 % des apprentis/aides familiaux sont pauvres, suivi des indépendants agricoles (44,8 %) et des chômeurs (35,0 %). Les groupes socioéconomiques les moins pauvres sont les salariés (du public ou du privé) et les indépendants non agricoles.

Figure 4-4: Répartition de la population active selon la branche d'activité et le statut de pauvreté (%)



Source : EMOP-2017

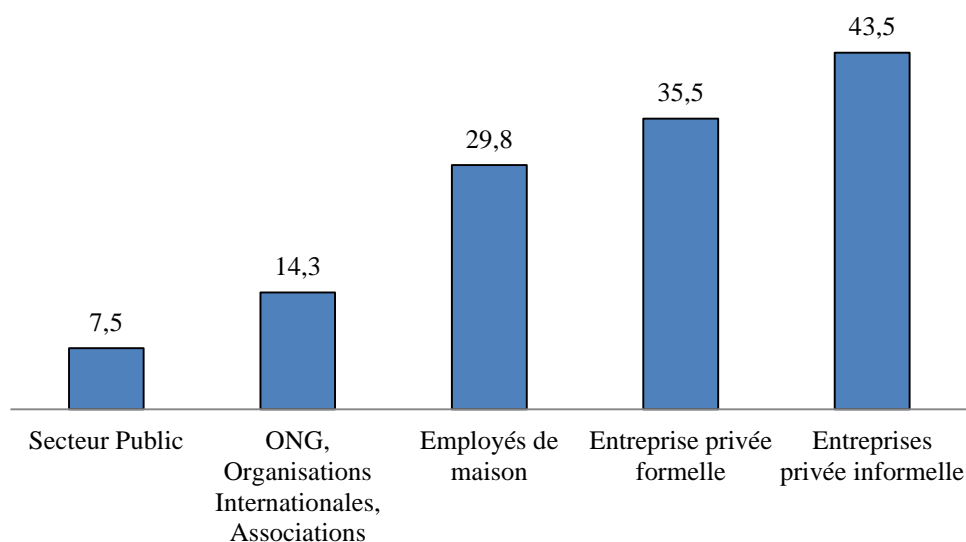
Figure 4-5: Taux de pauvreté des groupes socioéconomiques des individus (%)



Source : EMOP-2017

L'analyse de la pauvreté basée sur le secteur institutionnel montre que le phénomène est plus répandu chez les entreprises privées informelles et formelles (43,5 % et 35,5%) respectivement et chez les employés de maison (29,8 %). Les employés du secteur public sont les moins pauvres (7,5 %), suivi par ceux des ONG, organisations internationales et associations (14,3 %).

Figure 4-6 Taux de pauvreté selon le secteur institutionnel (%)

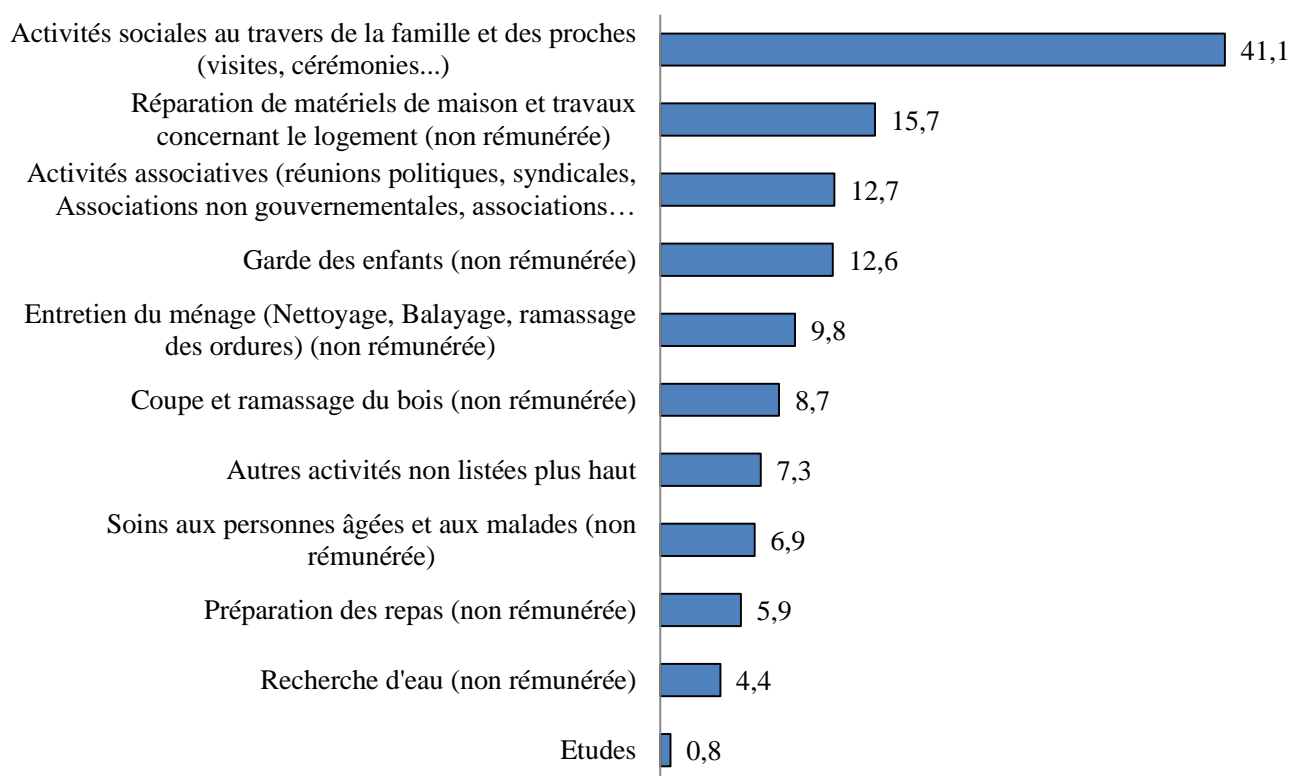


Source : EMOP-2017

4.3.L'occupation non rémunérée des chefs de ménages pauvres

L'EMOP a collecté des informations sur le travail non rémunéré exercé par les membres du ménage. Dans cette section, les analyses portent sur les activités non rémunérées effectuées par les chefs de ménage pauvres. Il ressort des résultats que les activités non rémunérées occupent tout autant les pauvres que les non pauvres. Dans cette analyse, on s'intéressera aux ménages pauvres. Ainsi on constate que les activités sociales occupent 41,1 % des chefs de ménages pauvres ; 15,7 % d'entre eux se retrouvent dans les activités réparation de matériels de maison et travaux concernant le logement suivi par ceux qui sont occupés dans les activités associatives (réunions politiques, syndicales, associations non gouvernementales, associations locales).

Figure 4-7: Les activités non rémunérées réalisées par les chefs de ménage pauvres (%)



Source : EMOP-2017

Tableau 4-1: Les activités non rémunérées des ménages pauvres selon le milieu (%)

Activités	Bamako	Autres Villes	Rural
Etudes	33,0	34,1	20,1
Entretien du ménage	37,8	36,3	37,6
Préparation des repas	27,4	26,1	28,3
Coupe et ramassage du bois	7,0	13,9	25,8
Recherche d'eau	11,6	30,2	35,0
Garde des enfants	14,2	16,5	20,3
Soins aux personnes âgées et aux malades	3,5	4,8	4,9
Réparation de matériels de maison	0,0	4,6	7,6
Activités sociales au travers de la famille et des proches	7,7	14,1	12,9
Activités associatives	4,3	4,3	4,9
Autres activités non listées plus haut	33,5	3,9	5,2

Source : EMOP-2017

5. AUTRES ASPECTS DU BIEN ETRE

La pauvreté peut se manifester comme un manque de certaines qualités de vie, ou du bien-être. Il s'agit de la qualité du travail, du loisir au foyer, de la mobilité et de la facilité de communiquer. Ce sont toutes des composantes du bien-être qui sont parfois accessibles avec difficulté aux ménages pauvres. Ces conditions peuvent être satisfaites tout au moins par la possession de certains biens durables. Dans la section 5.1, on donne des résultats sur la possession du téléviseur, du téléphone mobile et de la moto. Ces équipements individuels ou collectifs reflètent le niveau de bien-être des ménages en termes d'utilité dans le cadre de la satisfaction de certains besoins. Cependant, il est difficile de tenir un jugement objectif par rapport à la possession ou non d'un bien par un individu car ce qui est utile pour quelqu'un ne l'est pas nécessairement pour un autre. En d'autres termes, les goûts différents des individus jouent sur la possession ou non des biens. En outre, l'acquisition des équipements a été captée à travers les réponses du chef de ménage ce qui ne veut pas dire que leur usage est partagé par tous les membres du ménage.

D'autres aspects importants du bien-être sont liés au logement. L'accès à l'eau potable, aux ressources hygiéniques à l'électricité, et la source d'énergie pour la cuisson mesurent aussi partiellement la situation du bien-être d'un ménage. La section 5.2 présente des résultats relatifs à ce point.

Certains des résultats de ce chapitre sont présentés dans le rapport du premier passage. Ces résultats ont été croisés à d'autres informations relatives aux dépenses de consommation pour affiner les analyses. En plus, l'évolution depuis 2001 est présentée en excluant la région de Kidal pour assurer la cohérence des comparaisons avec les résultats de 2016. Les résultats de 2013 ne sont pas présentés en dynamique avec les autres années car en plus de la région de Kidal, celles de Tombouctou et de Gao n'ont pas été enquêtées durant cette période.

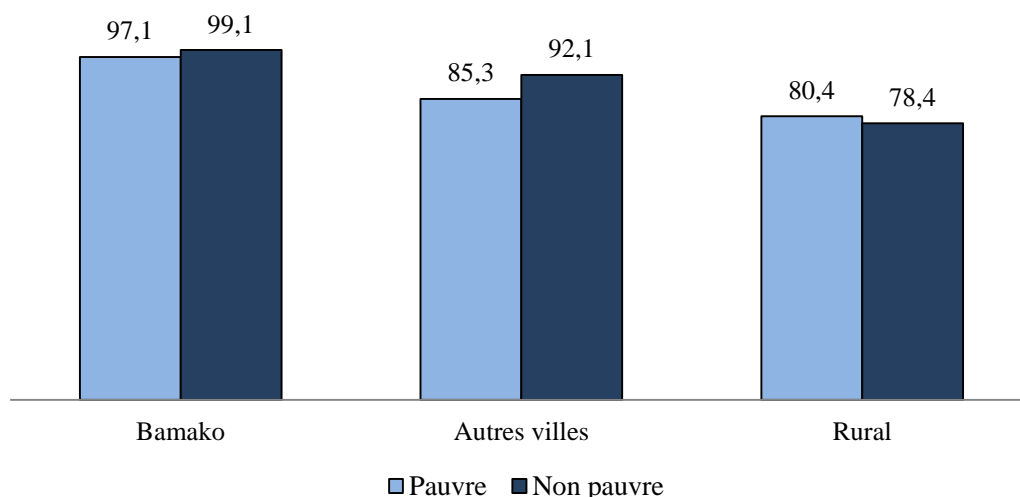
5.1. Dynamique de la possession des biens durables

5.1.1. Possession de téléphone mobile

L'usage du téléphone mobile s'est largement répandu au Mali au cours de la dernière décennie et a surtout contribué à faciliter la communication. Posséder donc ce bien est un facteur de soulagement en termes de communication quand on sait que dans un passé récent, toute information relative à un évènement social nécessitait un déplacement. Le téléphone mobile a donc véritablement contribué à rapprocher les populations. Les résultats de l'EMOP montrent que dans l'ensemble du pays, les

taux de possession de téléphone mobile sont passés de 22,5 % en 2006 à 83,6 % en 2016. On note qu'en 2001, la question sur la possession de téléphone incluait aussi les téléphones fixes et peu de personnes possédaient un téléphone mobile. En analysant par rapport aux milieux, on relève une disparité dans la possession entre les milieux mais la possession reste toujours plus importante dans les ménages non pauvres excepté le milieu rural.

Figure 5-1: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2017

Les résultats indiquent que les taux les plus élevés sont enregistrés au niveau du District de Bamako quelle que soit l'année et les taux de possession les plus faibles sont enregistrés dans la région de Mopti et Tombouctou. La possession de téléphone mobile s'est considérablement accélérée, avec une augmentation considérable au niveau national.

Tableau 5-1: Evolution de la possession de téléphone mobile selon la région (%)

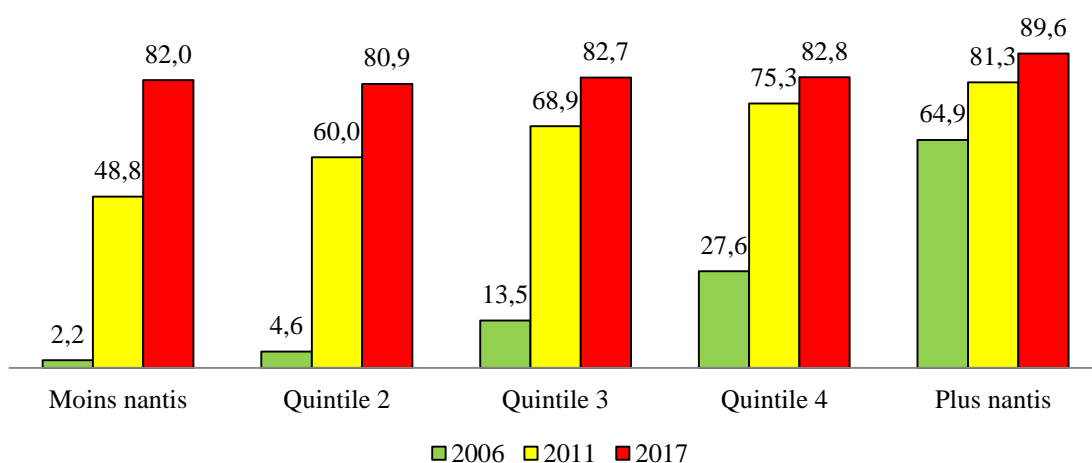
Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Mali
2006	26,8	16,3	14,3	11,4	12,7	15,5	22,2	69,2	22,5
2009	61,5	70,8	63,8	58,8	49,8	57,6	61,6	91,7	65,3
2011	64,9	62,8	67,8	68,9	53,2	61,1	61,7	84,9	66,8
2014	82,5	83,8	89,2	80,9	72,1	76,1	81,8	97,7	83,6
2017	90,6	79,3	92,1	80,9	73,0	68,7	79,0	99,1	83,6

Sources: ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2016

L'analyse par quintile laisse apparaître clairement un taux de possession plus élevé dans les ménages riches par rapport aux ménages pauvres de 2006 à 2011, cette disparité entre les quintiles s'est significativement diminuée au cours l'année 2017.

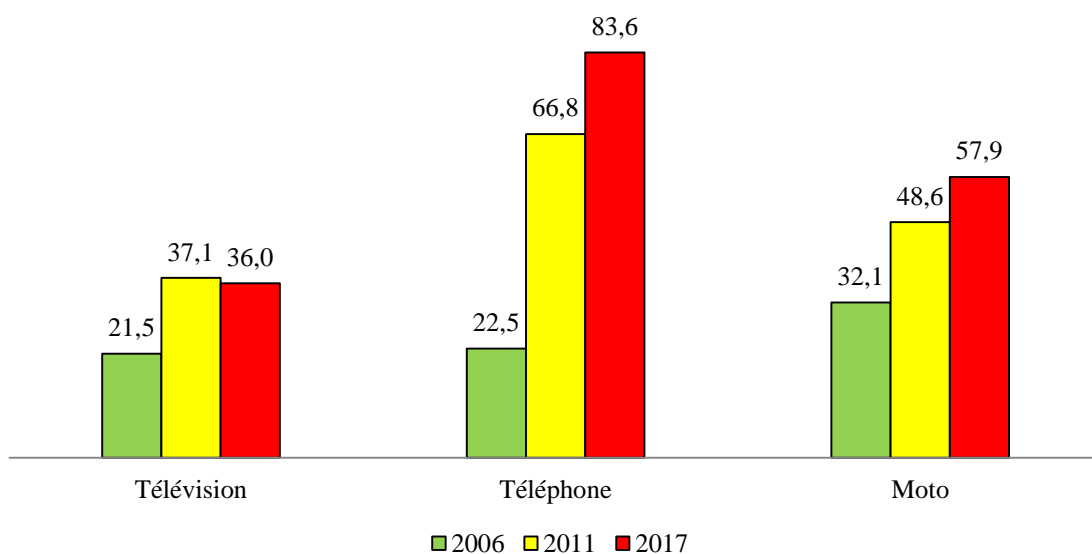
En résumé, les résultats de 2017 estiment que 8 ménages sur 10 (83,6 %) détiennent un téléphone mobile. Cette facilité à accéder à ce bien est probablement due à la variété des gammes qui inondent les marchés maliens ainsi qu'aux prix préférentiels auxquels les portables sont cédés. La question qu'on pourrait donc se poser est de savoir si dans le contexte actuel, la possession ou non d'un téléphone portable a un lien avec la pauvreté.

Figure 5-2: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles (%)



Sources: MICS/ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2017

Figure 5-3: Evolution de la possession de certains biens possédés par le ménage (%)



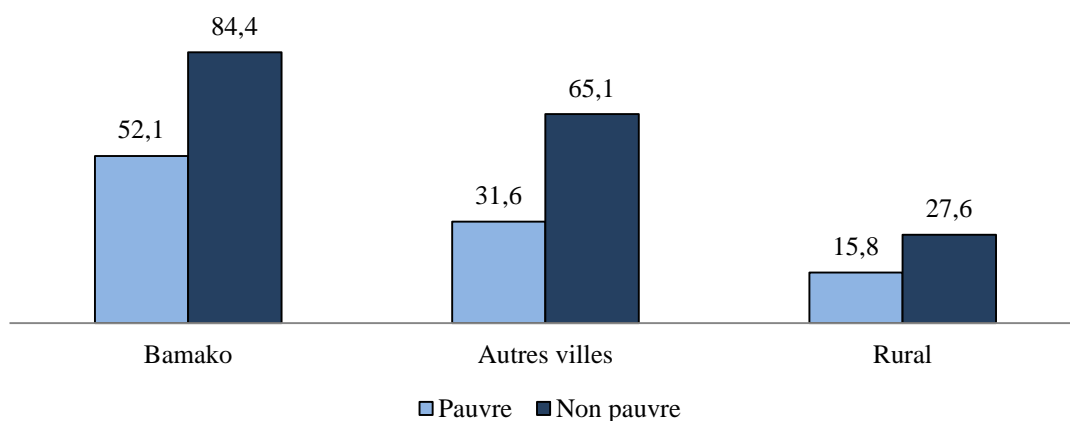
Sources: MICS/ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2015

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

5.1.2. Possession du téléviseur

Dans l'ensemble, le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a augmenté entre 2001 et 2017 passant de 14,1 % à 36,0 %. La possession du téléviseur en tant que moyen d'information et de distraction est plus prononcée dans les ménages non pauvres.

Figure 5-4: Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2017

Les résultats montrent une évolution croissante entre les années et dans les régions sauf en 2014 où on a remarqué une baisse générale du taux de possession par rapport à 2011. Les résultats montrent également une forte disparité dans la possession du téléviseur entre Bamako et les autres régions en 2017. Le taux global de possession cache des fortes disparités entre les régions. En effet, le taux de possession des téléviseurs par les ménages varie d'un maximum de 37,7% dans la région de Sikasso à un minimum de 17,0% dans la région de Mopti.

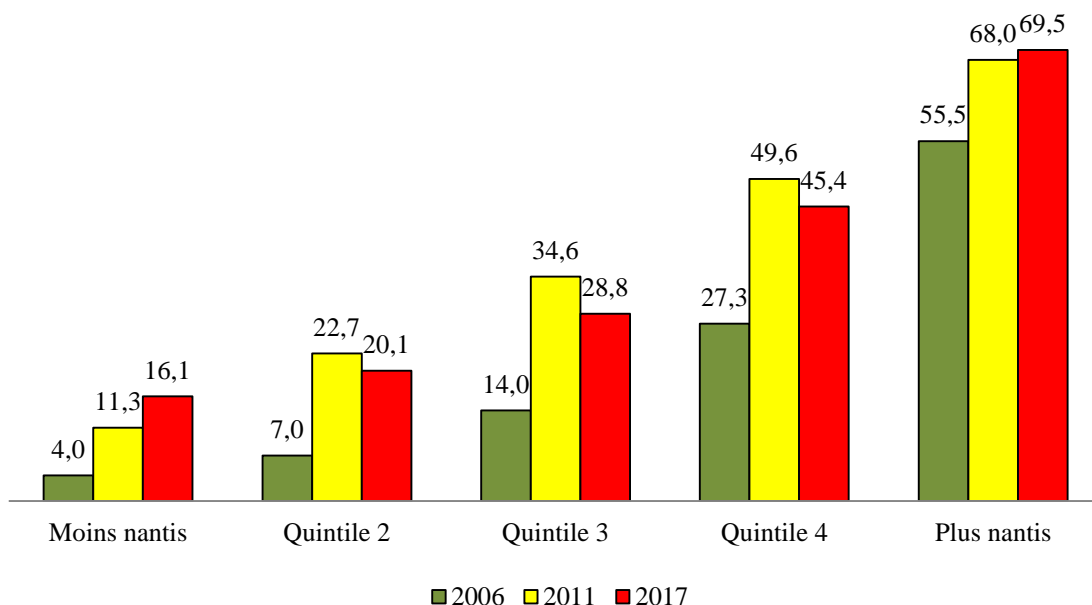
Tableau 5-2: Evolution de la possession de téléviseur selon la région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	10,9	11,1	7,4	10,9	7,8	7,2	14,9	50,5	14,1
2006	11,9	17,7	22,0	13,5	16,6	18,7	6,4	61,0	21,5
2009	17,9	33,9	27,5	23,3	10,8	17,1	15,4	62,1	28,0
2011	30,7	35,2	38,8	32,8	24,2	17,6	26,0	69,0	37,1
2014	21,2	27,5	37,8	26,2	16,2	16,8	18,5	75,8	32,0
2015	19,1	30,8	42,2	23,0	14,4	14,4	21,4	77,2	32,1
2016	22,1	33,3	39,9	25,0	17,9	16,1	26,3	80,8	34,3
2017	27,4	37,1	37,7	29,8	17,0	19,9	17,2	83,4	36,0

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016, EMOP-2017

Le taux d'équipement en télévision est corrélé positivement avec le niveau des dépenses du ménage. En effet, les résultats indiquent que les taux de possession sont plus élevés chez les nantis que chez les plus démunis et ce quelle que soit l'année d'enquête.

Figure 5-5: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles (%)



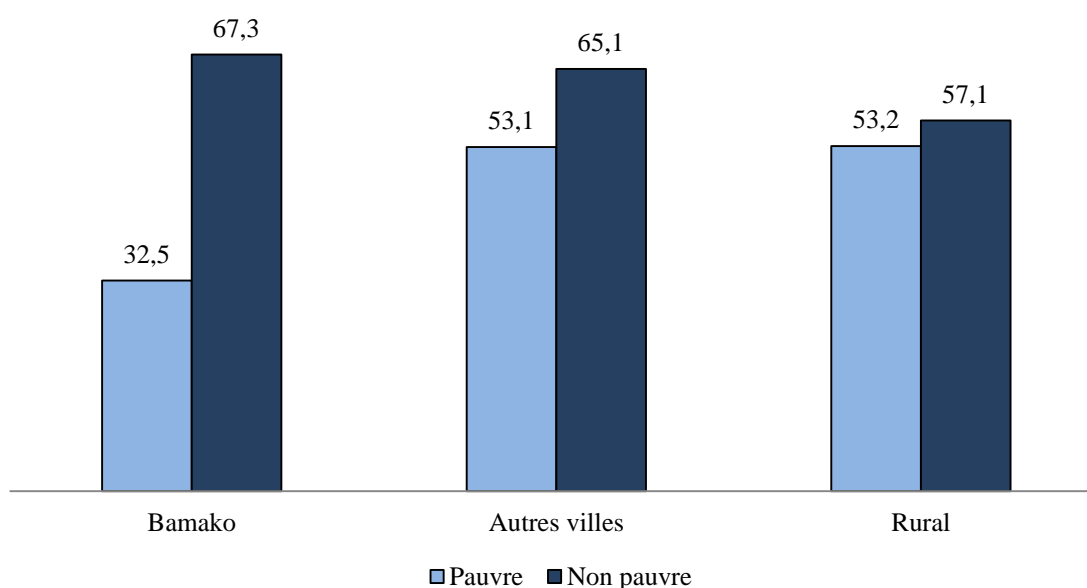
Sources: MICS/ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2017

5.1.3. Possession de la moto

La possession de la moto en tant que bien permet de gagner du temps et d'améliorer les conditions de transport de la population. Tout comme les autres biens d'équipement, elle peut être considérée comme un indicateur de condition de vie facilement mesurable.

Les taux de possession de moto estimés au niveau national entre 2001 et 2017 s'élèvent à 17,0 % et 57,9 % respectivement. En l'espace d'une décennie, les taux ont été pratiquement multipliés par trois (3). Ce bond est dû à l'accessibilité d'engins à deux roues en provenance de l'Asie à des prix abordables. L'analyse selon le milieu de résidence montre que quel que soit le milieu, plus de la moitié des ménages non pauvres possède au moins une moto. Par contre, chez les pauvres, le taux de possession le plus faible est relevé à Bamako (32,5%) contre 53,2% en milieu rural.

Figure 5-6: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2017

L'analyse selon la région révèle que c'est dans la région de Sikasso que les ménages possèdent plus de motos comparativement aux autres régions. En effet, ce taux est de 75,0 % à Sikasso, suivie de Bamako (66,2 %), de Koulikoro (63,2 %) et de Ségou (60,5 %). Les taux de possession de moto les plus faibles sont enregistrés à Tombouctou (31,1 %) et à Gao (24,8 %).

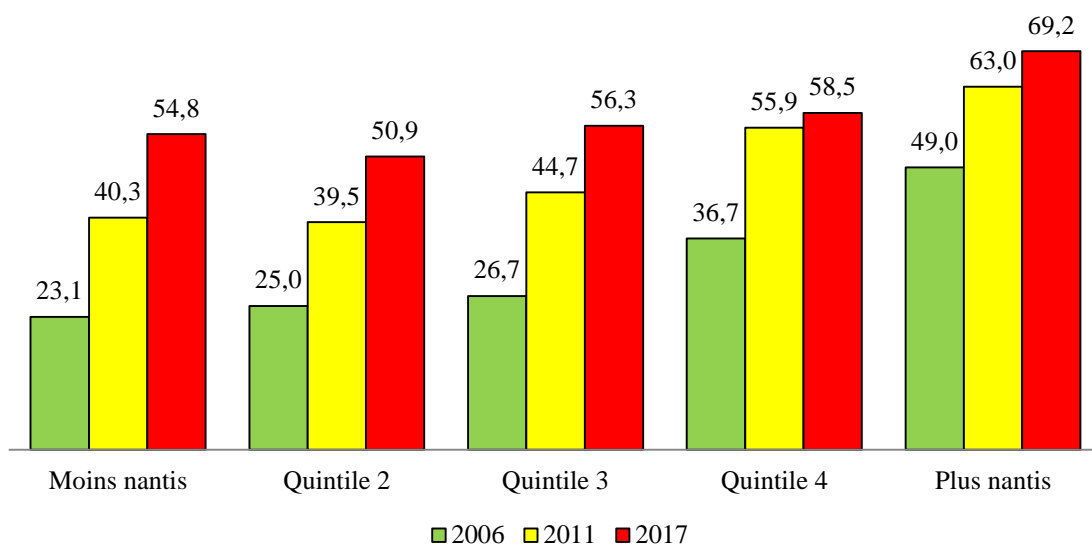
Tableau 5-3: Evolution de la possession de moto selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	7,3	13,5	17,0	26,8	15,4	4,7	12,5	27,7	17,0
2006	23,4	26,7	47,8	38,5	29,0	8,5	17,1	42,5	32,1
2009	34,8	44,7	49,6	46,3	35,1	15,7	22,6	48,1	40,6
2011	42,6	48,3	60,2	52,8	44,5	21,6	33,5	54,9	48,6
2014	35,6	48,0	61,7	60,4	46,5	10,4	23,4	59,9	48,2
2015	41,5	56,5	71,4	59,2	43,7	19,2	24,0	63,8	52,2
2016	48,0	61,3	74,3	55,7	45,5	27,5	35,2	63,2	54,9
2017	52,5	63,2	75,0	60,5	52,4	31,1	24,8	66,2	57,9

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014, EMOP 2015, EMOP 2016, EMOP 2017

A l'instar des autres biens, les taux de possession de moto en 2017 sont plus élevés dans les ménages plus nantis (69,2 %). Les taux de possession sont généralement plus élevés dans les quintiles supérieurs comparativement aux quintiles inférieurs.

Figure 5-7: Evolution de la possession de moto par quintile selon les années (%)

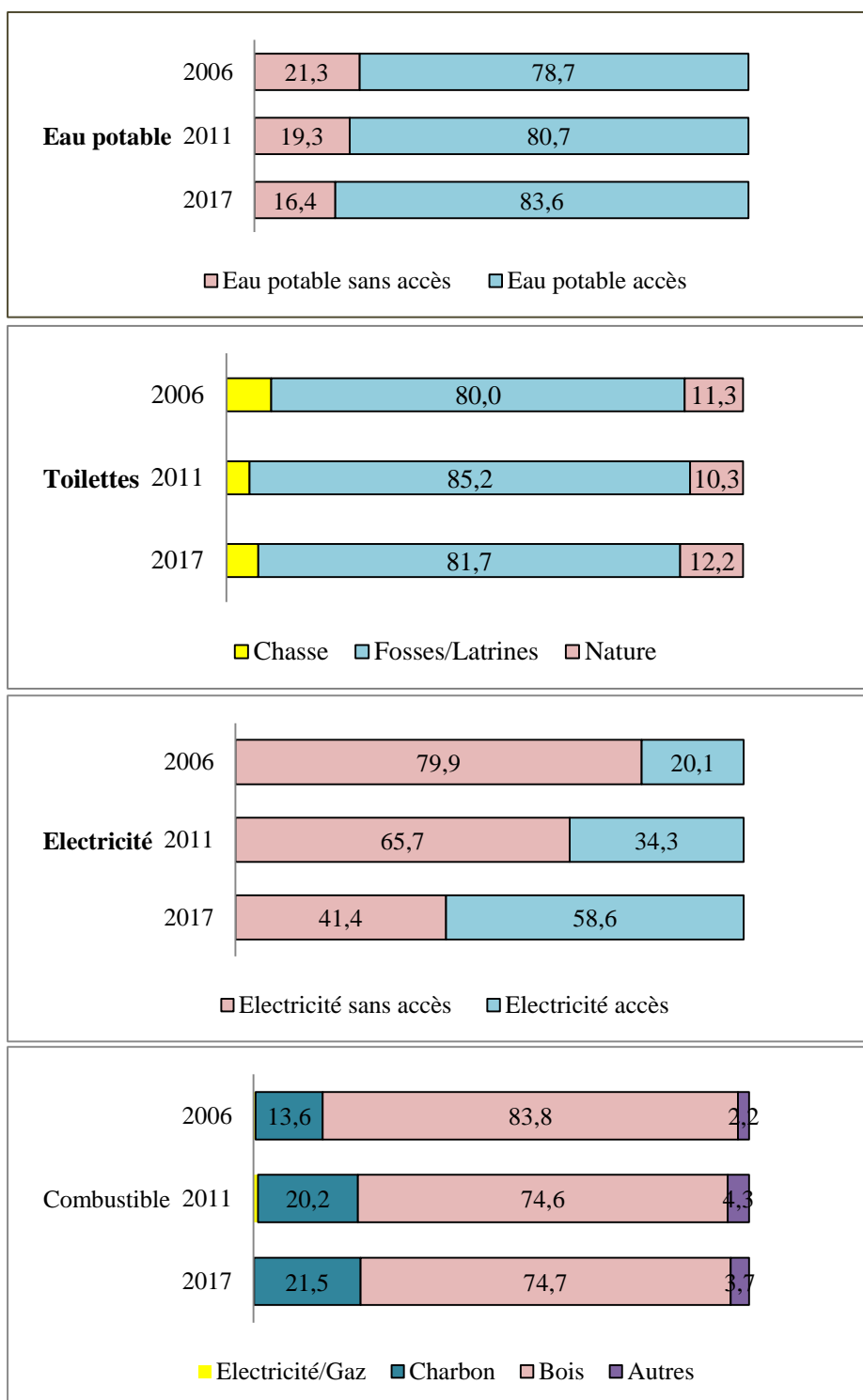


Sources: MICS/ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2017

5.2. Accès aux services sociaux de base

Le niveau d'accès aux services sociaux de base est un bon indicateur de la qualité de vie d'une population donnée. Ces services incluent l'eau, l'électricité, l'hygiène, la source d'énergie pour faire la cuisine, etc. L'accès des ménages à chacun de ces services sociaux de base s'est amélioré sur la période 2001 à 2017.

Figure 5-8: Evolution de l'accès aux services de base (%)



Sources: *ELIM 2006, ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2017*

Les combustibles pour faire la cuisine dans la catégorie « Autres » regroupent, le pétrole et les déchets d'animaux.

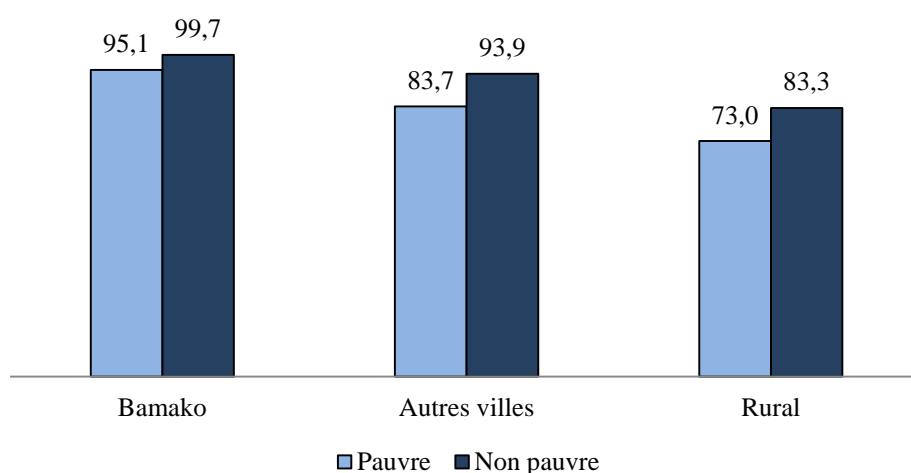
Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

5.2.1. Accès à l'eau potable

On entend par eau potable celle provenant du robinet, des forages et des puits améliorés ou protégés. Au niveau des ménages, avoir accès à l'eau potable s'apprécie en terme d'utilisation dans la mesure où les concepts accessibilité et utilisation stricto sensu n'ont pas très souvent le même contenu. Au sens de l'EMOP, dire qu'un ménage a accès à l'eau potable signifie que ce ménage en dispose pour la satisfaction de ses besoins en eau pour boire.

Les résultats de l'enquête montrent des taux d'accès à l'eau potable assez élevés au niveau de toutes les strates et ce quel que soit le statut de pauvreté. 99,7 % des ménages non pauvres à Bamako ont accès à l'eau potable. Quant aux ménages pauvres se trouvant en milieu rural, 73,0 % d'entre eux en disposent.

Figure 5-9: Accès des ménages à l'eau potable par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2017

Le tableau ci-dessous révèle que toutes les régions ont connu une amélioration quant à l'accès à l'eau potable entre 2001 et 2017. Dans l'ensemble, à l'exception de 2014, l'évolution est stable depuis 2001. La tendance n'est pas monotone au sein des régions depuis 2001. Mais globalement entre 2001 et 2017 on constate une amélioration nette de l'accès à l'eau potable.

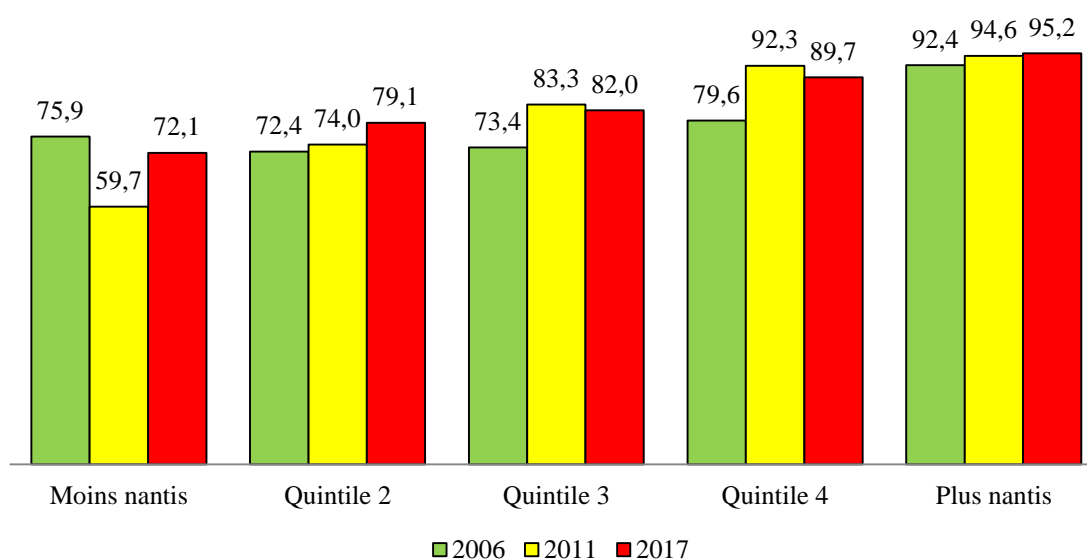
Tableau 5-4: Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	85,3	56,6	56,3	71,0	61,6	83,9	48,7	96,1	68,9
2006	82,7	63,7	90,8	64,7	74,4	86,8	87,5	97,9	78,7
2009	74,0	70,1	68,1	65,2	61,0	69,9	70,8	99,1	72,4
2011	87,1	66,1	83,9	77,8	67,8	92,1	78,1	98,4	80,7
2014	81,0	59,2	76,5	72,0	83,7	97,1	59,5	98,8	78,6
2015	88,7	73,6	83,4	76,3	86,4	97,0	69,3	99,8	84,6
2016	79,0	68,0	83,2	70,8	86,3	96,8	80,6	99,6	82,0
2017	85,8	79,6	79,3	70,3	84,2	98,6	77,9	99,5	83,6

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2017

Quel que soit le quintile considéré, on note une amélioration de l'accès à l'eau potable entre 2006 et 2017. Il est intéressant de constater qu'entre les deux dates, la situation au sein des populations s'est fluctuée, cela est beaucoup plus visible au niveau des moins nantis.

Figure 5-10 : Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%)



Sources: ELIM 2006, EMOP 2011, EMOP 2017

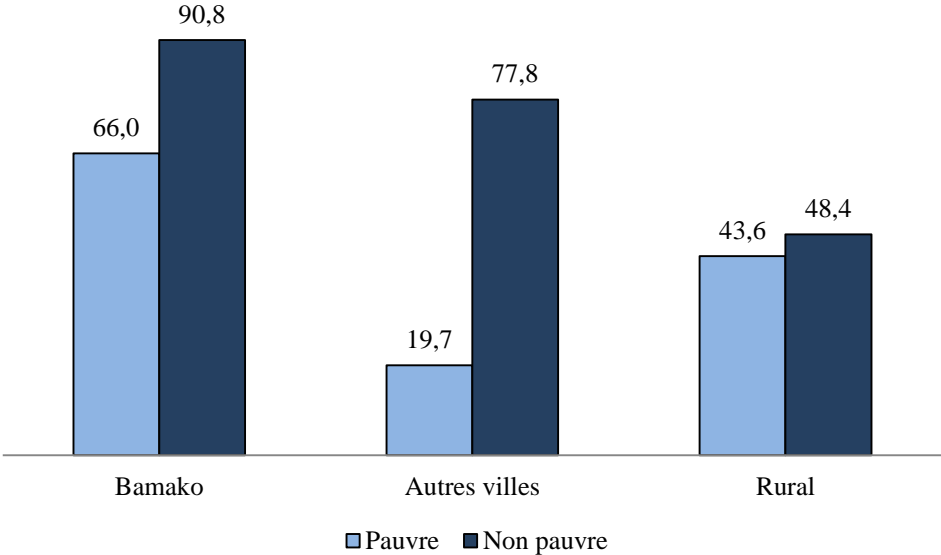
5.2.2. Accès à l'électricité

Un ménage a accès à l'électricité, s'il est connecté au réseau de l'EDM ou s'il utilise un groupe électrogène ou des panneaux solaires.

Pour l'ensemble, le taux d'accès à l'électricité est passé de 9,1 % en 2001 à 58,6% en 2017. La disparité entre les pauvres et les non pauvres est remarquable dans les autres villes (19,7 % contre 77,8 % respectivement). L'analyse selon la région indique que Bamako se démarque clairement des autres régions avec un taux d'accès à l'électricité qui a fait un grand bond entre 2001 (36,1 %) et 2017 (90,1 %). Toutes les autres régions ont également connu la même évolution mais dans une moindre proportion.

On constate également une augmentation du taux d'accès à l'électricité aussi bien dans les quintiles les plus nantis que dans ceux les moins nantis. Cependant, cette croissance est beaucoup plus accentuée chez les moins nantis.

Figure 5-11: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



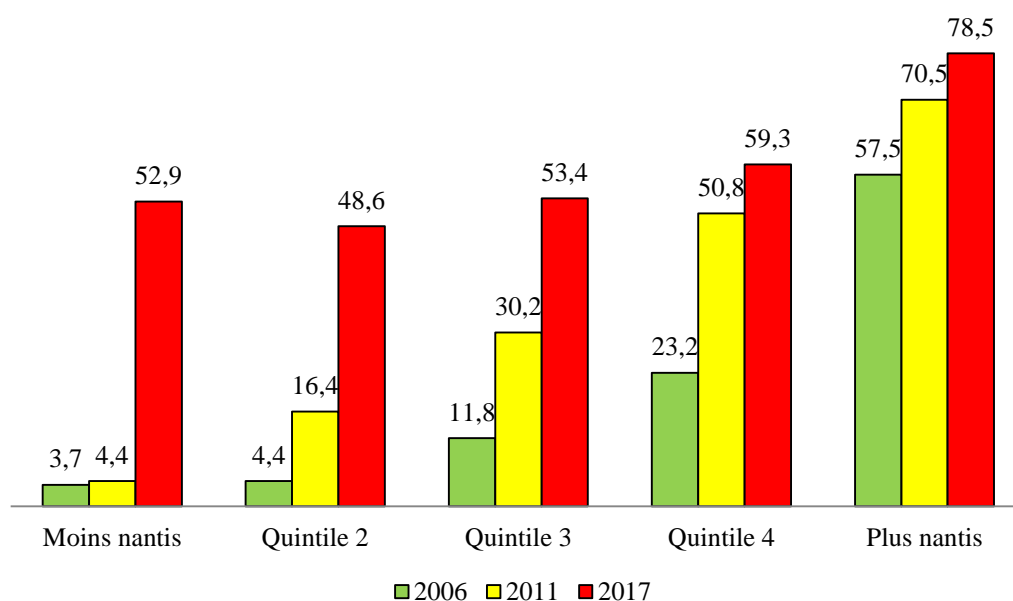
Source : EMOP-2017

Tableau 5-5: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	3,8	6,3	4,1	6,4	9,4	2,8	6,9	36,1	9,1
2006	12,4	14,6	17,7	11,7	10,3	14,3	7,3	70,5	20,1
2009	16,5	23,8	19,8	13,5	7,2	13,7	9,7	69,9	23,7
2011	31,1	31,9	27,4	25,8	21,2	12,3	21,7	80,0	34,3
2014	23,9	34,3	60,3	39,6	19,5	14,6	20,4	84,1	40,7
2015	24,7	43,8	69,6	43,8	23,1	13,7	24,9	84,9	44,8
2016	30,9	53,8	79,6	54,9	30,0	18,6	25,7	88,3	52,0
2017	38,7	74,2	82,1	63,9	30,1	20,5	25,1	90,0	58,6

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016

Figure 5-12: Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%)



Sources: ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2017

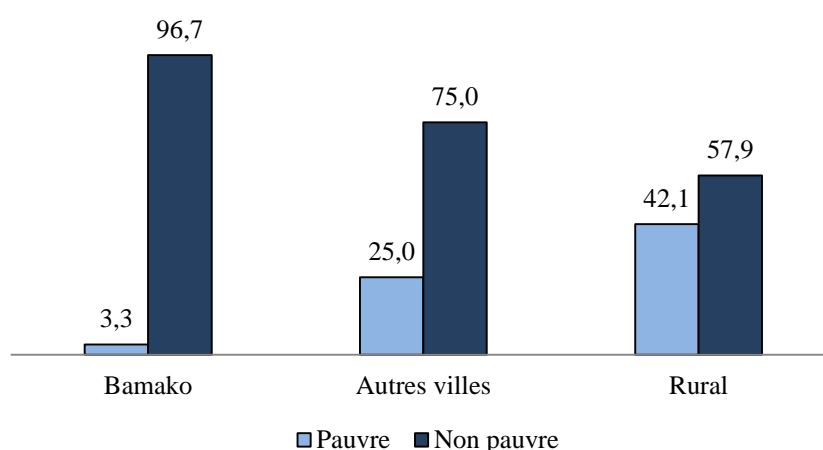
5.2.3. Hygiène

Les moyens d'aisance appréhendés dans les enquêtes sont les toilettes individuelles ou communes avec chasse d'eau, les latrines ou fosses privées ou communes et la nature. De 2001 à 2017, le taux d'utilisation des équipements jugés acceptables comme type d'aisance est passé de 76,7 % à 87,8 %. Il s'agit de la chasse d'eau et des latrines ou fosses.

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

L'utilisation des chasses d'eau ou des latrines est plus élevée dans les ménages non pauvres. Ce constat est général dans tous les milieux de résidence. A Bamako, les écarts sont beaucoup plus remarquables entre pauvres et non pauvres. Quant à l'analyse des quintiles, on constate que la situation s'est améliorée à tous les niveaux entre 2006 et 2017 excepté les moins nantis où la situation se dégrade.

Figure 5-13: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/latrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%)



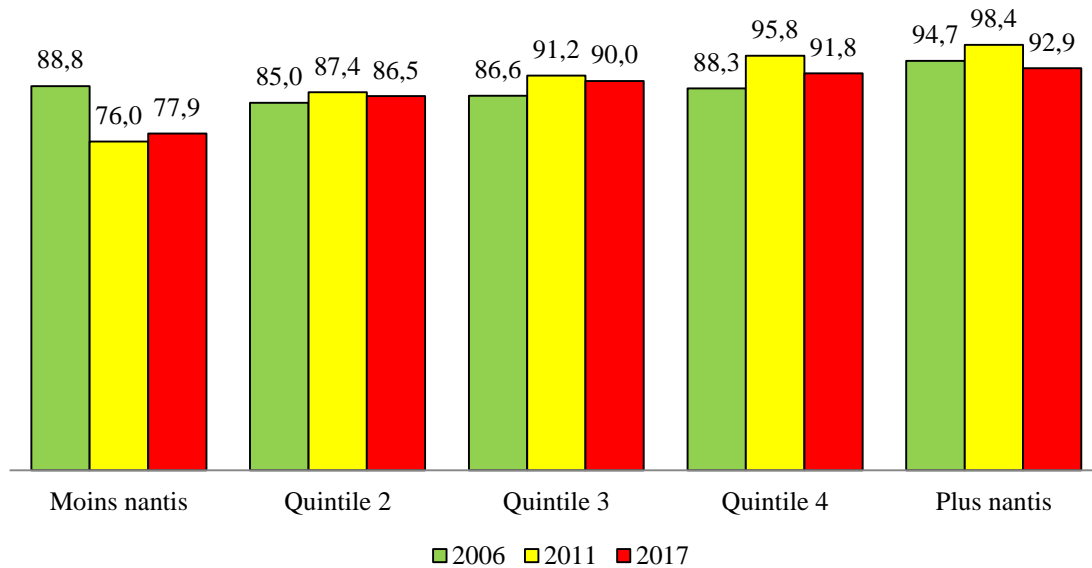
Source : EMOP-2017

Tableau 5-6: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/latrine selon la région

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	90,8	80,5	75,6	89,1	57,8	49,9	49,6	94,4	76,7
2006	95,4	93,3	97,9	91,4	78,1	68,0	54,1	99,3	88,7
2009	89,3	90,7	87,4	88,0	54,5	55,0	67,2	98,7	81,7
2011	96,2	92,1	97,2	92,9	66,6	80,0	74,8	99,3	89,7
2014	94,2	98,4	93,1	93,7	64,7	78,0	79,5	99,8	89,2
2015	91,6	100,0	94,4	93,4	67,9	57,1	85,7	99,6	88,3
2016	99,1	98,8	93,3	92,1	68,0	73,2	87,3	100,0	89,7
2017	85,5	91,0	93,5	95,4	68,0	80,9	84,7	100,0	87,8

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2014, EMOP-2015, EMOP-2016

Figure 5-14: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine par quintile (%)

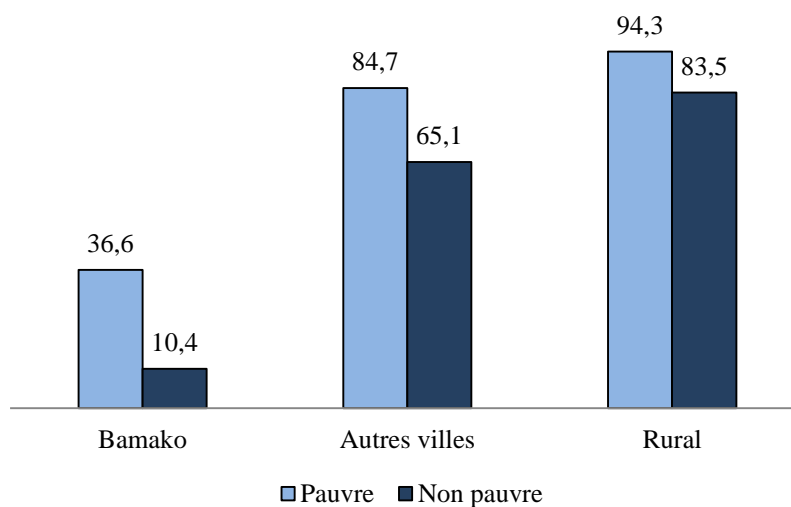


Sources: ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2016

5.2.4. Source d'énergie pour la cuisson

Presque tous les ménages utilisent le bois ou le charbon comme la principale source d'énergie pour la cuisson. L'utilisation du bois semble être beaucoup plus un phénomène de pauvreté. En effet, la proportion des ménages ayant recours à ce moyen est plus élevée dans les ménages pauvres que soit le milieu dans lequel on se trouve. Cette proportion dans l'ensemble a connu une légère augmentation entre 2001 (77,0 %) et 2016 (77,7 %).

Figure 5-15: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)



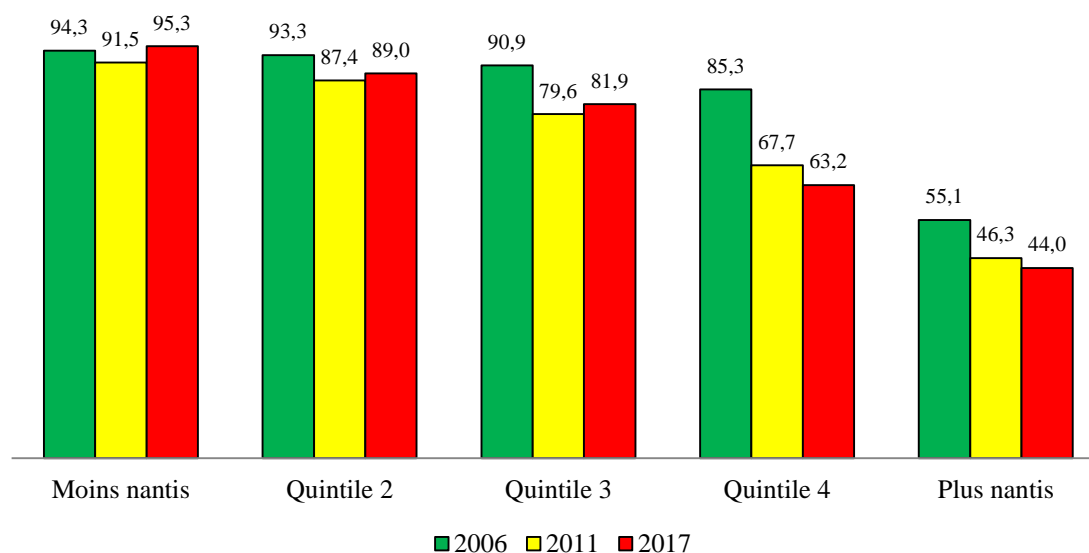
Source : EMOP-2017

Tableau 5-7: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	71,7	81,8	87,7	92,6	81,2	75,9	48,1	42,5	77,0
2006	95,5	90,5	95,4	93,1	89,6	87,6	74,8	29,6	83,8
2009	92,1	80,4	91,2	93,1	87,1	74,3	64,7	22,0	76,6
2011	87,6	80,8	84,0	93,0	77,0	75,3	56,6	32,0	74,6
2014	95,7	95,7	92,1	98,7	85,2	38,6	59,4	20,1	77,7
2015	97,5	82,4	93,1	96,9	90,1	32,4	58,7	15,4	75,3
2016	96,3	90,3	93,4	96,4	89,5	52,1	54,2	14,5	77,3
2017	96,6	86,5	92,2	89,6	88,0	42,0	68,3	11,3	74,7

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2014, EMOP 2015, EMOP 2016, EMOP 2017

Figure 5-16: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%)



Sources: ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2017

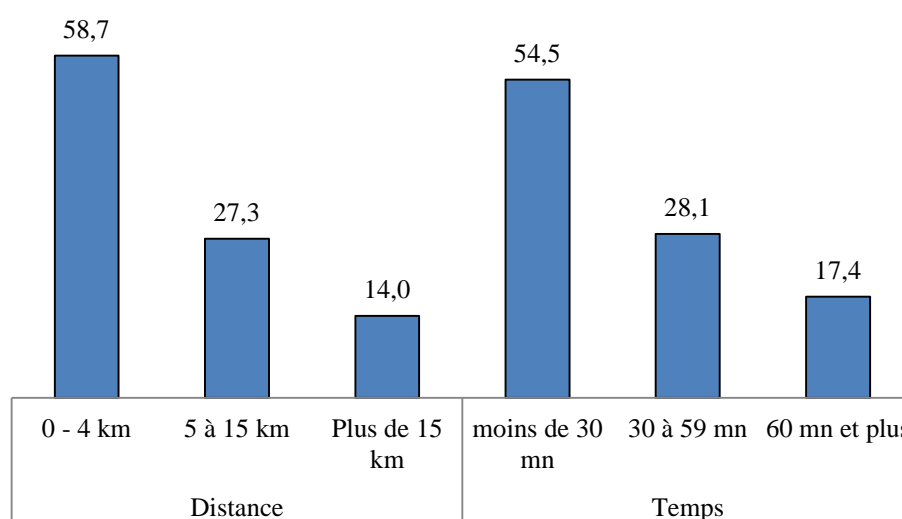
5.3. Distance et temps mis pour atteindre les services ou infrastructures sociales de base

Certains services ou infrastructures de base, lorsqu'ils ne sont pas disponibles dans la grappe, leur accès peut être mesuré à travers la distance ou le temps mis par les ménages pour les atteindre. Ces informations collectées au niveau des grappes, se réfèrent en général aux moyens de déplacement couramment utilisés par les populations pour atteindre les services en question. L'accès à des services de base comme l'eau, le marché des produits alimentaires, les routes praticables, les transports publics font partie des critères objectifs le plus souvent retenus pour évaluer les conditions de vie des ménages. Ils sont surtout utilisés (en plus d'autres services) lorsqu'on ne dispose pas des variables monétaires pour caractériser la pauvreté (pauvreté de conditions de vie). En effet, l'accès à ces services détermine les conditions d'existence des ménages et informe sur les difficultés que les populations éprouvent pour satisfaire leurs besoins fondamentaux en termes de boisson en eau potable, d'éducation, de santé, etc.

5.3.1. Distance et temps mis pour atteindre la source d'eau potable la plus proche

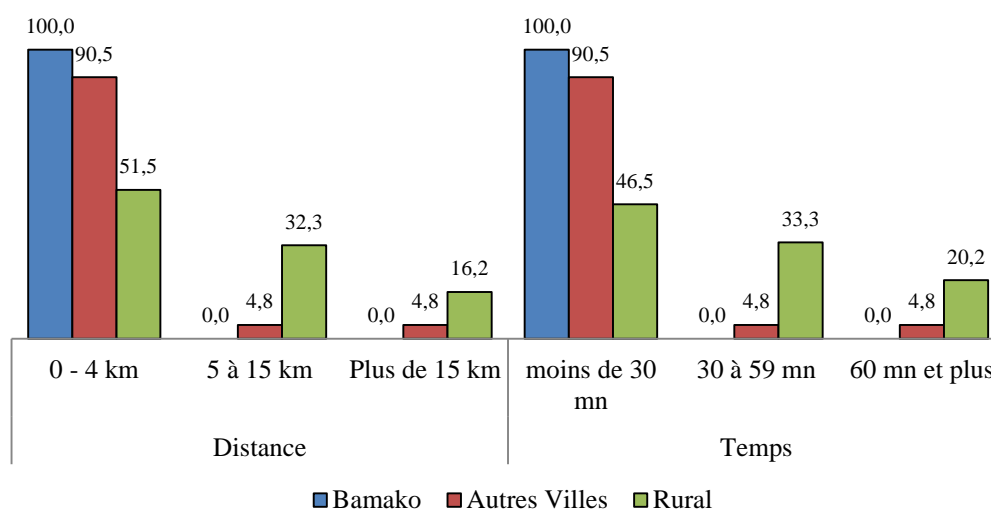
Dans l'ensemble, 14,0 % des ménages parcourent plus de 15 km pour accéder à l'eau potable et 17,4 % d'entre eux y accèdent après 60 mn. En distinguant les milieux, on constate que cette situation est essentiellement rurale. En effet, 16,2 % des ménages ruraux sont à plus de 15 km d'une source d'eau potable et 20,2 % de ces ménages l'atteignent après 1 heure de temps. L'analyse régionale montre que cette difficulté d'accéder est principalement à Mopti, Kayes et Gao. D'après cette enquête, les milieux ruraux des régions citées ont besoin d'une adduction en eau potable proche de la communauté.

Figure 5-17: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)



Source : EMOP-2017

Figure 5-18: Proportion des ménages par milieu selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)



Source : EMOP-2017

Tableau 5-8: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)

Strate	Distance			Total	Temps			Total
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km		Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	
Milieu de résidence								
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Autres Villes	90,5	4,8	4,8	100,0	90,5	4,8	4,8	100,0
Rural	51,5	32,3	16,2	100,0	46,5	33,3	20,2	100,0
Région								
Kayes	12,5	50,0	37,5	100,0	12,5	50,0	37,5	100,0
Koulikoro	55,6	44,4	0,0	100,0	33,3	66,7	0,0	100,0
Sikasso	69,2	30,8	0,0	100,0	96,2	3,8	0,0	100,0
Segou	86,4	13,6	0,0	100,0	72,7	27,3	0,0	100,0
Mopti	58,1	19,4	22,6	100,0	41,9	22,6	35,5	100,0
Tombouctou	100,0	0,0	0,0	100,0	33,3	66,7	0,0	100,0
Gao	80,0	0,0	20,0	100,0	80,0	0,0	20,0	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Ensemble	58,7	27,3	14,0	100,0	54,5	28,1	17,4	100,0

Source : EMOP-2017

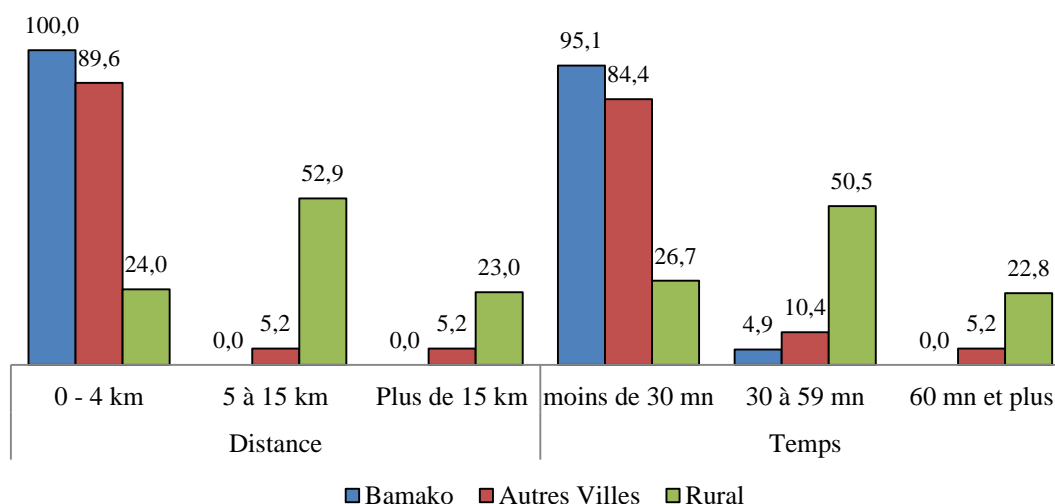
5.3.2. Distance et temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche

Dans l'ensemble, 14,1 % des ménages accèdent au marché de produits alimentaire le plus proche à plus de 15 km. En milieu rural, 22,8 % des ménages mettent plus d'une heure pour accéder au marché de produits le plus proche soit pour s'approvisionner soit pour écouler leur produits

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

alimentaires. Excepté le district de Bamako, des proportions non négligeables de ménages sont confrontés à l'angoisse de la distance en ce qui concerne l'accès aux marchés de produits alimentaires. Les régions de Kayes et Mopti se distinguent par une proportion très élevée (33,0 % et 32,4% respectivement) de ménages situés à plus de 15 km.

Figure 5-19 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)



Source : EMOP-2017

Tableau 5-9 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)

Strate	Distance			Total	Temps			Total
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km		Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	
Milieu de résidence								
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	95,1	4,9	0,0	100,0
Autres Villes	89,6	5,2	5,2	100,0	84,4	10,4	5,2	100,0
Rural	24,0	52,9	23,0	100,0	26,7	50,5	22,8	100,0
Région								
Kayes	38,4	28,6	33,0	100,0	31,3	33,0	35,7	100,0
Koulikoro	22,7	62,7	14,7	100,0	20,0	60,0	20,0	100,0
Sikasso	53,1	40,8	6,1	100,0	60,2	29,6	10,2	100,0
Ségou	54,4	38,8	6,8	100,0	63,1	34,0	2,9	100,0
Mopti	42,2	25,5	32,4	100,0	45,1	28,4	26,5	100,0
Tombouctou	50,0	44,4	5,6	100,0	45,8	50,0	4,2	100,0
Gao	70,7	17,2	12,1	100,0	60,3	29,3	10,3	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	95,1	4,9	0,0	100,0
Ensemble	55,3	30,6	14,1	100,0	54,5	31,5	14,0	100,0

Source : EMOP-2017

5.3.3. Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches

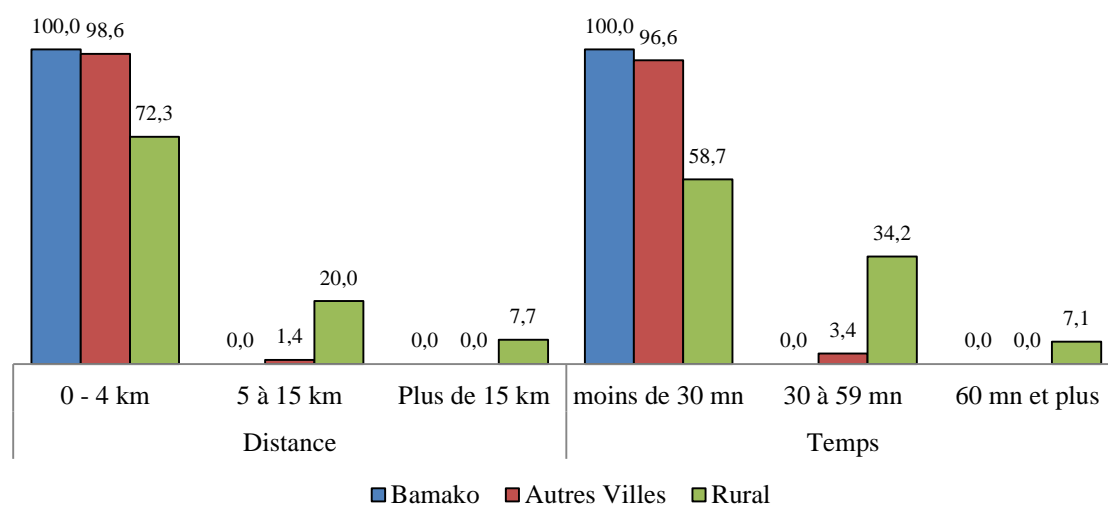
La proximité des élèves aux infrastructures scolaires contribue à améliorer leur rétention dans le système et diminue les charges physiques liées aux mouvements qu'ils effectuent entre l'école et la maison. Elle permet également d'alléger les dépenses relatives aux frais de transport des élèves pour se rendre à l'école. Même si les parents surtout dans les villes sont plutôt regardant sur la qualité que les établissements d'enseignement offrent, la proximité des apprenants aux structures d'éducation prendrait une part importante dans la performance des élèves. L'EMOP, en captant les informations en rapport avec le rapprochement des élèves à leur école, s'est intéressé à la distance et au temps qu'ils auraient mis pour s'y rendre.

Les résultats indiquent que 3,3 % des ménages sont à plus de 15 km du premier cycle le plus proche et 3 % d'entre eux, mettent plus d'une heure de temps. En milieu rural, 7,7 % des ménages sont situés à plus de 15 km d'un établissement primaire.

La proportion de ménages situés à plus d'une heure d'un établissement primaire est négligeable en milieu urbain (Bamako et les autres villes) est quasiment nulle (0,0 %) tandis qu'elle est de 7,1 % en milieu rural. La privatisation de l'école serait à l'origine de l'expansion des écoles à travers la prolifération des infrastructures scolaires dans les villes. La mesure aurait donc contribué à améliorer le rapprochement des élèves aux structures d'éducation.

Les proportions les plus élevées de ménages relativement éloignés (60 mn ou plus) sont enregistrées dans les régions de Mopti, Kayes et Gao.

Figure 5-20: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)



Source : EMOP-2017

Tableau 5-10 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
Milieu de résidence								
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Autres Villes	98,6	1,4	0,0	100,0	96,6	3,4	0,0	100,0
Rural	72,3	20,0	7,7	100,0	58,7	34,2	7,1	100,0
Région								
Kayes	76,6	18,8	4,7	100,0	68,8	26,6	4,7	100,0
Koulikoro	80,0	20,0	0,0	100,0	40,0	60,0	0,0	100,0
Sikasso	89,2	8,1	2,7	100,0	83,8	16,2	0,0	100,0
Ségou	90,5	9,5	0,0	100,0	84,1	15,9	0,0	100,0
Mopti	82,7	5,8	11,5	100,0	69,2	17,3	13,5	100,0
Tombouctou	93,3	6,7	0,0	100,0	86,7	13,3	0,0	100,0
Gao	85,1	10,6	4,3	100,0	85,1	12,8	2,1	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Ensemble	87,5	9,1	3,3	100,0	80,9	16,1	3,0	100,0

Source : EMOP-2017

5.3.4. Distance et temps mis pour atteindre la maternité la plus proche

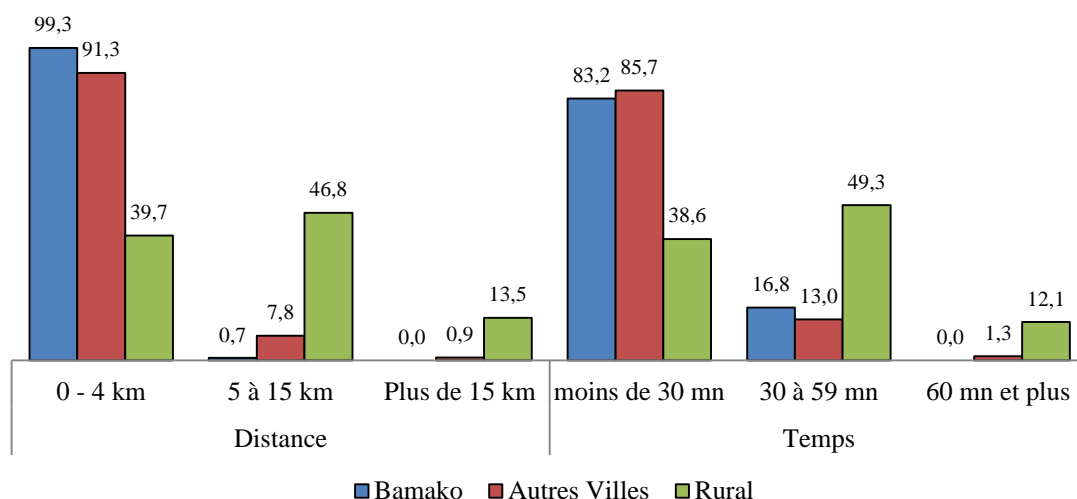
Le rapprochement des services de santé soulage les populations dans le cadre de la prise en charge des soins de santé en urgence ou en consultation. En particulier, lorsqu'il s'agit de maternité, le temps et la distance pour y arriver sont des éléments qui peuvent influencer les taux de mortalité maternelle des femmes enceintes surtout en cas de complication. En effet, la rapidité de la prise en charge augmente en général les chances de réussite des interventions médicales.

Les informations collectées par l'EMOP qui donnent une mesure du temps et de la distance qui séparent les ménages des maternités font ressortir qu'il y a des efforts à fournir en milieu rural dans l'amélioration du rapprochement des populations aux maternités.

Dans l'ensemble, 7,0 % des ménages sont à plus de 15 km et 6,4 % mettent plus d'une heure de temps pour se rendre à la maternité la plus proche. Ces proportions sont très prononcées en milieu rural car elles sont de 13,5% et 12,1 % respectivement pour la distance et le temps mis.

Les régions de Kayes, Koulikoro, Mopti et Ga ont des pourcentages non négligeables de ménages parcourant plus de 15 km pour atteindre la maternité la plus proche.

Figure 5-21: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)



Source : EMOP-2017

Tableau 5-11 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)

Strate	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	Moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
Milieu								
Bamako	99,3	0,7	0,0	100,0	83,2	16,8	0,0	100,0
Autres Villes	91,3	7,8	0,9	100,0	85,7	13,0	1,3	100,0
Rural	39,7	46,8	13,5	100,0	38,6	49,3	12,1	100,0
Région								
Kayes	66,3	20,2	13,5	100,0	51,0	33,7	15,4	100,0
Koulikoro	43,6	41,8	14,5	100,0	27,3	54,5	18,2	100,0
Sikasso	55,3	39,4	5,3	100,0	69,1	26,6	4,3	100,0
Segou	61,9	36,3	1,8	100,0	66,4	32,7	0,9	100,0
Mopti	58,0	25,0	17,0	100,0	58,0	29,5	12,5	100,0
Tombouctou	56,3	42,5	1,3	100,0	48,8	50,0	1,3	100,0
Gao	73,3	16,7	10,0	100,0	66,7	26,7	6,7	100,0
Bamako	99,3	0,7	0,0	100,0	83,2	16,8	0,0	100,0
Ensemble	67,2	25,9	7,0	100,0	61,8	31,7	6,4	100,0

Source : EMOP-2017

5.3.5. Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être

Dans la figure 5-22, certains aspects du bien-être sont présentés de manière à faciliter la comparaison entre les régions, les niveaux d'instruction du chef du ménage et le statut de pauvreté.

Figure 5-22: Aspects du bien-être 2016

Pauvreté monétaire	% pauvre	Part alimentaire	%	Electricité / Groupes / Panneaux	%	Téléphone mobile	%	Moto	%	Alphabétisation du chef de ménage	%
Secondaire, Bamako, Supérieur	0-5		0-5	Supérieur	96-100	Bamako, Secondaire,	96-100		96-100	Secondaire, Supérieur	96-100
	6-10		6-10	Secondaire	91-95	Sikasso, Primaire, Supérieur	91-95		91-95		91-95
	11-15		11-15	Bamako,	86-90	Kayes, Gao, Autres villes,	86-90		86-90		86-90
Tombouctou	16-20		16-20	Sikasso	81-85	Ensemble 2017, Non Pauvres, Pauvres	81-85	Secondaire, Supérieur	81-85		81-85
	21-25		21-25		76-80	Ségou, Koulikoro, Ségou, Gao, Rural, Sans Instr	76-80		76-80	Primaire	76-80
Kayes	26-30		26-30	Koulikoro, Autres villes, Primaire	71-75	Mopti	71-75	Sikasso	71-75		71-75
Autres villes, Primaire	31-35		31-35		66-70	Tombouctou	66-70	Bamako	66-70		66-70
	36-40	Bamako,	36-40	Ségou, Non Pauvres,	61-65		61-65	Koulikoro, Autres villes, Primaire	61-65	Bamako	61-65
Ensemble 2017	41-45	Secondaire, Supérieur	41-45	Ensemble 2016,	56-60		56-60	Ségou, Non pauvre, ensemble 2017	56-60		56-60
Gao, Sans instruction	46-50		46-50	Pauvres	51-55		51-55	Kayes, , Mopti, Sans Instr, Rural, Pauvres	51-55	Autres villes	51-55
Koulikoro,Ségou, Rural	51-55	Sikasso, Gao, Primaire	51-55	Rural, Sans Instruction	46-50		46-50	..	46-50	Tombouctou	46-50
	56-60	Autres villes, Non Pauvres, Ensemble 2017	56-60		41-45		41-45		41-45	Non Pauvres	41-45
Mopti	61-65	Koulikoro, Mopti, Pauvres, Sans Instr.	61-65		36-40	Ka,yes	36-40		36-40	Kayes, Mopti, Gao, Ensemble 2017	36-40
	66-70		66-70		31-35		31-35	Tombouctou	31-35		31-35
Sikasso,	71-75	Ségou, Tombouctou, Rural Kayes	71-75		26-30	Mopti Gao	26-30		26-30	Gao, Ségou, Sikasso, Pauvres, Rural	26-30
	76-80		76-80		21-25		21-25	Gao	21-25	Koulikoro, Pauvres	21-25
	81-85		81-85		16-20	Tombouctou	16-20		16-20	Sans Instr.	16-20
	86-90		86-90		11-15		11-15		11-15		11-15
	91-95		91-95		6-10		6-10		6-10		6-10
	96-100		96-100		0-5		0-5		0-5		0-5

Source : EMOP-2017

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

6. ANALYSE DE L'INEGALITE

L'inégalité est un concept plus large que celui de la pauvreté, étant donné qu'il porte sur l'ensemble de la population et pas uniquement sur la partie de la population située en-dessous d'un certain seuil de pauvreté (Banque Mondiale, septembre 2005). L'analyse de l'inégalité renseigne sur la répartition des dépenses ou des revenus entre les différentes couches de la population. On peut mesurer l'inégalité en comparant les différents niveaux de quintiles de dépenses.

Cependant, la mesure d'inégalité la plus largement utilisée est le coefficient de Gini. Ses valeurs extrêmes sont 0 et 1. Le 0 traduit une situation d'égalité parfaite alors que le 1 correspond à une situation d'inégalité complète ou maximale. Dans ce chapitre, l'analyse de l'inégalité est basée sur l'interprétation du coefficient de Gini.

L'inégalité mesurée par l'indice de Gini dans l'ensemble est de 0,36 en 2017. L'inégalité la plus faible est observée à Tombouctou (0,24) suivi de Gao (0,26). C'est à Sikasso qu'elle est la plus grande (0,35).

L'analyse spatiale montre que l'inégalité dans les autres villes est la plus élevée (0,34) suivie du milieu rural (0,31), alors qu'elle est moins accentuée à Bamako (0,30).

L'analyse dynamique de l'inégalité sur la période 2001-2017 est mitigée. Elle est marquée par des hauts et des bas et ne permet point de dégager une tendance. De 2001 à 2009, l'indice de Gini est passé de 0,39 à 0,32 traduisant ainsi une réduction substantielle des disparités. En 2011, l'indice est passé à 0,42 pour rechuter à 0,36 en 2017 marquant la très grande variabilité du phénomène d'une année à une autre.

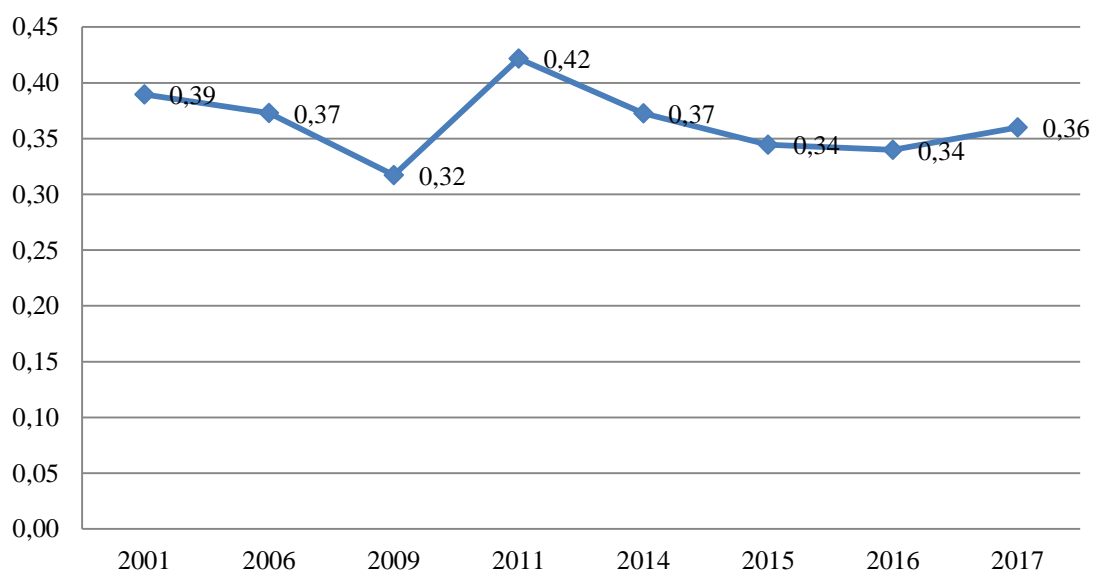
La courbe de Lorenz permet d'illustrer les constats effectués sur l'inégalité.

Tableau 6-1: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques

Région	
Kayes	0,32
Koulikoro	0,30
Sikasso	0,35
Ségou	0,32
Mopti	0,30
Tombouctou	0,24
Gao	0,26
Bamako	0,30
Milieu	
Bamako	0,30
Autres villes	0,34
Rural	0,31
Sexe	
Masculin	0,35
Féminin	0,36
Ensemble	0,36

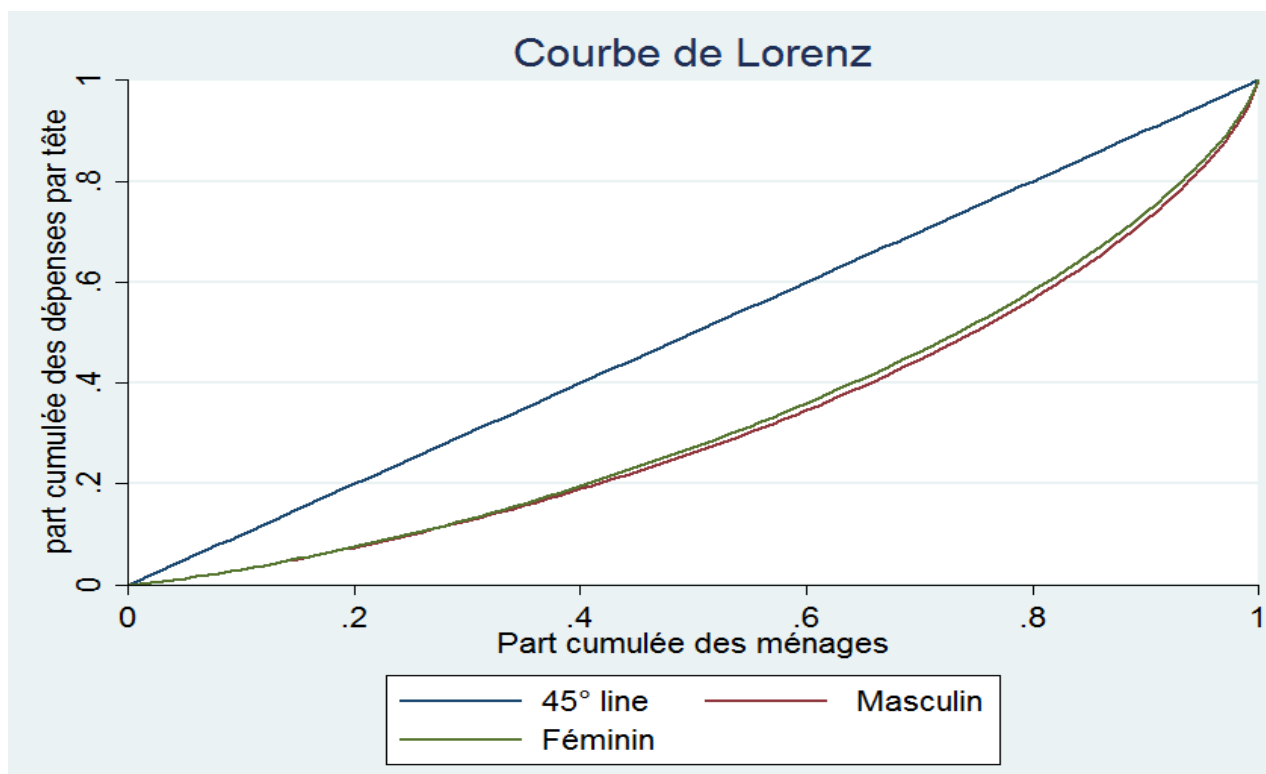
Source : EMOP-2017

Figure 6-1: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2016 – coefficient de Gini



Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS-ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2015, EMOP 2016

Figure 6-2: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe



Source : EMOP-2017

CONCLUSION

La sixième édition de l'EMOP s'est déroulée entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018 dans l'ensemble des régions du Mali et dans le district de Bamako excepté la région de Kidal.

Sur un échantillon estimé à 6 720 ménages, 6 094 ont participé avec succès soit un taux de réponse de 91 %. Le présent rapport, dérive de l'exploitation des résultats des quatre passages et est focalisé sur l'analyse de la pauvreté.

La part des dépenses de consommation alimentaire y compris l'autoconsommation est évaluée à 59,1 %. Cette part est d'autant plus élevée lorsque les populations sont pauvres (65,1 %). Quarante-deux (42%) des dépenses alimentaires vont dans l'achat des produits alimentaires comme le riz, le mil, la viande et le sucre.

A Bamako, 45,4% des dépenses non alimentaires vont dans l'achat de « Essence et autres combustibles pour le transport » et 14,3% des dépenses non alimentaires vont dans les « loyers ».

Dans les autres agglomérations urbaines, 52,1% des dépenses non alimentaires vont dans les « loyers » et 11% dans l' « essence et autres combustibles pour le transport ».

Quant au milieu rural, 35,2% des dépenses vont dans l'achat des « articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretiens)» et 20,4% dans les services d'appels téléphoniques.

En 2017, l'incidence de la pauvreté estimée sur l'ensemble du pays ayant participé à l'enquête s'élève à 44,9 %. La pauvreté est plus répandue dans les agglomérations rurales comparativement aux villes. Les résultats confirment, d'une part, la corrélation positive entre la pauvreté et la taille du ménage (voir figure 3-4) et d'autre part une corrélation négative entre le niveau d'éducation et la pauvreté (voir figure 3-5).

Les résultats montrent que le service de santé auquel les pauvres ont recouru est le CSCOM. (57,2 %). Les résultats indiquent que les pauvres (50,5 %) sont confrontés à des coûts de consultation élevés, au temps d'attente long (20,4 %) et à l'inefficacité des traitements (15,2 %).

Les résultats montrent également une présence marquée des pauvres (83,7 %) dans le secteur primaire composé majoritairement d'agriculteurs.

Les résultats de l'enquête indiquent que quel que soit le milieu de résidence, le taux de possession des biens d'équipement est plus élevé chez les « non pauvres ». Ils révèlent également que les pauvres ont moins accès aux services de base.

Au vu de ces résultats, les politiques de lutte pour la réduction de la pauvreté doivent s'orienter sur les mesures qui visent à :

- Faciliter l'accès des ménages aux produits alimentaires de base pour lesquels ils engloutissent une bonne partie de leurs ressources ;
- Persévérer dans les efforts de scolarisation et d'alphabétisation de la population ;
- Faciliter l'accès des ménages ruraux aux services ou infrastructures de base à travers une stratégie d'investissements adéquats dans les zones rurales ;
- Proportionner les efforts d'investissement en fonction de l'ampleur de la pauvreté dans les différents milieux de résidence.

Par ailleurs, les différences entre les échantillons en termes de couverture régionale constituent une limite dans l'analyse de séries. Dans ce rapport, l'analyse dynamique a porté sur l'ensemble des régions excepté Kidal.

D'autres parts, pour que le dispositif puisse répondre efficacement aux besoins de production en informations statistiques fiables et à jour, il est indispensable que des dispositions soient prises pour pérenniser le financement du dispositif. Dans l'espoir que le présent rapport contribuera à renforcer la production des informations susceptibles d'orienter les politiques publiques dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'INSTAT recommande fortement le maintien du dispositif de l'EMOP en assurant son financement par l'Etat.

ANNEXE 1 : METHODOLOGIE

1. Sources des données

Les données proviennent de l'EMOP qui est une enquête par sondage, stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle au premier degré. Les 8 régions du Mali et la ville de Bamako constituent les domaines d'étude. L'échantillon est représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural). Le dispositif de l'EMOP est conçu pour une collecte de données à quatre passages dans l'année. Chaque passage dure trois mois. Les résultats de l'enquête sont significatifs au niveau national, dans chacune des régions enquêtées et le district de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural). La première édition de cette opération a démarré le 1^{er} avril 2011 et a pris fin le 31 mars 2012.

L'édition 2013/2014 est la deuxième série de l'EMOP dont la période de collecte s'est étalée entre avril 2013 et mars 2014. Pour cette édition, les régions de Tombouctou, Gao et Kidal n'ont pas été couvertes à cause de l'insécurité dans ces zones.

L'édition 2014/2015 est la troisième série de l'EMOP. Elle s'est étalée sur la période d'avril 2014 à mars 2015. La région de Kidal n'a pas été enquêtée pour la raison sécuritaire. L'édition 2015/2016, a couvert la période d'avril 2015 à mars 2016.

L'édition 2015/2016 est la quatrième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2015 et mars 2016. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1043 unités primaires (sections d'énumération⁸) soit 6258 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée.

L'édition 2016/2017 est la cinquième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2016 et mars 2017. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1120 unités primaires (sections d'énumération⁹) soit 6 720 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée.

⁸Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes en milieu rural et 1 100 habitants en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

⁹Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique

L'édition actuelle 2017/2018 est la sixième série de l'EMOP. Elle s'est déroulée entre avril 2017 et mars 2018. Toutes les régions ont été enquêtées exceptée Kidal pour raison de sécurité. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 1120 unités primaires (sections d'énumération¹⁰) soit 6 720 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée.

Le premier passage de la présente édition s'est déroulé entre le 1er avril et le 30 juin 2017. Il a renseigné principalement les indicateurs d'accès de l'éducation et certains indicateurs du marché de l'emploi tels que le taux d'activité et le taux chômage. Le premier passage a donné également des informations sur la santé de la population, les caractéristiques du logement, leur dotation en biens ainsi que sur les dépenses de consommation des ménages.

Le deuxième passage a été réalisé entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2017. Il a permis de fournir des informations sur les transferts issus de migration ainsi que sur la pauvreté subjective du ménage. Il faut rappeler que l'enquête nutritionnelle et de mortalité rétrospective de type SMART a été couplée à l'EMOP durant ce passage.

Le troisième passage réalisé entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2017, a collecté des informations détaillées sur l'emploi en intégrant le module Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM) de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE). Les modules de base sur la santé et les dépenses ont été également renseignés.

En fin, la collecte du quatrième et dernier passage s'est déroulée du 1^{er} janvier au 31 mars 2018. Ce passage a été consacré à la collecte des informations sur le module Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) ainsi que sur les dépenses de consommation. Contrairement aux autres passages, le quatrième n'a pas fait l'objet d'analyse spécifique. Ces informations ont été intégrées à celles des autres passages pour produire le présent rapport.

2. Le questionnaire

comportant en moyenne 700 personnes en milieu rural et 1 100 habitants en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

¹⁰Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes en milieu rural et 1 100 habitants en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

Le questionnaire de l'EMOP comporte un module de base et un ou plusieurs modules supplémentaires qui sont insérés à la demande des utilisateurs de données statistiques.

Le module de base est conçu pour prendre en compte prioritairement les préoccupations du cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (CSCR) et des OMD ainsi que d'autres programmes sectoriels. Les questionnaires comprennent les sections suivantes:

- *la section 1* se rapporte aux caractéristiques des membres du ménage (âge, sexe), leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial le statut de résidence et le statut migratoire;
- *la section 2* porte sur l'éducation des membres du ménage et l'alphabétisation;
- *la section 3* renseigne sur la santé des membres du ménage ; des questions y sont posées sur la prévalence de certaines maladies;
- *la section 4* est relative à l'emploi ; elle permet de calculer les indicateurs tels que les taux de chômage, d'activité et d'inactivité, etc.;
- *la section 5* renseigne sur les caractéristiques du logement : le type de logement, le nombre de pièces, la nature du toit, le type d'aisance et les biens possédés par le ménage etc;
- *la section 6* donne des informations sur les mouvements migratoires des membres du ménage et les transferts monétaires reçus;
- *la section 7* renseigne sur les difficultés éprouvées par les ménages pour se nourrir;
- *la section 8* mesure les dépenses de consommation des ménages.

3. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête

Pour un suivi régulier et un contrôle efficace des travaux de terrain, trois (3) agents enquêteurs sont placés sous la responsabilité directe d'un (1) contrôleur. Ils forment une équipe. Tous les membres de l'équipe évoluent ensemble dans toutes les grappes qui leur sont préalablement affectées. Chaque agent de l'équipe est muni d'un ordinateur "Tablette" pour accomplir la mission qui leur est confiée. Une application de l'enquêteur et une application du contrôleur sont conçues à cet effet. Le contrôleur, dont le rôle est principalement de dénombrer les ménages d'une grappe, affecter les ménages à ses enquêteurs, contrôler les données, les rassembler et envoyer au superviseur les données de la grappe, pourra faire toutes ces opérations depuis sa tablette. La mission des enquêteurs est d'administrer le questionnaire aux enquêtés.

Au niveau régional, la coordination de l'opération est confiée au Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la

Population (DRPSIAP). Il est secondé par un superviseur régional chargé de suivre l'évolution des travaux de collecte sur le terrain.

La gestion et la supervision de l'opération au niveau national sont assurées par la Direction Générale de l'INSTAT qui veille au respect du calendrier prévisionnel et au bon déroulement des activités.

L'EMOP 2017 a été réalisée par 22 contrôleurs, 66 enquêteurs, 8 superviseurs régionaux, 3 éditeurs.

4. Sensibilisation

La sensibilisation est un élément important dans la réalisation des opérations d'enquête. Elle permet d'informer la population sur l'objet et l'importance de l'enquête afin d'avoir leur adhésion. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'EMOP, les microprogrammes ont été conçus et sont diffusés régulièrement par l'ORTM et les radios de proximité. Au démarrage de l'opération, des lettres de sensibilisation ont été adressées aux Gouverneurs de région et aux DRPSIAP.

5. Exploitation des données

Les dossiers ramenés du terrain sont réceptionnés puis vérifiés par les agents de réception. Ces vérifications ont pour objet de contrôler l'exhaustivité des grappes et des ménages échantillonnés par région. La technique de la double saisie sous CSPRO a été adoptée pour réduire les erreurs. Les données sont ensuite exportées sur SPSS pour des fins d'apurement et d'analyse des résultats. Après la saisie, l'exploitation se poursuit avec l'apurement des données. A ce niveau, on corrige la base de données des incohérences et des erreurs induites par les agents de collecte ou survenues lors de la saisie.

En ce qui concerne l'analyse des résultats, une équipe constituée de cadres statisticiens de l'INSTAT est mise en place. L'analyse consiste à décrire les résultats obtenus selon un plan préalablement conçu et à rédiger un rapport dans lequel les principaux résultats de l'enquête sont présentés. Cette approche vise à pouvoir présenter les résultats dans le plus court délai possible, après la collecte des informations sur le terrain.

Les résultats de l'enquête sont publiés à travers des ateliers de dissémination offrant l'occasion aux producteurs et aux utilisateurs de données statistiques d'échanger sur les résultats obtenus. Les résultats sont également diffusés sur CDROM et sur le site web de l'INSTAT.

ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES

Tableau 8.1: Répartition de l'échantillon entre les strates

	Nombre de secteurs d'énumération	Nombre de ménages
Région		
Kayes	148	865
Koulikoro	138	818
Sikasso	164	973
Ségou	141	837
Mopti	130	773
Tombouctou	95	569
Gao	72	424
Bamako	144	835
Milieu		
Urbain	478	2803
Rural	554	3291
Ensemble	1032	6094

Source : EMOP-2017-2018

Tableau 8.2: Répartition des ménages selon la présence au passage

	Libellé	Nombre de ménages	%
0000	Absent à tous les passages	0	0,0
0234	Absent au passage 1	0	0,0
1000	Absent aux trois derniers passages	54	0,9
1004	Absent aux passages 2 et 4	10	0,2
1030	Absent aux passages 2	35	0,6
1034	Absent aux passages 3 et 4	34	0,5
1200	Absent aux passages 3	13	0,2
1204	Absent au passage 4	81	1,3
1234	Présents à tous les passages	5965	96,3
Total		6192	100,0

Source : EMOP-2017-2018

Pour le traitement des dépenses de consommation, il est retenu les ménages qui ont répondu présents à tous les passages. Il s'agit de la modalité 1234, soit un effectif de 5965 ménages et un taux de réponse de 96,3 %.

Tableau 8.3: Absence des dépenses alimentaires selon les passages

	Libellé	Nombre de ménages	%
0	Pas d'absence	5964	97,9
1	Absence dans un passage	130	2,1
2	Absence dans deux passages	0	0,0
3	Absence dans trois passages	0	0,0
4	Absence dans quatre passages	0	0,0
Ensemble		6094	100,0

Source : EMOP-2017-2018

Parmi les ménages retenus, un effectif de 5964 ménages a toujours déclaré ses dépenses alimentaires au cours des 4 passages. Un effectif de 130 ménages a manqué de déclarer leur dépense alimentaire à un des quatre passages.

Conclusion sur l'analyse dans le temps : il peut être retenu 6094 ménages pour la consolidation des dépenses des ménages.

Tableau 8.4: Répartition de l'échantillon consolidé des ménages

	Nombre de ménages de l'échantillon	Nombre de ménages retenus avec réponses de 4 passages	Taux de réponse en %
Région			
Kayes	888	865	97,4
Koulikoro	888	818	92,1
Sikasso	984	973	98,9
Ségou	918	837	91,2
Mopti	924	773	83,7
Tombouctou	648	569	87,8
Gao	606	424	70,0
Bamako	864	835	96,6
Milieu			
Urbain	2910	2803	96,3
Rural	3810	3291	86,4
Ensemble	6720	6094	90,7

Source : EMOP-2017-2018

ANNEXE 3 : TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE

Tableau 8.5: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par région (%)

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble Mali
Consommation alimentaire sans l'autoconsommation	62,7	49,4	37,5	40,2	40,4	49,3	46,3	40,4	45,4
Autoconsommation alimentaire	11,0	13,4	18,1	26,4	23,0	19,5	7,9	0,5	13,7
Consommation non alimentaire sans les loyers	19,8	23,6	38,7	30,9	22,1	22,7	16,8	47,2	31,1
Loyer payé y compris les imputations	6,5	13,6	5,7	2,5	14,5	8,5	29,0	12,0	9,8
Consommation totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation totale en milliards de FCFA	766,8	579,0	587,7	676,2	553,6	260,3	145,8	1032,2	4691,9

Source : EMOP-2017-2018

Tableau 8.6: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par milieu (%)

	Bamako	Autres villes	Rural	Mali
Consommation alimentaire sans l'autoconsommation	40,4	52,3	45,7	45,4
Autoconsommation alimentaire	0,5	6,3	20,7	13,7
Consommation non alimentaire sans les loyers	47,2	31,9	24,6	31,1
Loyer payé y compris les imputations	12,0	9,5	9,0	9,8
Consommation totale	100,0	100,0	100,0	100,0
Consommation totale en milliards de FCFA	1 122,4	703,6	2 865,9	4 691,9

Source : EMOP-2017-2018

Tableau 8.7: Indicateurs de pauvreté selon le sexe du CM, niveau d'instruction, taille et milieu (%)

	Incidence	Profondeur	Sévérité
Sexe du chef du ménage			
Masculin	45,8	14,1	5,8
Féminin	27,8	5,9	1,9
Niveau d'instruction du chef du ménage			
Sans instruction	50,8	15,7	6,5
Primaire	33,9	9,4	3,6
Secondaire	5,5	1,0	0,2
Supérieur	2,4	0,3	0,1
Taille du ménage			
1 – 3 personnes	4,5	0,8	0,2
4 – 7 personnes	25,8	5,5	1,8
8 – 10 personnes	45,3	12,1	4,2
11 – 15 personnes	62,3	21,4	9,2
Plus de 15 personnes	70,5	25,7	12,0
Milieu			
Bamako	4,7	0,7	0,2
Autres villes	32,9	8,5	3,2
Rural	53,6	16,6	6,8
Ensemble	44,9	13,6	5,6

Source : EMOP-2017-2018

Tableau 8.8: Evolution de la possession de télévision par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2017	2017	
					Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage						
Masculin	4,8	5,1	6,8	4,1	0,3	45,7
Féminin	3,7	14,6	13,1	9,5	0,0	39,1
Quintile						
Moins nantis	0,2	0,9	0,9	0,3		
Quintile 2	0,3	0,2	1,9	0,6		
Quintile 3	0,6	2,1	3,8	1,7		
Quintile 4	3,6	5,0	8,9	4,3		
Plus nantis	12,5	21,4	21,4	15,7		
Milieu						
Bamako	22,9	23,4	21,8	16,4	0,0	84,0
Autres villes	9,8	10,6	6,6	9,3	1,8	60,7
Rural	0,5	0,6	4,6	1,3	0,2	27,6
Ensemble	4,7	5,9	7,4	4,5	0,3	45,0

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2017-2018

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

Tableau 8.9: Evolution de la possession du téléphone mobile par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2006	2011	2017		2017	
					Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage						
Masculin	21,6	67,5	84,0		81,6	85,2
Féminin	32,0	60,0	79,0		71,4	81,2
Quintile						
Moins nantis	2,2	48,8	82,0			
Quintile 2	4,6	60,0	80,9			
Quintile 3	13,5	68,9	82,7			
Quintile 4	27,6	75,3	82,8			
Plus nantis	64,9	81,3	89,6			
Milieu						
Bamako	69,2	84,9	99,1		97,1	99,1
Autres villes	39,2	68,3	90,4		85,3	92,1
Rural	6,8	63,0	79,2		80,4	78,4
Ensemble	22,5	66,8	83,6		81,1	84,9

Sources: ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2017-2018

Tableau 8.10: Evolution de la possession de moto par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2017		2017	
						Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage							
Masculin	18,2	33,4	50,0	59,8		53,9	63,0
Féminin	5,4	17,6	34,3	34,7		34,1	34,8
Quintile							
Moins nantis	10,4	23,1	40,3	54,8			
Quintile 2	12,1	25,0	39,5	50,9			
Quintile 3	11,7	26,7	44,7	56,3			
Quintile 4	18,9	36,7	55,9	58,5			
Plus nantis	24,5	49,0	63,0	69,2			
Milieu							
Bamako	27,7	42,5	54,9	66,2		32,5	67,3
Autres villes	27,1	38,9	46,7	62,1		53,1	65,1
Rural	12,8	27,3	47,6	55,5		53,2	57,1
Ensemble	17,0	32,1	48,6	57,9		52,9	60,5

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2017-2018

Tableau 8.11: Evolution de l'accès à l'eau potable sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2017		2017	
						Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage							
Masculin	68,4	77,9	79,9	83,1		74,1	88,1
Féminin	73,5	88,2	89,0	89,6		81,1	92,0
Quintile							
Moins nantis	46,3	75,9	59,7	72,1			
Quintile 2	64,6	72,4	74,0	79,1			
Quintile 3	64,9	73,4	83,3	82,0			
Quintile 4	71,7	79,6	92,3	89,7			
Plus nantis	82,4	92,4	94,6	95,2			
Milieu							
Bamako	96,1	97,9	98,4	99,5		95,1	99,7
Autres villes	92,9	94,3	79,6	91,4		83,7	93,9
Rural	58,7	68,8	77,3	79,0		73,0	83,3
Ensemble	68,9	78,7	80,7	83,6		74,4	88,4

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2017-2018

Tableau 8.12: Evolution de l'accès à l'eau potable selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako
2001	85,3	56,6	56,3	71,0	61,6	83,9	48,7	96,1
2006	82,7	63,7	90,8	64,7	74,4	86,8	87,5	97,9
2011	87,1	66,1	83,9	77,8	67,8	92,1	78,1	98,4
2017	85,8	79,6	79,3	70,3	84,2	98,6	77,9	99,5

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2017-2018

Tableau 8.13: Evolution de l'accès à l'électricité par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2017	2017	
					Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage						
Masculin	9,0	18,7	33,2	58,7	52,8	61,9
Féminin	10,1	34,5	44,5	57,0	39,6	62,0
Quintile						
Moins nantis	0,5	3,7	4,4	52,9		
Quintile 2	1,5	4,4	16,4	48,6		
Quintile 3	3,8	11,8	30,2	53,4		
Quintile 4	7,4	23,2	50,8	59,3		
Plus nantis	21,9	57,5	70,5	78,5		
Milieu						
Bamako	36,1	70,5	80,0	90,0	66,0	90,8
Autres villes	20,8	38,8	32,5	72,7	57,4	77,8
Rural	2,0	2,8	25,3	49,6	51,3	48,4
Ensemble	9,1	20,1	34,3	58,6	52,1	61,9

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2017-2018

Tableau 8.14: Evolution de l'accès à l'électricité selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Ensemble
2001	3,8	6,3	4,1	6,4	9,4	2,8	6,9	36,1	9,1
2006	12,4	14,6	17,7	11,7	10,3	14,3	7,3	70,5	20,1
2011	31,1	31,9	27,4	25,8	21,2	12,3	21,7	80,0	34,3
2017	38,7	74,2	82,1	63,9	30,1	20,5	25,1	90,0	58,6

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2017-2018

Tableau 8.15: Evolution de l'usage d'aisance type chasse/fosse/laitrine par sexe du CM, niveau d'instruction, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2017	2017	
					Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage						
Masculin	76,2	88,6	89,7	87,5	80,7	91,2
Féminin	81,5	89,6	89,8	92,2	85,1	94,2
Quintile						
Moins nantis	68,2	88,8	76,0	77,9		
Quintile 2	66,2	85,0	87,4	86,5		
Quintile 3	65,2	86,6	91,2	90,0		
Quintile 4	83,9	88,3	95,8	91,8		
Plus nantis	88,2	94,7	98,4	92,9		
Milieu						
Bamako	94,4	99,3	99,3	100,0	100,0	100,0
Autres villes	92,5	96,2	92,3	94,6	89,3	96,4
Rural	70,0	83,6	87,4	84,1	79,7	87,3
Ensemble	76,7	88,7	89,7	87,8	80,9	91,4

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2017-2018

Tableau 8.16: Evolution de l'utilisation de bois (ou du charbon) comme source d'énergie pour la cuisson par sexe du CM, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2011	2017	2017	
					Pauvre	Non pauvre
Sexe du chef de ménage						
Masculin	91,1	97,2	95,0	96,3	97,2	95,8
Féminin	85,3	99,0	92,7	94,5	88,4	96,3
Quintile						
Moins nantis	95,8	98,6	94,5	97,6		
Quintile 2	92,0	96,8	93,8	95,4		
Quintile 3	87,4	97,2	95,5	96,9		
Quintile 4	87,4	97,1	96,6	94,7		
Plus nantis	91,9	97,1	93,6	96,2		
Milieu						
Bamako	94,3	97,9	95,4	99,1	100,0	99,1
Autres villes	94,2	98,9	94,6	97,3	97,2	97,3
Rural	89,1	96,6	94,7	95,4	96,6	94,4
Ensemble	90,6	97,3	94,8	96,2	96,7	95,9

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2017-2018

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

Tableau 8.17: Evolution de l'alphabétisme par région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Mali
2001	13,7	16,5	17,7	18,4	16,3	18,8	22,6	45,5	8,8
2006	19,2	23,2	23,8	23,0	24,0	19,3	24,2	52,0	26,2
2011	30,0	35,0	32,0	37,0	17,0	15,0	37,0	53,0	33,0
2017	27,5	28,8	25,7	27,9	26,7	46,8	32,2	64,0	33,4

Sources: EMEP-2001, ELIM-2006, EMOP-2011, EMOP-2017-2018

Tableau 8.18: Alphabétisme par situation de pauvreté et milieu (%)

	Bamako	Autres villes	Rural
Pauvres	53,3	40,8	20,8
Non pauvres	64,5	56,2	42,0
Ensemble	64,0	51,5	33,4

Source : EMOP-2017-2018

Tableau 8.19: Alphabétisme par sexe et quintile (%)

	Moins nantis	Quintile 2	Quintile3	Quintile 4	Plus nantis
Masculin	30,2	36,4	43,7	51,6	70,1
Féminin	11,2	13,5	22,2	34,6	45,8
Ensemble	20,0	24,2	32,5	42,9	57,6

Source : EMOP-2017-2018

Tableau 8.20: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2016 mesurée par l'indice de Gini

	2001	2006	2011	2016	2017
Région					
Kayes	0,36	0,30	Gini	0,30	0,32
Koulikoro	0,41	0,37	0,00	0,32	0,30
Sikasso	0,41	0,42	0,32	0,36	0,35
Ségou	0,31	0,29	0,30	0,26	0,32
Mopti	0,36	0,32	0,35	0,19	0,30
Tombouctou	0,32	0,35	0,32	0,28	0,24
Gao	0,3	0,24	0,30	0,37	0,26
Kidal	0,41	0,27	0,24		
Bamako	0,36	0,31	0,26	0,37	0,30
Milieu					
Urbain	0,36	0,35	0,35	0,36	0,35
Rural	0,38	0,33	0,31	0,29	0,31
Sexe					
Masculin	0,39	0,37	0,00	0,34	0,35
Féminin	0,38	0,36	0,35	0,34	0,36
Ensemble	0,39	0,37	0,00	0,34	0,36

Source: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2017-2018

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

Tableau 8.21: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la région et niveau national (FCFA)

Fonction	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bamako	Total
Alimentation et Boissons non alcoolisées	565006107381	363667440817	326952998811	450408972354	351072983915	179112136497	79037382530	458787779131	2774045801430
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	936839410	1223973260	3273340557	2322787658	1171215210	1357722618	671908943	3504285180	14462072836
Articles d'Habilllements et Chaussures	33328052202	33495088744	31993765816	41508385637	23599483705	14504339375	6119044645	58732617092	243280777218
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	61201415411	97171141925	56839415598	34448752424	91818530739	32140721154	46330237184	239613474208	659563688644
Meubles, Articles de ménages et Entretien	15794725910	11098407022	25039093809	23328790706	11946047059	4680860560	2207197817	25656061490	119751184372
Santé	26066543009	15946708020	21536725328	19642941584	15989475083	4820896850	2355993542	22561585309	128920868725
Transport	22621421494	21623973883	59848226209	34530615137	21980985017	2937632728	3436249897	116351639032	283330743397
Communication	15753408001	12090351798	20411078043	21668175234	14675188913	4837181264	2184454107	52029464361	143649301721
Loisirs et Cultures	6846492022	3327342449	15470701978	11494775619	5120386510	4220071647	615902031	29537479282	76633151537
Enseignements	548504099	1701637604	3163393496	2176363690	252505713	686330013	244848356	18921286743	27694869714
Restaurants et Hôtels	3369018435	1402770100	2051656107	568958762	218060159	220020173	861730077	6791403210	15483617024
Biens et services Divers	15296060996	16239581238	21118799038	34090549889	15795736701	10814854872	1778865271	89919074861	205053522866
Total	766768588369	578988416860	587699194790	676190068693	553640598724	260332767751	145843814401	1122406149898	4691869599480

Source : EMOP-2017 -2018

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

Tableau 8.22: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (FCFA)

Fonction	Pauvre	Non pauvre	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	722034621357	2052011180078	2774045801430
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	4383113382	10078959454	14462072836
Articles d'Habilllements et Chaussures	58607890680	184672886538	243280777218
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	125895487136	533668201508	659563688644
Meubles, Articles de ménages et Entretien	30529254163	89221930209	119751184372
Santé	34966250616	93954618110	128920868725
Transport	52255607751	231075135646	283330743397
Communication	25836578448	117812723274	143649301721
Loisirs et Cultures	11687352112	64945799425	76633151537
Enseignements	2748621326	24946248388	27694869714
Restaurants et Hôtels	2874909596	12608707427	15483617024
Biens et services Divers	36837974545	168215548321	205053522866
Ensemble	1108657661109	3583211938369	4691869599480

Source : EMOP-2017-2018

Tableau 8.23: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef du ménage (FCFA)

Fonction	Sans Instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	1976291618647	524633711866	150691962012	122428508910	2774045801430
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	9286299177	3375261092	1215049329	585463237	14462072836
Articles d'Habilllements et Chaussures	156670524586	49331772786	20648679883	16629799963	243280777218
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	387198506910	156064957086	58735302581	57564922066	659563688644
Meubles, Articles de ménages et Entretien	79778295869	25027912735	8350356215	6594619553	119751184372
Santé	91290308741	24659361205	7521213115	5449985664	128920868725
Transport	154787331125	64028987823	32842780914	31671643534	283330743397
Communication	81945481740	32989363326	14880217131	13834239524	143649301721
Loisirs et Cultures	46938262875	15582968683	7232042620	6879877359	76633151537
Enseignements	9904074930	8410428435	4770275417	4610090932	27694869714
Restaurants et Hôtels	9941675148	3679789002	1081764768	780388106	15483617024
Biens et services Divers	116816123615	42990185653	25128158118	20119055480	205053522866
Ensemble	3120848503359	950774699693	333097802103	287148594328	4691869599480

Source : EMOP-2017-2018

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

Tableau 8.24: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages (FCFA)

Fonction	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16 pers et +	Ensemble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	180446351787	1193155545165	644585709467	457799167771	298059027244	2774045801430
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1159897736	6179888799	3294204470	2281481172	1546600659	14462072836
Articles d'Habilllements et Chaussures	17014576806	97504092234	59750645023	40738862639	28272600517	243280777218
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	53867758607	303366068217	158990996141	94518510264	48820355415	659563688644
Meubles, Articles de ménages et Entretien	8580349414	48135237217	27982667827	20190536946	14862392969	119751184372
Santé	7980203634	47893444823	30387986477	25373941590	17285292202	128920868725
Transport	17747342441	104410768413	74141786974	53304190594	33726654975	283330743397
Communication	11740036759	60452201718	34643551524	23116854998	13696656723	143649301721
Loisirs et Cultures	5251008001	31188550591	18257547638	12978900430	8957144877	76633151537
Enseignements	786134014	11275737021	8073973653	4577286249	2981738777	27694869714
Restaurants et Hôtels	3002851505	5087632309	3697103207	2177161276	1518868727	15483617024
Biens et services Divers	16552819907	83549451099	52170305466	32160562391	20620384004	205053522866
Ensemble	324129330609	1992198617607	1115976477865	769217456318	490347717088	4691869599480

Source : EMOP-2017-2018

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

Tableau 8.25: Le poids des principaux produits alimentaires consommés

Fonction	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
Riz	16,5	20,5	18,1	18,2
Mil	2,9	7,4	12,0	9,8
Sucre	6,2	6,3	6,2	6,2
Sorgho	0,3	2,2	4,2	3,3
Viande de bœuf fraîche	13,2	7,8	4,2	6,2
Thé	2,2	3,3	3,7	3,4
Maïs en grain crus	1,5	3,4	6,0	4,8
Beurre de karité	0,1	0,6	1,4	1,1
Poissons fumés, séchés, salés	3,1	4,4	5,3	4,8
Poissons frais	5,0	3,7	2,6	3,1
Huile d'arachide	3,6	3,8	2,9	3,2
Pain	5,9	3,8	1,9	2,9
Arachide décortiquée	0,3	0,7	1,8	1,4
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	1,1	4,1	5,7	4,7
Lait frais local	0,8	1,1	1,3	1,2
Tubercules et plantain	4,2	2,2	1,6	2,1
Oignon frais	3,8	2,8	2,3	2,6
Cube (Maggi, Jumbo etc.)	3,8	1,4	1,6	1,9
Lait en poudre	3,7	2,8	1,6	2,1
Haricots secs	0,9	1,5	1,9	1,7
Autres produits alimentaires non cités	8,5	5,8	5,1	5,8
Farine (maïs, mil, blé, sorgho...)	1,0	0,8	0,6	0,7
Pâtes alimentaires	1,4	1,7	1,3	1,3
Poulet	2,7	2,3	2,3	2,4
Pâte d'arachide	1,7	2,1	2,4	2,2
Œufs	1,0	0,6	0,2	0,4
Fruits (banane, orange, mangue....)	2,4	1,4	0,8	1,1
Sel	0,3	0,6	0,8	0,7
Ail	1,1	0,5	0,3	0,5
Eau en bouteille et /ou en sachet	1,0	0,4	0,1	0,3
	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant en milliards en FCFA	459	413,0	1903,0	2774,0

Source : EMOP-2017-2018

ANNEXE 4 : DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES PENDANT JANVIER – MARS 2018

Tableau 8.26: Répartition des dépenses trimestrielles sans les biens durables, sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %)

Fonction	Dépenses trimestrielles sans biens durables avril-juin 2017		Dépenses trimestrielles sans biens durables juillet-septembre 2017		Dépenses trimestrielles sans biens durables octobre-décembre 2017		Dépenses trimestrielles sans biens durables janvier - mars 2018	
Alimentation et Boissons non alcoolisées	684,4	67,6	738,5	69,9	680,1	68,2	686,4	70,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	4,2	0,4	3,3	0,3	3,3	0,3	3,0	0,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	49,8	4,9	75,4	7,1	58,5	5,9	38,0	3,9
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	73,9	7,3	63,4	6,0	62,6	6,3	67,2	6,9
Meubles, Articles de ménages et Entretien	15,2	1,5	14,2	1,3	15,2	1,5	15,4	1,6
Santé	33,5	3,3	28,5	2,7	27,7	2,8	24,2	2,5
Transport	66,7	6,6	57,0	5,4	58,2	5,8	56,9	5,9
Communication	29,1	2,9	26,9	2,5	27,2	2,7	26,7	2,8
Loisirs et Cultures	10,8	1,1	11,0	1,0	20,2	2,0	9,0	0,9
Enseignements	9,1	0,9	1,0	0,1	10,0	1,0	7,4	0,8
Restaurants et Hôtels	2,6	0,3	2,2	0,2	2,3	0,2	2,7	0,3
Biens et services divers	33,3	3,3	35,1	3,3	32,4	3,2	31,7	3,3
Total	1864,2	100,0	1955,8	100,0	1974,7	100,0	1767,0	100,0

Source : EMOP-2017/2018

Tableau 8.27: Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA)

Trimestre de collecte	Urbain	Rural	Ensemble
Dépenses par ménage			
Janvier - mars	552 829	339 199	400 033
Dépenses par tête			
Janvier - mars	94 821	49 250	62 227
Dépenses par équivalent adulte			
Janvier - mars	120 435	64 254	80 253

Source : EMOP-2017/2018, passage 4 (janvier - mars 2018)

Tableau 8.28: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens de janvier à mars 2017 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %)

Mode d'acquisition	Urbain		Rural		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Achats	361,1	94,7	417,1	71,0	778,1	80,3
Autoconsommation	13,6	3,6	151,5	25,8	165,1	17,0
Cadeau	6,5	1,7	18,8	3,2	25,2	2,6
Total	381,1	100,0	587,3	100,0	968,5	100,0

Source : EMOP-2017/2018, passage 4 (janvier - mars 2018)

Tableau 8.29: Part budgétaire des fonctions de consommation de janvier à mars 2018 selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %)

Fonction	Urbain		Rural		Total	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	217,6	57,1	468,8	79,8	686,4	70,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1,1	0,3	1,9	0,3	3,0	0,3
Articles d'Habillements et Chaussures	15,6	4,1	22,3	3,8	38,0	3,9
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	51,2	13,4	15,9	2,7	67,2	6,9
Meubles, Articles de ménages et Entretien	6,0	1,6	9,4	1,6	15,4	1,6
Santé	8,9	2,3	15,3	2,6	24,2	2,5
Transport	33,2	8,7	23,7	4,0	56,9	5,9
Communication	14,7	3,9	12,0	2,0	26,7	2,8
Loisirs et Cultures	4,3	1,1	4,7	0,8	9,0	0,9
Enseignements	6,4	1,7	1,0	0,2	7,4	0,8
Restaurants et Hôtels	2,1	0,5	0,7	0,1	2,7	0,3
Biens et services divers	20,0	5,2	11,7	2,0	31,7	3,3
Total	381,1	100,0	587,3	100,0	968,5	100,0

Source : EMOP-2017/2018, passage 4 (janvier - mars 2018)

Tableau 8.30: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %)

Fonction	Kayes		Koulikoro		Sikasso		Ségou		Mopti		Tombouctou		Gao		Bamako		Ensemble	
	Mont ant	Part	Mont ant	Part	Mont ant	Part	Mont ant	Part	Mont ant	Part	Mont ant	Part	Mont ant	Part	Mont ant	Part	Mont ant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	86,9	75,1	91,4	77,6	67,7	62,1	81,3	70,7	69,6	76,9	34,7	78,9	19,8	71,8	96,8	46,3	548,2	66,1
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,9	0,7	0,5	0,4	0,9	0,8	0,8	0,7	0,4	0,4	0,3	0,7	0,4	1,3	1,1	0,5	5,2	0,6
Articles d'Habilllements et Chaussures	5,8	5,0	4,3	3,7	4,6	4,3	5,3	4,6	4,4	4,9	2,4	5,4	1,0	3,4	7,3	3,5	35,1	4,2
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres combustibles	3,1	2,7	4,8	4,1	5,6	5,1	3,5	3,0	3,5	3,9	2,1	4,7	2,2	8,0	33,3	15,9	58,1	7,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,7	2,3	2,1	1,8	4,4	4,0	4,0	3,5	2,4	2,7	0,9	2,0	0,8	3,0	5,6	2,7	22,9	2,8
Santé	3,5	3,0	2,8	2,4	4,6	4,2	2,8	2,5	2,8	3,0	0,8	1,8	0,7	2,5	3,9	1,9	21,8	2,6
Transport	5,7	4,9	6,1	5,1	11,9	10,9	6,4	5,6	2,9	3,2	0,5	1,1	0,8	2,9	24,7	11,8	58,9	7,1
Communication	3,0	2,6	2,5	2,1	4,4	4,0	3,6	3,1	2,5	2,7	1,1	2,5	0,9	3,3	11,7	5,6	29,7	3,6
Loisirs et Cultures	1,6	1,4	0,8	0,7	1,1	1,0	3,0	2,6	0,7	0,8	0,5	1,1	0,2	0,6	4,7	2,2	12,4	1,5
Enseignements	0,2	0,2	0,2	0,1	0,8	0,8	0,5	0,4	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,8	5,1	2,4	7,1	0,9
Restaurants et Hôtels	0,0	0,0	0,5	0,4	0,5	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,4	2,0	0,2
Biens et services divers	2,4	2,1	1,8	1,5	2,6	2,4	3,7	3,2	1,2	1,4	0,8	1,8	0,6	2,3	14,1	6,8	27,3	3,3
Total	115,7	100,0	117,8	100,0	109,1	100,0	115,0	100,0	90,4	100,0	44,0	100,0	27,6	100,0	209,2	100,0	828,7	100,0

Source : EMOP-2017/2018, passage 4 (janvier - mars 2018)

Tableau 8.31: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %)

Fonction	Moins nantis		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Plus nantis		Ensemble	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	91,4	79,2	106,4	77,6	134,8	75,8	155,6	73,1	198,3	60,9	686,4	70,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,5	0,4	0,5	0,4	0,5	0,3	0,6	0,3	0,9	0,3	3,0	0,3
Articles d'Habilllements et Chaussures	4,8	4,2	5,5	4,0	7,1	4,0	7,7	3,6	12,8	3,9	38,0	3,9
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	2,4	2,1	4,5	3,3	7,9	4,5	15,0	7,1	37,3	11,5	67,2	6,9
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,1	1,8	2,6	1,9	3,1	1,7	3,2	1,5	4,4	1,3	15,4	1,6
Santé	3,4	2,9	3,9	2,8	4,7	2,7	5,1	2,4	7,1	2,2	24,2	2,5
Transport	5,0	4,3	6,6	4,8	8,8	4,9	10,4	4,9	26,1	8,0	56,9	5,9
Communication	2,2	1,9	3,1	2,3	4,3	2,4	5,6	2,6	11,4	3,5	26,7	2,8
Loisirs et Cultures	0,5	0,4	0,7	0,5	1,4	0,8	2,3	1,1	4,1	1,3	9,0	0,9
Enseignements	0,3	0,2	0,2	0,2	0,7	0,4	1,4	0,7	4,8	1,5	7,4	0,8
Restaurants et Hôtels	0,2	0,2	0,3	0,2	0,4	0,2	0,5	0,2	1,3	0,4	2,7	0,3
Biens et services divers	2,7	2,3	2,7	2,0	4,1	2,3	5,3	2,5	16,9	5,2	31,7	3,3
Total	115,4	100,0	137,0	100,0	177,8	100,0	212,8	100,0	325,4	100,0	968,5	100,0

Source : EMOP-2017/2018, passage 4 (janvier - mars 2018)

Tableau 8.32 : Résultat des interviews des ménages par passage

	Passage 1		Passage 2		Passage 3		Passage 4	
Interview acceptée	6123	98,9	6044	97,6	6026	97,3	5932	95,8
Acceptée avec réticence	69	1,1	50	0,8	65	1,0	81	1,3
Abandon	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Absence temporaire	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Refus	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Autre (précisez en observations)	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Menage perdu	0	0,0	98	1,6	101	1,6	179	2,9
Total	6192	100,0	6192	100,0	6192	100,0	6192	100,0

Source : EMOP-2017/2018

REFERENCES

Rapports d'enquête

1. DNSI « Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté », 2001
2. DNSI, « Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages », 2006
3. INSTAT « Enquête par grappe à indicateurs multiples et des dépenses des ménages du Mali (MICS-ELIM 2009-2010) »,
4. State of Qatar-Statistics Authority « Household Expenditure and Income Survey », 2006-2007
5. National Institute of Statistics of Rwanda «The evolution of poverty in Rwanda from 2000 to 2011»
6. Department of census and statistics of Sri Lanka « Household income and expenditure survey», preliminary report, 2009-2010
7. Tous les rapports de l'EMOP, quatre passages par an, sont publiés sur l'internet. voir www.instat-mali.org

Articles

8. Angeles Soliz, Luis Alejandro « Indices de pauvreté », Mémoire de licence, Université de Genève, juin 1999.
9. Aline Coudouel et al. « Mesure et analyse de la pauvreté », Avril 2002
10. Institut de la Banque Mondiale « Introduction à la pauvreté », Septembre 2005

Les personnels responsables de la collecte par région

Prénom et Nom	Titre
Kayes	
Birama TANGARA	Directeur Régional DRPSIAP
Moussa DEMBELE	Superviseur
Issa DOUMBIA	Contrôleur
Drissa SAMAKE	Enquêteur
Ousmane TOURE	Enquêteur
Amadou M'Bara DIALLO	Contrôleur
Harouna N'DIAYE	Enquêteur
Moussa DABO	Enquêteur
Ibrahim MAIGA	Enquêteur
Abdoulaye Siby	Contrôleur
Tieble dit Abdoulaye Aziz COULIBALY	Enquêteur
Bourama DIARRA	Enquêteur
Julien KONE	Enquêteur
Koulikoro	
Oumar DIALL	Directeur Régional DRPSIAP
Amadou DIAWARA	Superviseur
Amadou TRAORE	Contrôleur
Moussa COULIBALY	Enquêteur
Aboubacar S.O TOURE	Enquêteur
Sidy CISSE	Contrôleur
Mamadou Bassirou DOUMBIA	Enquêteur
Mamadou DIAKITE	Enquêteur
Drissa DIALLO	Enquêteur
Boubacar Diarra	Contrôleur
Lassina TRAORE	Enquêteur
Idrissa DEMBELE	Enquêteur
Kassim MARIKO	Enquêteur
Sikasso	
Ibrahim TOURE	Directeur Régional DRPSIAP
Amadou NIARE	Superviseur
Abdallah Sagni TRAORE	Contrôleur
Abdoulaye Camara	Enquêteur
Amadou TRAORE	Enquêteur
Modibo Diaraba COULIBALY	Enquêteur
Mamadou DIARRA	Contrôleur
Noumouke DIALLO	Enquêteur
El Hassan TANDIOUGOURA	Enquêteur
Ouara dit Brehima DIARRA	Enquêteur

Résultats annuels de l'EMOP-2017/2018

Prénom et Nom	Titre
Manzourou SANOGO	Contrôleur
Nana COULIBALY	Enquêteur
Kadiatou SOUMAORO	Enquêteur
Aboubacar SANOGO	Contrôleur
Mamoutou NIARE	Enquêteur
Boubacar TRAORE	Enquêteur
Ségou	
Hamidou DJIGUIBA	Directeur Régional DRPSIAP
Tahibou SISSOKO	Superviseur
Lassana KONATE	Contrôleur
Souleymane DIALLO	Enquêteur
Ahamadou SAMASSA	Enquêteur
Amary TAMBADOU	Enquêteur
Sekouba SANGARE	Contrôleur
Nangassou KONE	Enquêteur
Ousmane Cisse	Enquêteur
Amadou CISSE	Contrôleur
Bakary Siaka TRAORE	Enquêteur
Abdoulaye SISSOKO	Enquêteur
Zoumana DRAME	Enquêteur
Mopti	
Adama SENOU	Directeur Régional DRPSIAP
Amadou KONE	Superviseur
Boukary TRAORE	Contrôleur
Yacouba SIDIBE	Enquêteur
Moussa TRAORE	Enquêteur
Boubou KONATE	Enquêteur
Badra Alou COULIBALY	Contrôleur
Dianguine COULIBALY	Enquêteur
Ramata SANGARE	Enquêteur
Facourou dit Aly COULIBALY	Enquêteur
Mamadou DOUMBIA	Contrôleur
Aly TIMBINE	Enquêteur
Ousmane DJENEPO	Enquêteur
Alassane BAMBA	Enquêteur
Tombouctou	
Dippa TRAORE	Directeur Régional DRPSIAP
Lamine COULIBALY	Superviseur
Oumar TRAORE	Contrôleur
Aboubacrine TRAORE	Enquêteur

Prénom et Nom	Titre
Oumar BABA	Enquêteur
Oumar SIDIBE	Enquêteur
Mahalmoudou MAIGA	Contrôleur
Harber BOUYA	Enquêteur
Mohamed OUMAR	Enquêteur
Alhousseini GARBA	Enquêteur
Gao	
Mahamadou MAIGA	Directeur Régional DRPSIAP
Amadou SOGOBA	Superviseur
Seydou Makan KEITA	Contrôleur
Souleymane TRAORE	Enquêteur
Lassine COULIBALY	Enquêteur
Soumana MAHAMADOU	Enquêteur
Issa FANE	Enquêteur
David GUNIDO	Enquêteur
Bamako	
Mme Elisabeth DEMBELE	Directeur Régional DRPSIAP
Harouna BAMBA	Superviseur
Abdramane TRAORE	Contrôleur
Pierre Faboula SYLLA	Enquêteur
Boureima GOITA	Enquêteur
Lassina Zani COULIBALY	Enquêteur
Biba Fatimata DEMBELE	Enquêteur
Yacouba TRAORE	Contrôleur
Ousmane TRAORE	Enquêteur
Oumou CISSE	Enquêteur
Soumba KONATE	Enquêteur
Mahamadou COULIBALY	Enquêteur